

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0

Open Contracting

eJDM

Pridesoft Mobile

e-CNE

Transparence

e-Regulation

e-Governance



Gratuit sur Google play

TRANSPORT	08	TELECOMMUNICATION	01	SOCIAL	06
ECONOMIE	03	INFRASTRUCTURE	02	ADMINISTRATION	12
RURAL	15	ENERGIE	01	GOVERNANCE PUBLIQUE	04

CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09 Web : pridesoft.arp.cm

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail:infos@arp.cm, Web:www.arp.cm

CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Mail : pridesoft@arp.cm

N° 1566

28 Mai 2018

28 May 2018

17H22/5:22 PM

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

.....

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	01/AR/C-KZ/CIPM/SG/2018 Lire
	Titre/objet	RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLLES ET D'UN BLOC DE LATRINES ATROIS COMPARTIMENTS AL'EP DE GABOUA ET L'EQUIPEMENT EN 60 TABLE-BANCS, 02 BUREAUX, 02 CHAISES ET 02 ARMOIRES AL'EP DE GABOUA, AL'EP DE KOZA I ET AL'EP DE KOZA II)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

2	Reference	007/ONIT/SC/SCITB/2018 Lire
	Titre/objet	TENDER NOTICE SANTA COUNCIL INTERNAL TENDERS' BOARDOPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°7/ONIT/SC/SCITB/2018 OF 16/05/2018 THE REHABILITATION OF THE MAYORS RESIDENCE IN SANTA, MEZAM DIVISIONOF THE NORTH WEST REGION.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	06-06-2018

3	Reference	001/AONO/ Camair-Co/CIPM/2018 25/05/2018 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/ CAMAIR-CO/CIPM/2018 25/05/2018 POUR LA SELECTION D'UN CABINET CHARGE D'ACCOMPAGNER LA CAMEROON AIRLINES CORPORATION (CAMAIR-CO) DANS LE PROCESSUS DE RENOUELEMENT DE SA CERTIFICATION E-IOSA 2018 FINANCEMENT : BUDGET CAMAIR-CO, EXERCICE 2018
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	15-06-2018

4	Reference	018/BIS/2018/AONO/PR/MINMAP/DREN/DDMD/CDPMMD/T-BEC Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°018/BIS/2018/AONO/PR/MINMAP/DREN/DDMD/CDPMMD/T-BEC DU 22/05/2018 ENPROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNCENTRE PRESCHOAIRE COMMUNAUTAIRE A BARKAVA DANSL'ARRONDISSEMENT DE KAI-KAI.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2018 MONTANT PREVISIONEL: 8 000 000 PAR LOTDÉLAI D'EXÉCUTION : 90 JOURS
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	11-06-2018

5	Reference	025/BIS/2018/AONO/PR/MINMAP/DREN/DDMD/CDPMMD/T-BEC Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°025/BIS/2018/AONO/PR/MINMAP/DREN/DDMD/CDPMMD/T-BEC DU 22/05/2018 ENPROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOCDEDEUX (02) SALLS DECLASSE EQUIPEES AU LYCEE DEMADALAM DANSL'ARRONDISSEMENT DE KAI-KAIFINANCEMENT : RESSOURCE PROPRE DE LA COMMUNE DE KAI-KAI, EXERCICE 2018.MONTANT PREVISIONEL : 20 500 000 FCFADÉLAI D'EXÉCUTION : 90 JOURS
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	11-06-2018

RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference 01/AONO/C/KRI/CIPM-TR/2018 Lire Titre/objet APPEL OFFRES NATIONAL OUVERTN° 01/C/KRL/CIPM-TR/2018 DU 27/04/2018,EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DEREHABILITATION DE LA ROUTE IBOU-NDJAGARE DANS LACOMMUNE DE KOUSSERI, DEPARTEMENT DU LOGONE ETCHARI Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture 29-05-2018
----------	---

7	Reference °029/BIS/2018/AONO/PR/MINMAP/DREN/DDMD/CDPMMD/T-RO Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°029/BIS/2018/AONO/PR/MINMAP/DREN/DDMD/CDPMMD/T-ROUTE DU 22/05/2018EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UNEPISTE AGRICOLE 6,8 KM DOUDOULA-WIBIWA DANS L'ARRONDISSEMENTDETCHATIBALIFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINADER, EXERCICE 2018.COÛT PRÉVISIONNEL : 25 000 000 FCFADÉLAI D'EXÉCUTION : 90 JOURS Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 11-06-2018
----------	---

8	Reference 0007/AONR/MINT/CMPM/2018 DU 22 MAI 2018 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°0007/AONR/MINT/CMPM/2018 DU 22 MAI 2018 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ETUDES POUR L'APPUI DU MINT A L'ELABORATION DES PROGRAMMES D'ACTIONS DE PREVENTION ROUTIERE. FINANCEMENT :- FONDS ROUTIER, EXERCICE : 2018, POUR LA PARTIE HORS TAXES ;- LE BF-MINT, EXERCICE 2018, POUR LA PARTIE TAXES (TVA) Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 29-06-2018
----------	--

9	Reference 006/AONR/MINT/CMPM/2018 DU 22 MAI 2018 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 006/AONR/MINT/CMPM/2018 DU 22/05/2018POUR L'ETUDE DIAGNOSTIQUE DES CAUSES DE LA RECRUDESCENCE OU DE RESURGENCE DE L'INSECURITE ROUTIERE SUR LES PRINCIPAUX AXES ROUTIERS DU CAMEROUN. FINANCEMENT : - FONDS ROUTIER, EXERCICE : 2018, POUR LA PARTIE HORS TAXES ; - LE BF-MINT, EXERCICE 2018, POUR LA PARTIE TAXES (TVA) Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture 02-07-2018
----------	--

10	Reference 031 /2018/AONO/PR/MINMAP/DREN/DDMD/CDPMMD/T-BEC Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATJONAL OUVERTN°031 /2018/AONO/PR/MINMAP/DREN/DDMD/CDPMMD/T-BEC DU 24/05/2018POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'ETAT CIVILSPECIAL (LOT 5) DE LA CHEFFEKIE DE DEGRE DE YAGOUADANS L'ARRONDISSEMENT DE YAGOUAFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2018.MONTANT PREVISIONEL : 30 221 599 FCTA Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 13-06-2018
-----------	---

11	Reference 005/AONR/MINT/CMPM/2018 DU 22/05/2018 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°005/AONR/MINT/CMPM/2018 DU 22/05/2018 MAITRISE D'ŒUVRE DU MARCHÉ PASSE PAR PROCEDURE DE GRE A GRE POUR LA FINALISATION DES OPERATIONS D'INSTALLATION DES RADARS FIXES DE SURVEILLANCE DE L'AXE ROUTIER YAOUNDE-DOUALA. FINANCEMENT : - FONDS ROUTIER, EXERCICE : 2018, POUR LA PARTIE HORS TAXES ; - LE BF-MINT, EXERCICE 2018, POUR LA PARTIE TAXES (TVA) Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture 26-06-2018
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

12	Reference 032/2018/AONO/PR/MINMAP/DREN/DDMD/CPMMD/T-BEC Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 032/2018/AONO/PR/MINMAP/DREN/DDMD/CPMMD/T-BEC DU 24/05/2018 ENPROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION NATIONALE DE MAYO-DANAY, DANS L'ARRONDISSEMENT DE YAGOUA. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINJEC, EXERCICE 2018. MONTANT PREVISIONNEL : 47 000 000 FCFA Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 13-06-2018
-----------	--

13	Reference 004/AONR/MINT/CMPM/2018 DU 22/05/2018 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 004/AONR/MINT/CMPM/2018 DU 22/05/2018 MAITRISE D'ŒUVRE DU MARCHÉ PASSE PAR PROCÉDURE DE GRE À GRE POUR L'EXTENSION ET LA RÉHABILITATION DES PANNEAUX LUMINEUX DE DIFFUSION DES MESSAGES DE PRÉVENTION ROUTIÈRE. FINANCEMENT : - FONDS ROUTIER, EXERCICE : 2018, POUR LA PARTIE HORS TAXES ; - LE BF-MINT, EXERCICE 2018, POUR LA PARTIE TAXES (TVA) Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture 27-06-2018
-----------	---

14	Reference 027/AONO/MINSEP/CMPM/2018 DU 22 MAI 2018 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°027/AONO/MINSEP/CMPM/2018 DU 22 MAI 2018 POUR LA SÉLECTION D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA RÉALISATION DE L'ÉTUDE COMPLÉMENTAIRE POUR LA CONSTRUCTION DES PLATE-FORMES SPORTIVES D'ÉBOLOWA ; BERTOUA ; NGAOUNDERE ET MAROUA (EN PROCÉDURE D'URGENCE) Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 15-06-2018
-----------	---

15	Reference 0667/AONO/MINEPAT/CMSPM/2018 DU 08 MAI 2018 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000667/AONO/MINEPAT/CMSPM/2018 DU 08 MAI 2018, EN VUE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE USINE D'EXTRACTION D'HUILE D'AVOCAT DANS LA COMMUNE DE MBOUDA (DANS LA LOCALITE DE BAFOUNDA), DÉPARTEMENT DES BAMBOUTOS, RÉGION DE L'OUEST. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 31-05-2018
-----------	--

16	Reference 004/AONO/CIPM/18 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 004 /AONO/DNK/C.EKA/CIPM/18 DU 29 MAI 2018 POUR LA RÉHABILITATION DE LA ROUTE CARREFOUR NYONG CAM TOUR PREFECTURE D'ESEKA ET CARREFOUR NYONG CAM TOUR HOPITAL DE DISTRICT D'ESEKA, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLE Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture 19-06-2018
-----------	--

17	Reference 005/AONO/CIPM/18 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/DNK/C.EKA/CIPM/18 DU 31 MAI 2018 POUR LA FOURNITURE DE L'ÉQUIPEMENT DE L'HÔTEL DE VILLE D'ESEKA, ARRONDISSEMENT D'ESEKA, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCÉDURE D'URGENCE Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 21-06-2018
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

18	Reference 03/AONO/CIPM/18 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N0003/AONO/ DNK/C.EKA/CIPM/18 DU 29 MAI 2018 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE CARREFOUR NYONG CAMTOUR-PREFECTURE D'ESEKA ET CARREFOUR NYONG CAMTOUR- HOPITAL DE DISTRICT D'ESEKA DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 19-06-2018
-----------	---

19	Reference 002/DDC/C/KRI/SG/CIPM-AI/2018 Lire Titre/objet AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION 002/DDC/C/KRI/SG/CIPM-AI/2018 DU 11/05/2018 CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOERICITEHUMAINE AU CES D'ADJAIN ET D'UNE MINI AFP PASTORAL EQUIPEDE DEUX ABRELLVOIRS. IVUNE POMPE IMMERCLEI: A ENERGIEPHOTOVOLTAÏQUE A LACTA I, ET A MASSAKI COMMUNE DEKOUSSEKI, DEPARTEMENT DU LOGONE FV CELARL. REGION DFL'EXTREME NORD Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 04-06-2018
-----------	--

20	Reference 003/DDC/C/KRI/SG/CIPM-AI/2018 Lire Titre/objet AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONN' 003/DDC/C/KRI/SG/CIPM-AI/2018 DU 11/05/2018 CONSTRUCTION D'UN BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSEEQUIPEES ET UN BLOC DE LATRINE AU C.E.S D'ADIAINE DANSLA COMMUNE DE KOUSSEKI DEPARTEMENT DU LOGONE ETCHARI Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 04-06-2018
-----------	--

21	Reference 0066 /DC/MINFOF/CMPM/2018 DU 24 MAI 2018 Lire Titre/objet AVIS DE CONSULTATION N°0066 /DC/MINFOF/CMPM/2018 DU 24 MAI 2018 RELATIVE A L'ACQUISITION DES MACHINES ET PETITS OUTILLAGES AU PROFIT DU CENTRE DES METIERS BOIS DE L'ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE BINGUELA (EPAB) Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 26-06-2018
-----------	---

22	Reference 012/DC/MINADER/CMPM/2018 DU 25 MAI 2018 Lire Titre/objet AVIS DE CONSULTATION OUVERTE POUR LA DEMANDE DE COTATION N°012/DC/MINADER/CMPM/2018 DU 25 MAI 2018 RELATIVE A L'ACQUISITION DES INSECTICIDES NEMATICIDES POUR LA PROTECTION MINIMALE DES BANANERAIES AU MINADER.FINANCEMENT : BUDGET DU MINADER EXERCICE 2018 Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 14-06-2018
-----------	---

23	Reference 001/DC/C.MROU/CIPM/2018 Lire Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°001/DC/C.MROU/CIPM/C.MROU/2018 DU 14/05/2018 POUR LA FOURNITURE D'UNE SCIE MOBILE DE TYPE «LUCAS MIL» À LA COMMUNE DE MINDOUROU, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST (LOT UNIQUE) Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 05-06-2018
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

24	Reference 07/AAMI/MINJEC/SG/DAG/SDBBM/SM/2016 DU 26/08/2016 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET (EN PROCEDURE D'URGENCE) N° 07/AAMI/MINJEC/SG/DAG/SDBBM/SM/2016 DU 26/08/2016 RELATIF À LA SÉLECTION DES CABINETS D'ARCHITECTES/BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES POUR L'ÉLABORATION DE DIX (10) PLANS ARCHITECTURAUX ET TECHNIQUES TYPES DES PROJETS DE CONSTRUCTION ET D'ÉQUIPEMENT DES FOYERS ET MAISONS DES JEUNES DES VILLAGES ET DES QUARTIERS DES VILLES FINANCEMENT : BIP MINEPAT, EXERCICE 2016 MAÎTRE D'OUVRAGE : MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION CIVIQUE Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 27-09-2016
-----------	--

25	Reference 0329/DIPL/D12/SDBMM/SM Lire Titre/objet DÉCISION N° 0329/DIPL/D12/SDBMM/SM DU 22 MAI 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE N° 003/LC/MINREX/CMPM/2018 PASSÉE APRÈS DEMANDE DE COTATION N°002/DC/ MINREX/CMPM/2018 DU 06 AVRIL 2018, POUR L'ACHAT DU MOBILIER DE BUREAU AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

26	Reference 014/D/MINMAP/SG/DR-CE/DDMAP/SPM/BAM/mve Lire Titre/objet NO 014/D/MINMAP/SG/DR-CE/DDMAP/SPM/BAM/MVE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 014/AONO/PR/MINMAP/DR-CE/DD-MFDI/CDPM/2018 DU 09 AVRIL 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION EN PANNEAUX SOLAIRES DU CSI D'AFANOYOA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III MATRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE YAOUNDE III FINANCEMENT : BIP MINEE EXERCICE 2018 Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	---

27	Reference 00/L/MINMAP/RDNW/DDMOMO Lire Titre/objet POSTPONEMENT OF OPENING DATE (2ND POSTPONEMENT) MINFUL OF THE FIRST POSTPONEMENT OF BID OPENNING DATE OF 09/05/2019 , GIVEN THEFACT THAT THE CONTRACTOR GLOBAL LINKS INGENEERING COMPANYLTD ONLYGOT THE MODIFIED BILL OF QUANTITIES ON THE 23/05/2018 AND NEEDS TIME TO PROPERLY PREPARE HIS BID, THE DIVISIONAL DELEGATE OF PUBLIC CONTRACTS FOR MOMO DELEGATED CONTRACTING AUTHORITY POSTPONDS THE OPENING DATE OF THE BIDS OF THE TENDER MENTIONED BELOW AS FOLLOWS: Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

28	<p>Reference 03/A/MINDLD/NWR/BU/EC/ECITB/2018 Lire</p> <p>Titre/objet</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

SUBJECT: ADDENDUM FOR CONTRACTS LAUNCHED WITHIN THE FRAMEWORK OF THE CONVENTION FOR CO-FINANCING OF MICRO PROJECTS IN ELAK OKU COUNCIL AREA BY PNDP AND ELAK OKU COUNCIL, 02 PROJECTS WERE LAUNCHED THROUGH REQUEST FOR QUOTATION IN ELAK COUNCIL BY THE INTERNAL TENDERS BOARD. FOLLOWING THE INDICATION FROM SOME CONTRACTORS SHORTLISTED, OF THEIR UNWILLINGNESS TO TENDER FOR THE PROJECTS DUE TO THEIR FINANCIAL SITUATION AND REQUEST FROM ALL THE BIDDERS FOR ADDITIONAL TIME DUE TO THE NUMEROUS GHOST TOWNS DEPRIVING THEM FROM THE NECESSARY FACILITIES, MAKE IT IMPOSSIBLE TO HAVE THE REQUIRED NUMBER OF BIDDERS (3 PER LOT) AS THE PER PRESCRIPTIONS BEFORE OPENING CAN BE PROCEEDED. I HEREBY THIS ADDENDUM RESCHEDULE THE DATE FOR BID OPENING SESSION BY THE INTERNAL TENDERS BOARD AS FOLLOWS: 1) THE CONSTRUCTION OF A 5M SPAN BRIDGE LINKING MBOCKENGHAS AND SIMONKOH AND INSTALLATION OF A (1)1000 RING CULVERT AT SIMONKOH IN ELAK MUNICIPALITY, THAT WAS SUPPOSED TO BE OPENED ON THE 23RD OF MAY 2018 AT 10:30 AM, SHALL NOW BE OPENED ON WEDNESDAY THE 30TH OF MAY 2018 AT 10:30 PROMPT, EVERYTHING BEING EQUAL; 2) CONSTRUCTION AND EXTENSION OF THE TANKIY GRAVITY WATER SUPPLY SCHEME WITH 12 STAND TAPS IN ELAK OKU MUNICIPALITY, THAT WAS SUPPOSED TO BE OPENED ON THE 23RD OF MAY 2018, SHALL NOW BE OPENED ON WEDNESDAY THE 30TH OF MAY 2018 AT 10:30 PROMPT, EVERYTHING BEING EQUAL. ALL THE POTENTIAL BIDDERS SHOULD TREAT THIS AS A MATTER OF URGENCY.

29	<p>Reference 257/PR/MINMAP/RDNW/SMI/2018 Lire</p> <p>Titre/objet</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

SUBJECT: POSTPONMENT OF THE LATEST DATE OF SUBMISSION AND OPENING OF BID RELATIVE TO TENDER FILE N° 08C/ONIT/RDMINMAP/NWR/2018 OF 30/4/ 2018 FOR THE RURALELECTRIFICATION OF NGVUINKEI • LUM - NTOWEL VILLAGES IN OKU SUBDIVISION, BUI DIVISION (STEP 1): NGVUINKEI RE-LAUNCH. IN CONSIDERATION TO THE CELEBRATION OF THE 46th NATIONAL DAY SLATED FOR THE 20TH MAY 2017 WHICH FALLS ON A SUNDAY CONSEQUENTLY MAKING MONDAY THE 21ST PUBLIC HOLIDAY IN RESPECT OF REGULATIONS IN FORCE, THE REGIONAL DELEGATE OF PUBLIC CONTRACTS FOR THE NORTH WEST (CONTRACTING AUTHORITY), HEREBY FORWARDS THE LATEST DATE OF SUBMISSION AND OPENING OF BIDS FOR THE ABOVE TENDER INITIALLY SCHEDULED FOR THE 21/05/2018 TO THE 23/05/2018 AT 12: NOON. MEANWHILE, THE BIDDERS ARE REQUESTED TO COLLECT THE POSTPONEMENT DECISION AT THE REGIONAL DELEGATION OF PUBLIC CONTRACTS FOR THE NORTH WEST. THE REGIONAL DELEGATE FURTHER REGRETS ANY INCONVENIENCES CAUSED BY THIS.

30	<p>Reference Additif N°1 Lire</p> <p>Titre/objet</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°000009/AOIO/MINDCAF/CMPM/2018 DU 18 AVRIL 2018 POUR LES TRAVAUX DE DENSIFICATION DU RÉSEAU GÉODÉSIQUE NATIONAL DANS LES RÉGIONS DU LITTORAL, DU NORD, DE L'EXTRÊME-NORD ET DU SUD-OUEST DU CAMEROUN FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINDCAF IMPUTATIONS: 52 37 481 01 441410 2031, 52 37 481 01 441510 2031 ET 52 37 481 01 441910 2031

31	<p>Reference 01 Lire</p> <p>Titre/objet</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

ADDITIFS N°01 À L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N° 0074/AOIO/CAA/PDST/CIPM/2018 DU 10 AVRIL PORTANT SUR LA PROROGATION DE LA DATE DE DÉPÔT DES OFFRES, MODIFICATION DU LIEU DE DÉPÔT DES OFFRES ET ORGANISATION D'UNE VISITE DES SITES D'INSTALLATION DES ÉQUIPEMENTS À ACQUÉRIR ET D'AUTRES OBSERVATIONS FAITES DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONALES POUR LA FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS DE SURETÉ DANS LES QUATRE AÉROPORTS INTERNATIONAUX DU CAMEROUN (YAOUNDÉ, DOUALA, GAROUA ET MAROUA).

RESUME DES CONSULTATIONS

32

Reference [10/ONIT/MINATD/NC/NCITB/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet TENDER NOTICEOPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 10/ONIT/MINATD/NC/NCITB/2018 OF 17/05/2018 FOR THE CONSTRUCTION OF A FLOATING LANDING STAGE AT LAKE BAMBALANG IN NGOKETUNJIA DIVISION OF THE NORTH WEST REGION. FINANCING: MINTOUL PUBLIC INVESTMENT BUDGET OF 2018

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 05-06-2018

33

Reference [COMMUNIQUE N°104/CUD/SG/DIVMAP/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°104/CUD/SG/DIVMAP/2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°11/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 19 MARS 2018 POUR L'AMENAGEMENT DES BLOCS TECHNIQUES COMPLEMENTAIRES DE LA ROUTE DE MABANDA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2018

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

34

Reference [014/C/MINMAP/SG/DR-CE/DDMAP/SPM/BAM/mve](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE NO 014/C/MINMAP/SG/DR-CE/DDMAP/SPM/BAM/MVE DU 17 MAI 2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 014/AONO/PR/MINMAP/DR-CE/DD-MFDI/CDPM/2018 DU 09 AVRIL 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION EN PANNEAUX SOLAIRES DU CSI D'AFANOYOA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III MATRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE YAOUNDE III FINANCEMENT : BIP MINEE EXERCICE 2018

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

35

Reference [013/C/PR/MINMAP/SG/DR-CE/DD-MFDI/SPM/BAM/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°013/C/PR/MINMAP/SG/DR-CE/DD-MFDI/SPM/BAM/2018 DU 17 MAI 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 012/AAONO/PR/MINMAP/DR-CE/DD-MFDI/SPM/CDPM/2018 DU 02 AVRIL 2018 , POUR LES TRAVAUX DE BITUMAGE DE L'ENTREE PRINCIPALE DE LA MAIRIE DE YAOUNDE II, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II FINANCEMENT : BUDGET CAY2/ EXERCICE 2018.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

36

Reference [229DIPL/D12/SDBMM/SM](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUÉ DE REPORT N° 0000229DIPL/D12/SDBMM/SM DU 15 MAI 2018

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

37

Reference [015/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUÉ DE PRESSE N° 015/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM DU 24 MAI 2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT CONCERNANT LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°007/AONO/MINTOUL/CMPM/2018 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE AVEC RÉSERVOIR AU CENTRE TOURISTIQUE DE KALÉ

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

38

Reference [009/C/MINPMEESA/CAB/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUÉ N° 009/C/MINPMEESA/CAB/2018 DU 24 MAI 2018 PORTANT PUBLICATION DÉFINITIVE DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 009/AONR/MINPMEESA/CMPM/2018 DU 21 MARS 2018 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ÉTUDES CHARGÉ DE LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE DU VILLAGE ARTISANAL SPÉCIAL DE FOUMBAN (PROCÉDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2018 IMPUTATION BUDGÉTAIRE : 52 39 513 05 441717 2021 911

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

39

Reference [012/C/MINPMEESA/CAB/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUÉ N° 012/C/MINPMEESA/CAB/2018 DU 24 MAI 2018 PORTANT PUBLICATION DÉFINITIVE DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 012/AONR/MINPMEESA/CMPM/2018 DU 27 MARS 2018 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA MISE EN PLACE DE L'INTRANET AU MINPMEESA (PROCÉDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2018 IMPUTATION BUDGÉTAIRE : 52 39 514 08 320016 2249 911

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

40

Reference [1944/18/ADC/DG/DA/DA.A/DA.AM/ta](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 1944 -18/ADC/DG/DA/DA.A/DA.AM/TA PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/ADC/CIPM/2018 DU 28/02/2018

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

41

Reference [0044/DIPL/D12/SDBMM/SM](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUÉ DE REPORT N° 0044/DIPL/D12/SDBMM/SM DU 22 MAI 2018

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

42

Reference [004/A/MINPMEESA/CAB/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N° 004/A/MINPMEESA/CAB/2018 DU 24 MAI 2018 PORTANT REPORT DES DATES DE DÉPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES DE L'APPEL D'OFFRES N° 014/AONO/MINPMEESA/CMPM/2018 DU 25 AVRIL 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES VRD, DES PARKINGS ET AMÉNAGEMENT DES ESPACES VERTS DE LA PÉPINIÈRE NATIONALE PILOTE D'EDÉA (PROCÉDURE D'URGENCE).

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

43

Reference [026/C/MINSEP/CMPM/2016 DU 22 MAI 2018](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°026/C/MINSEP/CMPM/2016 DU 22 MAI 2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°018/AONR/MINSEP/CMPM/2018 DU 03 AVRIL 2018 POUR LA SELECTION D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA REALISATION DE L'ETUDE COMPLEMENTAIRE POUR LA CONSTRUCTION DES PLATE-FORMES SPORTIVES D'EBOWLA ; BERTOUA ; NGAOUNDERE ET MAROUA, INFRUCTUEUSE

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

44	Reference 012/C/MINMAP/SG/DR-CE/DDMAP/SPM/BAM Lire Titre/objet COMMUNIQUE NO 012 /C/MINMAP/SG/DR-CE/DDMAP/SPM/BAM/MVE DU 17 MAI 2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 013/AONO/MINMAP/DRMAP-CE/DDMAP-MFDI/CDPM/2018 DU 10 AVRIL 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE (01) MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE (AEP) AU QUARTIER ETOA (LIEU-DIT ANCIENNE CHEFFERIE) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III DEPARTEMENT DU MFOUNDI « PHASE 1 Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	---

45	Reference COMMUNIQUE N°102/CUD/SG/DIVMAP/2018 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°102/CUD/SG/DIVMAP/2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°14/AONO/CUD/CIPM/2018 DU 29 MARS 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET D'EQUIPEMENT DES BUREAUX DES AGENTS CUD POSTES AU NIVEAU DU LIT FILTRANT DU BOIS DE SINGES ET AU NIVEAU DU QUAI DE PK14 FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2018 Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

46	Reference 40/18MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP Lire Titre/objet COMMUNIQUÉ N° 40/18MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP. /- PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 08/AONO/MINESEC/CMPM/2018 DU 29 MARS 2018 Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

47	Reference 007/FODECC/ADM/DAF/SAJRH/2018 DU 28 MAI 2018 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 007/FODECC/ADM/DAF/SAJRH/2018 DU 28 MAI 2018 AUX SOUMISSIONNAIRES DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONR/FODECC/CIPM-FODECC/2018 DU 23 AVRIL 2018 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET COMPTABLE POUR L'ASSISTANCE COMPTABLE ET LA PRODUCTION DES ETATS FINANCIERS DES EXERCICES 2017, 2018 ET 2019 AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

48	Reference COMMUNIQUE N°103/CUD/SG/DIVMAP/2018 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°103/CUD/SG/DIVMAP/2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°13/AONO/CUD/CIPM/2018 DU 26 MARS 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES POSTES DE POLICE A TRAVERS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2018 Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

49	Reference 020/MINADER/SG/DRFP/SM/BS Lire Titre/objet COMMUNIQUÉ N° 020/MINADER/SG/DRFP/SM/BS DU 08 MAI 2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N° 008/DC/MINADER/CMPM/2018.FINANCEMENT : BIP (PDHUPU), EXERCICE 2018. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

50

Reference [0041/DIPL/ D12/SDBMM/SM](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUÉ N° 0041/DIPL/ D12/SDBMM/SM DU 22 MAI 2018 DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 003/ADC/MINREX/CMPM/2018 DU 05 AVRIL 2018, POUR L'ACHAT DES LICENCES INFORMATIQUES AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

51

Reference [021/MINADER/SG/DRFP/SM/BS](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUÉ N° 021/MINADER/SG/DRFP/SM/BS DU 08 MAI 2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°009/DC/MINADER/CMPM/2018FINANCEMENT : BIP (PDHUPU), EXERCICE 2018

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

52

Reference [007/FODECC/ADM/DAF/SAJRH/2018 DU 28 MAI 2018](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 007/FODECC/ADM/DAF/SAJRH/2018 DU 28 MAI 2018 AUX SOUSMISSIONNAIRES DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONR/FODECC/CIPM-FODECC/2018 DU 23 AVRIL 2018 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET COMPTABLE POUR L'ASSISTANCE COMPTABLE ET LA PRODUCTION DES ETATS FINANCIERS DES EXERCICES 2017, 2018 ET 2019 AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

53

Reference [COMMUNIQUE N°102/CUD/SG/DIVMAP/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°102/CUD/SG/DIVMAP/2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°14/AONO/CUD/CIPM/2018 DU 29 MARS 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET D'EQUIPEMENT DES BUREAUX DES AGENTS CUD POSTES AU NIVEAU DU LIT FILTRANT DU BOIS DE SINGES ET AU NIVEAU DU QUAI DE PK14 FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2018

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

54

Reference [COMMUNIQUE N°103/CUD/SG/DIVMAP/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°103/CUD/SG/DIVMAP/2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°13/AONO/CUD/CIPM/2018 DU 26 MARS 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES POSTES DE POLICE A TRAVERS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2018

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

55

Reference [0043/DIPL/D12/SDBMM/SM](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUÉ N° 0043/DIPL/D12/SDBMM/SM DU 22 MAI 2018 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°002 /DC/MINREX/CMPM/2018 DU 06 AVRIL 2018, POUR L'ACHAT DU MOBILIER DE BUREAU AU MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

56	Reference 026/C/MINSEP/CMPM/2016 DU 22 MAI 2018 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°026/C/MINSEP/CMPM/2016 DU 22 MAI 2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°018/AONR/MINSEP/CMPM/2018 DU 03 AVRIL 2018 POUR LA SELECTION D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA REALISATION DE L'ETUDE COMPLEMENTAIRE POUR LA CONSTRUCTION DES PLATE-FORMES SPORTIVES D'EBOWA ; BERTOUA ; NGAOUNDERE ET MAROUA, INFRUCTUEUSE Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	--

57	Reference COMMUNIQUE N°104/CUD/SG/DIVMAP/2018 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°104/CUD/SG/DIVMAP/2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°11/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 19 MARS 2018 POUR L'AMENAGEMENT DES BLOCS TECHNIQUES COMPLEMENTAIRES DE LA ROUTE DE MABANDA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2018 Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	--

58	Reference 1944/18/ADC/DG/DA/DA.A/DA.AM/ta Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 1944 -18/ADC/DG/DA/DA.A/DA.AM/TA PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/ADC/CIPM/2018 DU 28/02/2018 Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	--

59	Reference 047/C/PR/MINMAP/DREN/DDMD/SPM/2018 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 047/C/PR/MINMAP/DREN/DDMD/SPM/2018 DU 18 MAI 2018 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/BIS/AONO/PR/MINMAP/DREN/DDMD/CDPMMD/T-BEC DU 17/04/2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ECOLES PUBLIQUES DE WARSAYE DANS L'ARRONDISSEMENT DE DATCHEKA, DEPARTEMENT DUMAYO-DANAY, REGION DE L'EXTRÊME-NORD. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

60	Reference 048/C/PR/MINMAP/DREN/DDMD/SPM/2018 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 048/C/PR/MINMAP/DREN/DDMD/SPM/2018 DU 18 MAI 2018 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°030/AONO/PR/MINMAP/DREN/DDW1D/CDPMMD/T-ROUTE DU 17/04/2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UNE PISTE AGRICOLE 5 KW DAMA-TARSIA DANS L'ARRONDISSEMENT DE KAI-KAI, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTRÊME-NORD. Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

61

Reference [049/C/PR/MINMAP/DREN/DDMD/SPM/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°049/C/PR/MINMAP/DREN/DDMD/SPM/2018 DU 18 MAI 2018 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°018/BIS/2018/AONO/PR/MINMAP/DREN/DDMD/CDPMMMD/T-BEC DU 17/04/2018 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE PRÉSCOLAIRE COMMUNAUTAIRE À MADALAM DANS L'ARRONDISSEMENT DE KAIKAI, DÉPARTEMENT DU MAYO-DANAY, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINEDUB - EXERCICE 2018

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

62

Reference [DECISION N° 160/D/CUD/SG/DIVMAP/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 160/D/CUD/SG/DIVMAP/2018 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 11/AONO/CUD/CIPM/2018 DU 19 MARS 2018 POUR L'AMÉNAGEMENT DES BLOCS TECHNIQUES COMPLÉMENTAIRES DE LA ROUTE DE MABANDA

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

63

Reference [050/C/PR/MINMAP/DREN/DDMD/SPM/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 050/C/PR/MINMAP/DREN/DDMD/SPM/2018 DU 23 MAI 2018 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°027/2018/AONO/PR/IVIINMAP/DREN/DDMD/CDPIVIMD/T-BEC DU 09/04/2018 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION DES ÉCOLES PUBLIQUES EPB KARTOUA DANS L'ARRONDISSEMENT DE VELE, DÉPARTEMENT DU MAYO-DANAY, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD. FINANCEMENT ; BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINEDUB - EXERCICE 2018

Nature de prestation Travaux

Date de cloture N/A

64

Reference [013/D/PR/MINMAP/SG/DR-CE/DD-MFDI/SPM/BAM/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°013/D/PR/MINMAP/SG/DR-CE/DD-MFDI/SPM/BAM/2018 DU 17 MAI 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 012/AAONO/PR/MINMAP/DR-CE/DD-MFDI/SPM/CDPM/2018 DU 02 AVRIL 2018, POUR LES TRAVAUX DE BITUMAGE DE L'ENTRÉE PRINCIPALE DE LA MAIRIE DE YAOUNDE II, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE EN PROCÉDURE D'URGENCE MAÎTRE D'OUVRAGE : LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II FINANCEMENT : BUDGET CAYII / EXERCICE 2018

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

65

Reference [DECISION N° 159/D/CUD/SG/DIVMAP/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 159/D/CUD/SG/DIVMAP/2018 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 14/AONO/CUD/CIPM/2018 DU 26 MARS 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET D'ÉQUIPEMENT DES BUREAUX DES AGENTS CUD POSTES AU NIVEAU DU LIT FILTRANT DU BOIS DES SINGES ET AU NIVEAU DU QUAI PK 14.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

66	Reference	235/18/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP Lire
	Titre/objet	DÉCISION N° 235/18/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP DU 23 MAI 2018 PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ AU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

67	Reference	024/D/PR/MINMP/SG/DR-AD/DD MB/SPM/2018 Lire
	Titre/objet	DECISION N°024/D/PR/MINMP/SG/DR-AD/DD MB/SPM/2018 DU 18 MAI 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS N°015/AONO/R-AD/D-MB/DDMP/CDPM/C-DIR/2018 DU 13 AVRIL 2018 POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CENTRE DE SANTE INTEGRE(CSI) DE BAGODO,COMMUNE DE DIR,DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

68	Reference	009/D/MINPMEESA/CAB/2018 Lire
	Titre/objet	DÉCISION N° 009/D/MINPMEESA/CAB/2018 DU 24 MAI 2018 PORTANT PUBLICATION DÉFINITIVE DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 009/AONR/MINPMEESA/CMPM/2018 DU 21 MARS 2018 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ÉTUDES CHARGÉ DE LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE DU VILLAGE ARTISANAL SPÉCIAL DE FOUMBAN(PROCÉDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

69	Reference	012/D/MINPMEESA/CAB/2018 Lire
	Titre/objet	DÉCISION N° 012/D/MINPMEESA/CAB/2018 DU 24 MAI 2018 PORTANT PUBLICATION DÉFINITIVE DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 012/AONR/MINPMEESA/CMPM/2018 DU 27 MARS 2018 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA MISE EN PLACE DE L'INTRANET AU MINPMEESA (PROCÉDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

70	Reference	0413/18/ADC/DG/DA/DA.A/DA.AM/ta Lire
	Titre/objet	DECISION N° 0413-18/ADC/DG/DA/DA.A/DA.AM/TA PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'INFRASTRUCTURES D'ONDULEURS À LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

71	Reference	DECISION N° 158/D/CUD/SG/DIVMAP/2018 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 158/D/CUD/SG/DIVMAP/2018 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 13/AONO/CUD/CIPM/2018 DU 26 MARS 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES POSTES DE POLICE A TRAVERS LA VILLE DE DOUALA.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

72	<p>Reference 012/D/MINMAP/SG/DR-CE/DDMAP/SPM/BAM Lire</p> <p>Titre/objet DECISION NO 012/D/MINMAP/SG/DR-CE/DDMAP/SPM/BAM/MVE DU 17 MAI 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES N° 013/AONO/MINMAP/DRMAP-CE/DDMAP-MFDI/CDPM/2018 DU 10 AVRIL 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE (01) MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE (AEP) AU QUARTIER ETOA (LIEU-DIT ANCIENNE CHEFFERIE) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III DEPARTEMENT DU MFOUNDI « PHASE 1 MATRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE YAOUNDE III FINANCEMENT : BIP MINEE EXERCICE 2018</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

73	<p>Reference 130/D/MINSEP/2018 DU 22 MAI 2018 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N° 130/D/MINSEP/2018 DU 22 MAI 2018 PORTANT DECLARATION DE LA CONSULTATION RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINTN°018/AONR/MINSEP/CMPM/2018 DU 03 AVRIL 2018 POUR LA SELECTION D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA REALISATION DE L'ETUDE COMPLEMENTAIRE POUR LA CONSTRUCTION DES PLATE-FORMES SPORTIVES D'EBOWLA ; BERTOUA ; NGAOUNDERE ET MAROUA, INFRACTUEUSE.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

74	<p>Reference 536/D/MINADER/SG/DRFP/SM/BS Lire</p> <p>Titre/objet DÉCISION N° 536/D/MINADER/SG/DRFP/SM/BS PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N°009/DC/MINADER/CMPM/2018 DU 28 MARS 2018</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

75	<p>Reference 535/D/MINADER/SG/DRFP/SM/BS Lire</p> <p>Titre/objet DÉCISION N° 535/D/MINADER/SG/DRFP/SM/BS PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N°008/DC/MINADER/CMPM/2018 DU 28 MARS 2018.</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

76	<p>Reference 004/C/PR/MINMAP/DRA/DD/D3/2018 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° 004/C/PR/MINMAP/DRA/DD/D3/2018 DU 23 MAI 2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°001BISBIS/AONO/AC/CDPM/CETIC-TONGO DU 03/05/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ATELIER DE MAÇONNERIE AU CETIC DE TONGO.</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

77	<p>Reference 024/C/PR/MINMAP/SG/DRAD/SMI/2018 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° 024/C/PR/MINMAP/SG/DRAD/SMI/2018 DU 24 MAI 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 022/AONO/PR/MINMAP/DR-AD/CRPM-TBEC/SMI/2018 DU 23 AVRIL 2018 POUR LES TRAVAUX DE FINALISATION DE L'AMENAGEMENT EXTERIEUR DE LA DELEGATION REGIONALE DES MARCHES PUBLICS DE L'ADAMAOUA MAITRE D'OUVRIAGE DELEGUE :</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

78

Reference [N°014/C/PR/MINMAP/SG/DREN/SMI/BST//2018](#) [Lire](#)

Titre/objet N°014/C/PR/MINMAP/SG/DREN/SMI/BST//2018 DU 03 MAI 2018PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT ENPROCEDURE D'URGENCE D'URGENCEN° 009/AAONO/PR/MINMAP/DREN/CRPM-EN/SMI/2018DU 12 MARS 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION DESTRAVAUX DE MISE EN DEPENS SUR CINQ (05) SITES À REBOISER DANS LE CADRE DEL'OPERATION SAHEL VERT, REGION DE L'EXTREME-NORD. EN -QUATRE (04) LOTS.MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE: LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTÉCTION DE LA NATURE ETDU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'EXTRÊME-NORD.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

79

Reference [021/C/PR/MINMAP/DR-OU/SMAS/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 021/C/PR/MINMAP/DR-OU/SMAS/2018 DU 17 MAI 2018 N°12/AONR/MINMAP/DR-OU/SMAS/CRPM-SPI/2018 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DE LA POURSUITE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN DU NDE PASSE SUIVANT LA LETTRE CIRCULAIRE N° 001754/L/PRC/MINMAP/SG /DGMI/DMTR/EECA DU 16 MARS 2018 DE MONSIEUR LE MINISTRE DELEGUE A LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE CHARGE DES MARCHES PUBLICS AUTORISANT DE PASSER LES MARCHES PLURIANNUELS EN PROCEDURE DE GRE A GRE POUR LA POURSUITE DES TRAVAUX.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

80

Reference [022/C/PR/MINMAP/DR-OU/SMI/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 022/C/PR/MINMAP/DR-OU/SMI/2018 DU 24 MAI 2018 PORTANT MODIFICATION DU MONTANT D'ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/MINMAP/DR-OU/CRPM-AI/2018 DU 15 MARS 2018 POUR LES TRAVAUX DE RENFORCEMENT ET D'ELECTRIFICATION DE CERTAINES LOCALITES (KOMAKO ET LYCEE TECHNIQUE DE TCHADA) DANS LA REGION DE L'OUEST (LOTI, KOMAKO).

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

81

Reference [021/D/PR/MINMAP/DR-OU/SMAS/CRPM-SPI /2018](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 021/D/PR/MINMAP/DR-OU/SMAS/CRPM-SPI /2018 DU 17 MAI 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE N° 009 /LC/MINMAP/DR-OU/SMAS/CRPM-SPI/2018 PASSE APRES LE DOSSIER DE CONSULTATION N°12/AONR/MINMAP/DR-OU/SMAS/CRPM-SPI/2018 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DE LA POURSUITE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN DU NDE PASSE SUIVANT LA LETTRE CIRCULAIRE N° 001754/L/PRC/MINMAP/SG /DGMI/DMTR/EECA DU 16 MARS 2018 DE MONSIEUR LE MINISTRE DELEGUE A LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE CHARGE DES MARCHES PUBLICS AUTORISANT DE PASSER LES MARCHES PLURIANNUELS EN PROCEDURE DE GRE A GRE POUR LA POURSUITE DES TRAVAUX

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

82

Reference [022/D/PR/MINMAP/DR-OU/SMI/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 022/D/PR/MINMAP/DR-OU/SMI/2018 DU 24 MAI 2018 PORTANT MODIFICATION DU MONTANT D'AHRIIBUTION DU MARCHE RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/MINMAP/DR-OU/CRPM-AI/2018 DU 15 MARS 2018 POUR LES TRAVAUX DE RENFORCEMENT ET D'ELECTRIFICATION DE CERTAINES LOCALITES (KOMAKO ET LYCEE TECHNIQUE DE TCHADA) DANS U REGION DE L'OUEST (LOT 1, KOMAKO).

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS**83****Reference** [022/C/PR/MINMAP/DR-OU/SMI/2018](#) [Lire](#)**Titre/objet**

COMMUNIQUE N° 022/C/PR/MINMAP/DR-OU/SMI/2018 DU 24 MAI 2018 PORTANT MODIFICATION DU MONTANT D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/MINMAP/DR-OU/CRPM-AI/2018 DU 15 MARS 2018 POUR LES TRAVAUX DE RENFORCEMENT ET D'ELECTRIFICATION DE CERTAINES LOCALITES (KOMAKO ET LYCEE TECHNIQUE DE TCHADA) DANS LA REGION DE L'OUEST (LOTI, KOMAKO).

Nature de prestation N/A**Date de cloture** N/A

COMMUNE DE KOZA

RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLLES ET D'UN BLOC DE LATRINES ATROIS COMPARTIMENTS AL'EP DE GABOUA ET L'EQUIPEMENT EN 60 TABLE-BANCS, 02 BUREAUX, 02 CHAISES ET 02 ARMOIRES AL'EP DE GABOUA, AL'EP DE KOZA I ET AL'EP DE KOZA II)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Le soumissionnaire placera l'original et six copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de **Koza**, Autorité Contractante, à **Mairie de la Commune de Koza** (Secrétariat de la Commune de ladite Commune), sis au secrétariat de la Mairie de Koza.

4.2. L'enveloppe cachetée portera la mention :

« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS

N° 001/DDC/REN/DMT/C.KOZA/SG/CIPM-AI/2018 DU 07/05/2018

Relatif aux travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe et d'un bloc latrines à trois compartiments à l'EP de Gaboua et l'équipemet en 60 table-bancs, 02 bureaux, 02 chaises et 02 armoires, à l'EP de Gaboua, à l'EP de Koza I et à l'EP de Koza II , Commune de Koza, Département du Mayo-Tsanaga, Région de l'Extrême-Nord

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».

1. 1. Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres	Le 29/05/2018, à 10 heures
--	-----------------------------------

1 Remises des offres

Lire plutot

Le soumissionnaire placera l'original et six copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de **Koza**, Autorité Contractante, à **Mairie de la Commune de Koza** (Secrétariat de la Commune de ladite Commune), sis au secrétariat de la Mairie de Koza.

4.2. L'enveloppe cachetée portera la mention :

« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS

N° 001/DDC/REN/DMT/C.KOZA/SG/CIPM-AI/2018 DU 07/05/2018

Relatif aux travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe et d'un bloc latrines à trois compartiments à l'EP de Gaboua et l'équipemet en 60 table-bancs, 02 bureaux, 02 chaises et 02 armoires, à l'EP de Gaboua, à l'EP de Koza I et à l'EP de Koza II , Commune de Koza, Département du Mayo-Tsanaga, Région de l'Extrême-Nord

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».

1. 1. Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres Le 08/06/2018 à 10Heure

2 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

. Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Maroua II, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux dates, heures et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis	Le 29/05/2018, à 11 heures
Lieu d'ouverture des plis	Salle des actes de la Commune de Koza

6.2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

Lire plutot

Date et heure d'ouverture des plis	Le 08/06/2018, à 11 heures
Lieu d'ouverture des plis	Salle des actes de la Commune de Koza

KOZA le 22 Mai 2018

Le MAIRE

NDJIDDA TAKOUDAMA

COMMUNE DE SANTA

TENDER NOTICE SANTA COUNCIL INTERNAL TENDERS' BOARD OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°7/ONIT/SC/SCITB/2018 OF 16/05/2018 THE REHABILITATION OF THE MAYORS RESIDENCE IN SANTA, MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION.

FINANCEMENT
DOTATION GENERALE DE DECENTRALISATION (DGD)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

The REHABILITATION OF THE MAYORS RESIDENCE IN SANTA, Mezam Division of the North West Region.

2. Consistance des prestations

N/A

3. Cout Prévisionnel

13,000,000

4. Allotissement

01

5. Participation et origine

N/A

6. Financement

Santa Council Budget 2018

7. Consultation du Dossier

Santo Council from 8om to 3:30 pm every working days

8. Acquisition du Dossier

26,000Frs

9. Remises des offres

12noon local time on 06/06/2018 at the Conference Hall of the Santa Council Internal Tenders' Board

10. Delai de Livraison

03 Months

11. Cautionnement Provisoire

260,000Fr

12. Recevabilité des Offres

N/A

13. Ouverture des Plis

1pm local time on 06/06/2018 at the
Conference Hall of the Santa Council Internal Tenders' Board.

14. Critères d'évaluation

N/A

15. Attribution

N/A

16. Durée Validité des Offres

90 days.

17. Renseignements Complémentaires

N/A

BAMENDA le 16 Mai 2018

Le MAYOR

SAMKIE ELVIS GANYAM II

CAMEROON AIRLINES CORPORATION

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/
CAMAIR-CO/CIPM/2018 25/05/2018 POUR LA SELECTION D'UN CABINET CHARGE D'ACCOMPAGNER LA
CAMEROON AIRLINES CORPORATION (CAMAIR-CO) DANS LE PROCESSUS DE RENOUVELLEMENT DE
SA CERTIFICATION E-IOSA 2018 FINANCEMENT : BUDGET CAMAIR-CO, EXERCICE 2018**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la sélection d'un Cabinet chargé d'accompagner la Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co) dans le processus de renouvellement de sa certification E-IOSA 2018, le Directeur Général de Cameroon Airlines Corporation lance un Appel d'Offres National Ouvert (AONO) en procédure d'urgence au titre de l'exercice budgétaire 2018.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, portent sur la sélection d'un Cabinet chargé d'accompagner la Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co) dans le processus de renouvellement de sa certification E-IOSA 2018. Le cabinet sélectionné mettra en œuvre tous les moyens indispensables au bon déroulement des prestations qui lui seront confiées dans le cadre du contrat et d'exécuter celui-ci en conformité avec les règles de l'art, les principes déontologiques, ainsi que la législation en vigueur.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **34 600 000 FCFA** Toutes Taxes Comprises

4. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'offres feront l'objet d'un lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Cabinets spécialisés dans l'accompagnement des compagnies aériennes dans le renouvellement de leur certification E-IOSA.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres seront financées par le budget de la **Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co), Exercice 2018.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables au Département des Moyens Généraux (Service des Marchés Publics) de la Camair-Co situé à l'ancien aéroport de Douala (Base militaire 201).

Tel: 233 42 20 10/ 233 50 55 55/ 233 50 55 38

Fax: 233 42 20 30

Email: tender.board@camair-co.net

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu au Département des Moyens Généraux (Service des Marchés Publics) de la Camair-Co situé à l'ancien aéroport de Douala (Base militaire 201), sur présentation du reçu de versement de la somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) Francs CFA** à la banque BICEC compte **N° 33598800001-89**, au profit du «**Compte d'Affectation Spéciale**» **CAS- ARMP**.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme tels conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres (DAO), devra parvenir par pli recommandé avec accusé de réception au Département des Moyens Généraux (Service des Marchés Publics) de la Camair-Co situé à l'ancien aéroport de Douala (Base militaire 201), au plus tard le **15/06/2018 à 14 heures**, heure locale, dans trois (03) enveloppes internes et distinctes identifiant :

- Enveloppe A : pièces administratives ;
- Enveloppe B : offre technique ;
- Enveloppe C : offre financière.

Ces trois (03) enveloppes internes seront contenues dans une **quatrième** et devront porter impérativement la seule et unique mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°001/AONO/Camair-Co/CIPM/2018 DU 25/05/2018

POUR LA SELECTION D'UN CABINET CHARGE D'ACCOMPAGNER LA CAMEROON AIRLINES CORPORATION (Camair-Co) DANS LE PROCESSUS DE RENOUVELLEMENT DE SA CERTIFICATION E-IOSA 2018

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Financement : Budget Camair-Co 2018

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres (DAO) sera déclarée irrecevable.

10. Delai de Livraison

Le délai prévu pour la réalisation des prestations, objet du présent appel d'offres est de six (06) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Ladite caution est fixée à un montant **d'un million (1 000 000) FCFA**

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois(03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un des établissements financiers suscités, ou le non-respect des modèles des pièces, entrainera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps

L'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique supérieure ou égale à soixante-quinze points sur cent (75/100).

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **15/06/2018** à **15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de Cameroon Airlines Corporation.

L'ouverture des offres financières se fera après évaluation des offres techniques et ne concernera que les soumissionnaires ayant un dossier administratif complet et conforme et ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à soixante-quinze points sur cent (75/100).

14. Critères d'évaluation

CRITERES ELIMINATOIRES

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) sera déclarée irrecevable, les principaux critères éliminatoires sont identifiés tel que suit :

1. Absence d'une pièce du dossier administratif ;
2. Absence des termes de références (TDR) et Cahier des Clauses Administratives Particulières paraphés à chaque page, signés et cachetés à la dernière page;
3. Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces ;
4. Absence de caution de soumission ;
5. Offre technique et/ou financière incomplète (s) suivant prescription du Dossier d'Appel d'Offres DAO;

6. Note technique inférieure à 75 points sur 100 ;
7. Proposition technique comportant les informations financières ;
8. Etre en contentieux avec Camair-Co.

CRITERES ESSENTIELS

Les offres techniques seront évaluées selon le système de notation chiffrée sur cent (100) points. Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur les aspects suivants :

N°	CRITERES	Points
1	Dirigeant ayant accompagné au moins deux (02) compagnies dans le processus de certification IOSA durant les deux (02) dernières années ;	20
2	Responsable du cabinet ayant participé au IOSA Implémentation Training Program (IOSA IP) initié par l'IATA ;	10
3	Staff Auditeur IOSA ou ayant suivi un cours IATA datant de moins de 12 mois ;	10
4	Dirigeant Instructeur Sécurité de l'IATA (SMS Safety Instructor)	10
5	staff Auditeur Qualité (ISO 9001/2008)	10
6	expérience avérée en exploitation technique des aéronefs	10
7	Aptitudes à intégrer systèmes, politiques et procédures aux ressources nécessaires à leur implémentation	10
8	Familiarité avec la dernière édition de l'IOSA Standard Manual (ISM 7th Edition), ainsi qu'au système documentaire de l'IOSA (IPM, IAH, IRM etc.)	10
9	Familiarité avec les processus de mise en œuvre et de conformité (Documented/Implemented) aux standards IOSA ; ainsi que l'implémentation du QMS, du SMS (Annexe 19) et l'Enhanced IOSA (eIOSA)	10

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant obtenu une note technique minimale qualificative de **75/100 points** seront ouvertes pour la suite de la procédure.

15. Attribution

Le Cabinet sera choisi selon la méthode de sélection qualité/coût (le mieux disant).

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, au Département des Moyens Généraux (Service des Marchés Publics) de la Camair-Co situé à l'ancien aéroport de Douala (Base militaire 201)

Tel: 233 42 20 10/ 233 50 55 55/ 233 50 55 38

Fax: 233 42 20 30

Email: tender.board@camair-co.net

DOUALA le 25 Mai 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DIKOUM Ernest

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MAYO DANAY

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°018/BIS/2018/AONO/PR/MINMAP/DREN/DDMD/CDPMMD/T-BEC
DU 22/05/2018 PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE
PRESCOLAIRE COMMUNAUTAIRE A BARKAVA DANS L'ARRONDISSEMENT DE KAI-KAI. FINANCEMENT :
BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2018 MONTANT PREVISIONNEL: 8 000 000 PAR
LOT DÉLAI D'EXÉCUTION : 90 JOURS**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
52 15 196 01 641328 2811426

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux de construction d'un centre préscolaire communautaire à BARKAYA Arrondissement de KAI-KAI, Département du Mayo-Danay, Le Délégué Départemental des Marchés Publics du Mayo-Danay à Vagoua, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte du Ministère de l'Education de Base.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment:

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries - élévations ;
- La charpente - couverture-plafond ;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les voiries et réseaux divers.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est de **Huit Millions (8 000 000) FCFA**.

4. Allotissement

Un seul soumissionnaire peut être attributaire de plus d'un lot

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit Camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Education de Base, Exercice 2018 sur les lignes d'imputations respectives :

Lot 1: Ligne n°52 15 196 01 641328 2811426

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Danay à Yagoua dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo- Danay à Yagoua dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de 15 000 (Quize mille) francs CFA, payable à la Recette de Finance de YAGOUA.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01) original** et **six (06)** copies marquées comme telles, devra être déposée au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo- Danay à Yagoua contre récépissé, au plus tard le **11/06/2018 à 14 Heures** et devra porter la mention

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°018/BIS/BIS/2018/AONO/PR/MINMAP/DREN/DDMD/CDPMMDrr-BEC DU EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE
PRESCOLAIRE COMMUNAUTAIRE A BARKAVA DANS L'ARRONDISSEMENT DE KAI-KAI.
LOT N°

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois par lot**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **160 000 (Cent soixante mille) F CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **11/06/2018 à 15 heures** par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Mayo-Danay dans la salle de réunions de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Danay à Yagoua.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

Pièces Administratives

- Dossier incomplet,
- Absence de la caution de soumission ou caution non conforme,
- Pièce falsifiée ou non authentique,
- Absence de la quittance d'achat du DAO

Offre Technique ;

- Dossier incomplet,
- Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés,
- Non-conformité aux spécifications techniques majeures,
- Non satisfaction aumoins, à vingt (20) sous critères essentiels sur les vingt-six (26) Absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un chantier durant les trois dernières années.

Offre financière :



Offre financière incomplète,

- a) Pièce non conformes.
- b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié,
- c) Absence d'un sous-détail de prix.
- d) Sous-détail de prix irréaliste ou erroné.

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1	Un Tableau comportant le bilan des travaux sur deux années supérieur ou égal au montant prévisionnel par année du marché ;	oui/non
2	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale au coût prévisionnel du marché ;	oui/non
3	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
4	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier):	oui/non
5	Les matériels essentiels (Camion benne. Petit outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
6	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène)	oui/non
7	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant de la visite du site	oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 20 sur 26 de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Danay à Yagoua, dès publication du présent avis.

YAGOUA le 22 Mai 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

SALEH

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MAYO DANAY

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°025/BIS/2018/AONO/PR/MINMAP/DREN/DDMD/CDPMMD/T-BEC
DU 22/05/2018 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN
BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE ÉQUIPÉES AU LYCÉE DE MADALAM DANS L'ARRONDISSEMENT
DE KAI-KAI. FINANCEMENT : RESSOURCE PROPRE DE LA COMMUNE DE KAI-KAI, EXERCICE
2018. MONTANT PRÉVISIONNEL : 20 500 000 FCFA. DÉLAI D'EXÉCUTION : 90 JOURS**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
220

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe équipée au LYCÉE de MADALAM, Arrondissement de KAI-KAI, Département du Mayo-Danay, Le Délégué Départemental des Marchés Publics du Mayo-Danay à Yagoua, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte du Maire de la Commune de KAI-KAI.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment:

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries - élévations ;
- La charpente - couverture-plafond ;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les voiries et réseaux divers.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est de **Vingt Millions Cinq Cent Mille (20 500 000) FCFA**.

4. Allotissement

Sans objet

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit Camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine et n'ayant pas abandonné un chantier les trois dernières années.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget de la Commune de KAI-KAI, Exercice 2018 sur la ligne d'imputation : 220

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Danay à Yagoua dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo- Danay à Yagoua dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de 40000 (Quarante mille) francs CFA, payable à la Recette de Finance de YAGOUA.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01) original** et **six (06)** copies marquées comme telles, devra être déposée au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo- Danay à Yagoua contre récépissé, au plus tard le **11/06/2018 à 14 Heures** et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°025/B1S/2018/AONO/PR/MINMAP/DREN/DDMD/CDPMMD/T-BEC DU22/05/2018 EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC
DE DEUX (02) SALLES DECLASSE EQUIPEES AU LYCEE DEMADALAM DANS
L'ARRONDISSEMENT DE KAI-KAI
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **410 000 (quatre cent dix mille) F CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **11/06/2018 à 15 heures** par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Mayo-Danay dans la salle de réunions de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Danay à Yagoua.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

Pièces Administratives

- a) Dossier incomplet,
- b) Absence de la caution de soumission ou non caution conforme,
- c) Pièce falsifiée ou non authentique,
- d) Absence de la quittance d'achat du DAO.

Offre Technique :

- a) Dossier incomplet,
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés,
- c) Non-conformité aux spécifications techniques majeures.
- d) Déclaration sur / l'honneur de n'ayant abandonné un chantier durant les trois dernières années.
- e) Non satisfaction au moins, à vingt (20) sous-critères essentiels sur les vingt-six (26)

Offre financière :



- a) Offre financière incomplète,
- b) Pièce non conformes,
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié,
- d) Absence d'un sous-détail de prix,
- e) Sous-détail de prix irréaliste ou erroné.

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1	Un Tableau comportant le bilan des travaux sur deux années supérieur ou égal au montant prévisionnel par année du marché ;	oui/non
2	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale au coût prévisionnel du marché ;	oui/non
3	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
4	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier):	oui/non
5	Les matériels essentiels (Camion benne. Petit outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
6	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène)	oui/non
7	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant de la visite du site	oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 20 sur 26 de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essoinie au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Danay à Yagoua, dès publication du présent avis.

YAGOUA le 22 Mai 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

SALEH

COMMUNE DE KOUSSERI

APPEL OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/C/KRL/CIPM-TR/2018 DU 27/04/2018, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DEREHABILITATION DE LA ROUTE IBOU-NDJAGARE DANS LA COMMUNE DE KOUSSERI, DEPARTEMENT DU LOGONE ETCHARI

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissements Publics, Exercice 2018, LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KOUSSERI, Autorité Contractante, lance en PROCEDURE D'URGENCE, un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux d'ouverture de la route IBOU-NDJAGARE Département du LOGONE et CHARI.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres portent sur :

- ? Installation de chantier
- ? Amenée et repli du matériel
- ? Déblai mis en remblai
- ? Reprofilage simple et création de fossés et exutoires
- ? Construction de dalot en béton armé

3. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel : 27000 000 (vingt-sept millions) de Francs CFA TTC.

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissements Publics, Exercice 2018 : Montant prévisionnel : 27000 000 (vingt-sept millions) de Francs CFA TTC.

7. Consultation du Dossier

des publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de quarante-cinq mille (45 000) francs CFA, payable à la recette municipale de kousseri.

8. Acquisition du Dossier

des publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de quarante-cinq mille (45 000) francs CFA, payable à la recette municipale de kousseri.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Angiais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Commune de Kousseri (Secrétariat Général), au plus tard le 18/05/2018 à 13 heures précises et devra porter la mention suivante :

Appel D'Offres National Ouvert

N°01/C/FKOL/CIPM-TR/2018 DU 28/03/2018,

EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE
LA ROUTE RURALE IBOU-NDJAGARE DANS LA COMMUNE DE KOUSSERI,

DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de soixante (60) jours, Incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel, soit 540 000 (cinq cent quarante mille) Francs CFA.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit 540 000 (cinq cent quarante mille) Francs CFA.

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Commune de Kousseri, le 29/05/2018 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de Kousseri, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge,

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

3. Offre Administrative

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire.

b. Offre technique

- 1) Offre technique incomplète ;
- 2) Avoir abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années ;
- 3) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 4) N'avoir pas réuni au moins 80% des critères de qualification.

c. Offre Financière

- 1) Non-conformité de la soumission au modèle du DAO ;
- 2) Absence d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires;

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) Le personnel d'encadrement Oui/Non
- 4) Le matériel et les équipements essentiels Oui/Non
- 5) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à SO^Vb seront examinées.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont :

- 1- l'offre administrative sera jugée conforme ;
- 2- l'offre technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80% ;
- 3- l'offre financière, après corrections conformément aux dispositions du RPAO du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de kousseri, Tél :695 72 55 25.

KOUSSERI le 8 Mai 2018

Le MAIRE

ISSEINI DARKADRE

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MAYO DANAY

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT N°029/BIS/2018/AONO/PR/MINMAP/DREN/DDMD/CDPMMD/T-ROUTE DU 22/05/2018 EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UNE PISTE AGRICOLE 6,8 KM
DOUDOULA-WIBIWA DANS L'ARRONDISSEMENT DE TCHATIBALI FINANCEMENT : BUDGET
D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINADER, EXERCICE 2018. COÛT PRÉVISIONNEL : 25 000 000
FCF ADÉLAI D'EXÉCUTION : 90 JOURS

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
52 30 393 03 641370 2811 921

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux de réhabilitation d'une piste agricole 6,8 km DOUDOULA-WIBIWA (Itinéraire DOUDOULA-Marché, WIBIWA-Ecole Publique de WIBIWA et bretelle PK : 4,7 Lycée de WIBIWA/WERFCO) dans l'Arrondissement de TCHATIBALI, Département du Mayo-Danay, Le Délégué Départemental des Marchés Publics du Mayo-Danay à Yagoua, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte du Maire de la Commune de TCHATIBALI.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment:

- a. Installation de Chantier;
- b. Amenée et repli du matériel ;
- c. Débroussaillage ;
- d. Remblais en matériaux non latéritique ;
- e. Reprofilage simple ;
- f. Création des fossés et exutoires;
- g. Construction des dalots ;

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est de **Vingt Cinq Millions (25 000 000) ECFA.**

4. Allotissement

Sans objet.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit Camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINADER, Exercice 2018 sur la ligne d'Imputation:
Ligne n° 52 30 393 03 641370 2811 921

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Danay à Yagoua dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo- Danay à Yagoua dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **40 000 (Quarante mille) francs CFA**, payable à la Recette de Finance de YAGOUA.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme telles, devra être déposée au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo- Danay à Yagoua contre récépissé, au plus tard le **11/06/2018 à 14 Heures** et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°029/BIS/2018/AONO/PR/MINMAP/DREN/DDIVID/CDPIVtMD/T-ROUTE DU 22/05/2018 EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UNE PISTE
AGRICu LE6,8KmDOUDOLA-WIBIWA DANS L'ARRONDISSEMENT DETCHATIBALI
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est du **Trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **500 000 (Cinq cent mille) F CFA** et valable pendant trente (30) Jours au-delà de la date originelle de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **11/06/2018 à 15 heures** par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Mayo-Danay dans la salle de réunions de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Danay à Yagoua.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

Pièces Administratives

- a) Dossier incomplet,
- b) Absence de la caution de soumission ou caution non conforme,
- c) Pièce falsifiée ou non authentique,
- d) Absence de la quittance d'achat du DAO

Offre Technique :

- a) Dossier incomplet,
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés,
- c) Non-conformité aux spécifications techniques majeures.
- d) Non satisfaction au moins, à vingt (20) sous critères essentiels sur les vingt-six (26)
- e) Absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un chantier durant les trois dernières années.

Offre financière :

- a) Offre financière incomplète,
- b) Pièce non conformes,



- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié,
 d) Absence d'un sous-détail de prix,
 e) Sous-détail de prix irréaliste ou erroné.

2. Critères essentiels

1	Un Tableau comportant le bilan des travaux sur deux années supérieur ou égal au montant prévisionnel par année du marché ;	oui/non
2	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale au coût prévisionnel du marché ;	oui/non
3	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
4	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier):	oui/non
5	Les matériels essentiels (Camion benne. Petit outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
6	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène)	oui/non
7	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant de la visite du site	oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 20 sur 26 de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Danay à Yagoua, dès publication du présent avis.

YAGOUA le 22 Mai 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

SALEH

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°0007/AONR/MINT/CMPM/2018 DU 22 MAI 2018 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ETUDES POUR L'APPUI DU MINT A L'ELABORATION DES PROGRAMMES D' ACTIONS DE PREVENTION ROUTIERE. FINANCEMENT :- FONDS ROUTIER, EXERCICE : 2018, POUR LA PARTIE HORS TAXES ;- LE BF-MINT, EXERCICE 2018, POUR LA PARTIE TAXES (TVA)

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR)
IMPUTATION
52 46 602 02 730000 6191

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'assainissement de son programme d'activité et de sa politique en ce qui concerne le volet de la prévention routière, le MINT a prévu le recrutement d'un cabinet d'études pour l'appui à l'élaboration des programmes d'actions de prévention routières.

2. Consistance des prestations

La mission du consultant consistera à :

1. L'identification et la définition des projets de prévention et de sécurité routières éligibles au financement du BIP et des différents bailleurs de fonds que sont la Banque Mondiale, le Fonds Routiers et les institutions financières Européennes ;
2. La conception des projets complémentaires ;
3. L'élaboration des programmes d'actions selon leur éligibilité chez les différents bailleurs de fonds (BIP, Fonds Routiers, Banque Mondiale, ... etc) ;
4. L'élaboration des termes de référence pour les prestations intellectuelles et les clauses techniques pour le matériel à acquérir.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **36 967 500** francs CFA

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est Restreinte aux sociétés de droit Camerounais pré qualifié ci après :

N°	Noms des candidats pré-qualifiés	Adresses
1.	AGORA	BP : 6 583 Yaoundé, tel : 242 21 09 45/222 21 92 89
2.	WHITE DOVE	BP : 3774 Yaoundé, 679 282 386/ 677 534 806
3.	TFM INTERNATIONAL	BP : 7248 Yaoundé, 677 547 744/699 993 723

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le

- Fonds Routier, Exercice : 2018, pour la partie hors taxes ;
- le BF-MINT, Exercice 2018, pour la partie taxes (TVA)

Imputation : 52 46 602 02 730000 6191

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales/Service des Marchés du MINT, Porte C120, TEL : 22 22 312 73, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service des Marchés, Porte C120, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **50.000 (cinquante mille)** Francs CFA, payable au trésor public.

8. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telle, devra parvenir au service des Marchés du MINT porte N° C120, téléphone 222 23 31 73, au plus tard le **29/06/2018 à 13 heures** et devra porter la mention: « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°0007/AONR/MINT/CMPM/2018 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ETUDES POUR L'APPUI DU MINT A L'ELABORATION DES PROGRAMMES D'ACTIONS DE PREVENTION ROUTIERE.

Financement :

- Fonds Routier, Exercice : 2018, pour la partie hors taxes ;
- le BF-MINT, Exercice 2018, pour la partie taxes (TVA)

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de 04 mois.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de **739 000 (sept cent trente neuf mille)** francs CFA établie par une banque de premier ordre ou un organisme financiers agréés par le Ministère des finances , valable pendant cent vingt jours (120) jours au-delà de la date de validité des offres. La liste figure dans la pièce 12 du DAO

Les pièces administratives requises devront impérativement être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces requises du dossier administratif doivent impérativement être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres se fera à la salle de conférence en deux temps, l'ouverture des Offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise de 80 points sur 100.

L'ouverture des pièces administratives et des Offres techniques aura lieu **le 29/06/2018 à 14 heures** par la Commission de Passation des Marchés du MINT dans la salle de conférences.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix a ayant une parfaite connaissance du dossier.

Celle des Offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 80% des points.

13. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces administratives ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique ou administrative.

2- Critères essentiels

La notation des critères essentiels ci-après se fera par points.

N°	Critères	Notation
1	Présentation de l'offre	05 points
2	Expérience du Soumissionnaire	15 points
3	Compréhension des Termes de Référence	15 points
4	Méthodologie et plan de travail	30 points
5	Compétence du personnel clé pour la mission	35 points
	Total	100 points

L'Offres n'ayant pas obtenu au moins la note de 80 points sur 100 des critères essentiels, sera jugée techniquement non qualifiée et ne pourra accéder à l'analyse financière.

Evaluation de la proposition financière

Elle consistera à vérifier :

- la compatibilité des sous détails de prix avec l'offre technique ;
- les montants en chiffres et en lettres et à apporter les corrections nécessaires.

$N_f = 100 \times F_m/F$, N_f étant la note financière, F_m la proposition la moins disante et F le montant de la proposition considérée.

- **Détermination de la note finale**

Les taux respectifs attribués aux propositions technique et financière sont :

T = 0,8
P = 0,2

- La note globale Ng étant la suivante : $N_g = 0,8 \times N_T + 0,2 \times N_f$.

Méthode de sélection du consultant

Le consultant sera choisi par la méthode de pondération suivante : note technique sur 80 points et note financière sur 20 points conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

14. Attribution

La Commission Ministérielle de Passation de Marché du MINT proposera l'attribution du Marché au soumissionnaire ayant présenté l'offre la mieux disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la direction des Affaires Générales, au Service des Marchés, porte C120, téléphone 222 23 31 73.

YAOUNDE le 22 Mai 2018

Le MINISTRE

NGALLE BIBEHE Jean Ernest Massena

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 006/AONR/MINT/CMPM/2018 DU 22/05/2018 POUR L'ETUDE DIAGNOSTIQUE DES CAUSES DE LA RECRUESCENCE OU DE RESURGENCE DE L'INSECURITE ROUTIERE SUR LES PRINCIPAUX AXES ROUTIERS DU CAMEROUN. FINANCEMENT : - FONDS ROUTIER, EXERCICE : 2018, POUR LA PARTIE HORS TAXES ; - LE BF-MINT, EXERCICE 2018, POUR LA PARTIE TAXES (TVA)

FINANCEMENT
 FONDS ROUTIER (FR)
IMPUTATION
 52 46 602 02 730000 6191

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le projet vise à dégager les causes de la tendance haussière récente de la fréquence et de la gravité des accidents de la route dans le pays, de manière à préparer des campagnes de sensibilisation et de sécurité routière suivant le principe de la gestion axée sur les résultats.

2. Consistance des prestations

La mission du consultant consistera en :

- La conception du cadre d'une enquête diagnostique nationale sur les causes de la recrudescence des accidents
- La conduite de l'enquête et la production des résultats de l'étude
- La restitution des résultats et la construction des recommandations

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **59 625 000** francs CFA

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est Restreinte aux sociétés de droit Camerounais pré qualifié ci après :

N°	Noms des candidats pré-qualifiés	Adresses
1.	C&A CONSULTING	BP : 7237 Yaoundé, 222 237 126
2.	WHITE DOVE	BP : 3774 Yaoundé, 679 282 386/ 677 534 806
3.	BEP INFO	BP : 4 355 Yaoundé, 697 82 09 99
4.	TFM INTERNATIONAL	BP : 7248 Yaoundé, 677 547 744/699 993 723
5.	CRESI SARL	BP : 5 440 Yaoundé, 677 619 754
6.	SIFCAM	BP : 8324 Yaoundé, 222 305 388

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le

- Fonds Routier, Exercice : 2018, pour la partie hors taxes ;
- le BF-MINT, Exercice 2018, pour la partie taxes (TVA)

Imputation : 52 46 602 02 730000 6191

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales/Service des Marchés du MINT, Porte C120, TEL : 22 22 312 73, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service des Marchés du Ministère des Transports, (Porte C120), dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **70.000 (soixante dix mille)** Francs CFA, payable au trésor public.

8. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telle, devra parvenir au Service des Marchés du MINT (porte N° C120), téléphone 222 23 31 73, au plus tard **le 02/07/2018 à 13 heures** et devra porter la mention: « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 0006/AONR/MINT/CMPM/2018 POUR L'ETUDE DIAGNOSTIQUE DES CAUSES DE LA RECRUESCENCE OU DE RESURGENCE DE L'INSECURITE ROUTIERES SUR LES PRINCIPAUX AXES ROUTIERS DU CAMEROUN.

Financement :

- Fonds Routier, Exercice : 2018, pour la partie hors taxes ;
- le BF-MINT, Exercice 2018, pour la partie taxes (TVA)

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de 06 mois.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de **1.192.500 (un million cent quatre vingt douze mille cinq cents)** francs CFA établie par une banque de premier ordre ou organismes financiers agréés par le Ministère des finances valable pendant cent vingt jours (120) jours au-delà de la date de validité des offres. La liste figure dans la pièce 12 du DAO

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative préfet, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces requises du dossier administratif doivent impérativement être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres se fera à la salle de conférence en deux temps, l'ouverture des Offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise de 80 points sur 100.

L'ouverture des pièces administratives et des Offres techniques aura lieu le **02/07/2018 à 14 heures** par la Commission de Passation des Marchés du MINT dans la salle de conférences.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dument mandatée de leur choix et ayant une parfaite connaissance du dossier.

L'ouverture des Offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 80% des points.

13. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces administratives ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique ou administrative.

2- Critères essentiels

La notation des critères essentiels ci-après se fera par points.

N°	Critères	Notation
1	Présentation de l'offre	05 points
2	Expérience du Soumissionnaire	15 points
3	Compréhension des Termes de Référence	15 points
4	Méthodologie et plan de travail	30 points
5	Compétence du personnel clé pour la mission	35 points
	Total	100 points

L'Offres n'ayant pas obtenu au moins la note de 80 points sur 100 des critères essentiels, sera jugée techniquement non qualifiée et ne pourra accéder à l'analyse financière.

Evaluation de la proposition financière

Elle consistera à vérifier :

- la compatibilité des sous détails de prix avec l'offre technique ;

- les montants en chiffres et en lettres et à apporter les corrections nécessaires.

$Nf = 100 \times Fm/F$, Nf étant la note financière, Fm la proposition la moins disante et F le montant de la proposition considérée.

- **Détermination de la note finale**

Les taux respectifs attribués aux propositions technique et financière sont :

T = 0,8

P = 0,2

- La note globale Ng étant la suivante : $Ng = 0,8 \times NT + 0,2 \times Nf$.

Méthode de sélection du consultant

Le consultant sera choisi par la méthode de pondération suivante : note technique sur 80 points et note financière sur 20 points conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

14. Attribution

La Commission Ministérielle de Passation de Marché du MINT proposera l'attribution du Marché au soumissionnaire ayant présenté l'offre la mieux disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la direction des Affaires Générales, au service des marchés, porte C120, téléphone 222 23 31 73

YAOUNDE le 22 Mai 2018

Le MINISTRE

NGALLE BIBEHE Jean Ernest Massena

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MAYO DANAY

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°031 /2018/AONO/PR/MINMAP/DREN/DDMD/CDPMMD/T-BEC DU 24/05/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'ETAT CIVIL SPECIAL (LOT 5) DE LA CHEFFEKIE DE DEGRE DE YAGOUADANS L'ARRONDISSEMENT DE YAGOUA FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2018. MONTANT PREVISIONEL : 30 221 599 FCFA

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
52 94 709 07 110000 2209

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux de construction d'un Centre d'Etat Civil Spécial de la Chefferie de Degré de Yagoua, Arrondissement de YAGOUA. Département du Mayo-Danay, Le Délégué Départemental des Marchés Publics du Mayo-Danay à Yagoua, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment:

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries - élévations ;
- La charpente - couverture-plafond ;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les voiries et réseaux divers.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est de **Trente Millions Deux Cent Vingt-et- Un Mille Cinq Cents Quatre-vingt-Dix-Neuf Francs (30 221599)FCFA.**

4. Allotissement

Sans objet

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit Camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine et n'ayant pas abandonné un chantier les trois derniers années.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Exercice 2018 sur les lignes d'imputations respectives ;

7. Lot 5: Ligne 52 94 709 07 110000 2209

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Danay à Yagoua dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo- Danay à Yagoua dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **50 000 (Cinquante mille) francs CFA**, payable au Trésor public.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglaise n **sept (07)** exemplaires dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme telles, devra être déposée au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo- Danav à Yagoua contre récépissé, au plus tard le **13/06/2018 à 14 Heures** et devra porter la mention ;

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°031 /2018/AONO/MINMAP/DREN/DDMD/CDPMJMD/T-BEC DU24/05/2018
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'ETAT CWIL SPECIAL
DE LA CHEFFERIE DU 1' » DEGRÉ DE YAGOUA
(LOT 5) DANS L'AIOLONDISSEMENT DE YAGOUA
'M n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives. une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce]2duDA0. d'un montant de **604 435 (six cent quatre mille quatre cent trente-cinq) FCFA** et valable pendant trente(30)jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet. Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **13/06/2018 à 15 heures** par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Mayo-Danay dans la salle de réunions de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Danay à Yagoua.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

Pièces Administratives

- a) Dossier incomplet.
- b) Absence de la caution de soumission ou non caution conforme,
- c) Pièce falsifiée ou non authentique.
- d) Absence de la quitte d'achat du CAO.

Offre Technique :

- a) Dossier incomplet.
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés.

- c) Non-conformité aux spécifications techniques majeures.
- d) Ayant abandonné nu chantier durant les trois dernières aimées.
- e) Non satisfaction au moins, à vingt (20)sons critères essentiels sur les vmgt-si.\(26)

Offre financière :

- a) Offre financière incomplète.
- b) Pièce non conformes.
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.
- d) Absence d'un sous-détail de prix,
- e) Sous-détail de prix irréaliste ou erroné.

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1	Un Tableau comportant le bilan des travaux sur deux années supérieur ou égal au montant prévisionnel par année du marché ;	oui/non
2	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale au coût prévisionnel du marché ;	oui/non
3	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
4	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier):	oui/non
5	Les matériels essentiels (Camion benne. Petit outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
6	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène)	oui/non
7	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant de la visite du site	oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 20sur 26 de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90jours à partirde la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Danay à Yagoua, dès publication du présent avis.

YAGOUA le 24 Mai 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

SALEH

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°005/AONR/MINT/CMPM/2018 DU 22/05/2018
MAITRISE D'ŒUVRE DU MARCHÉ PASSE PAR PROCÉDURE DE GRE A GRE POUR LA FINALISATION
DES OPERATIONS D'INSTALLATION DES RADARS FIXES DE SURVEILLANCE DE L'AXE ROUTIER
YAOUNDE-DOUALA. FINANCEMENT : - FONDS ROUTIER, EXERCICE : 2018, POUR LA PARTIE HORS
TAXES ; - LE BF-MINT, EXERCICE 2018, POUR LA PARTIE TAXES (TVA)**

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR)
IMPUTATION
52 46 602 02 730000 6191

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Pour lutter contre le phénomène d'excès de vitesse qui est à l'origine de nombreux accidents sur l'axe routier Yaoundé – Douala avec de graves conséquences sur les plans matériel et humain, le Ministre des Transports lance cet appel d'offres afin d'assurer la défense des intérêts du MINT par le contrôle et le suivi-évaluation de l'exploitation des radars fixes de contrôle.

2. Consistance des prestations

La mission du consultant portera sur le contrôle :

- des caractéristiques et l'installation des radars ;
- de l'aménagement des sites pour les cabines ;
- du fonctionnement de l'unité de réception et de traitement des données ;
- de la fourniture des accessoires pour les radars mobiles antérieurement acquis ;
- de l'assistance à l'exploitation et maintenance de l'ensemble du parc des radars ;
- de la formation du personnel.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de quarante et **un millions sept cent trente sept mille cinq cents (41 737 500) francs CFA**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est Restreinte aux sociétés de droit Camerounais pré qualifié ci après :

N°	Noms des candidats pré-qualifiés	Adresses
1.	BEP INFO	BP : 4 355 Yaoundé, 697 82 09 99
2.	CRESI SARL	BP : 5 440 Yaoundé, 677 619 754

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le

- Fonds Routier, Exercice : 2018, pour la partie hors taxes ;
- le BF-MINT, Exercice 2018, pour la partie taxes (TVA)

Imputation : 52 46 602 02 730000 6191

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales/Service des Marchés du MINT, Porte C120, TEL : 22 22 312 73, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service des Marchés, Porte C120, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **50.000 (cinquante mille) Francs CFA**, payable au trésor public.

8. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telle, devra parvenir au service des Marchés du MINT porte N° C120, téléphone 222 23 31 73, au plus tard **le 26 JUIN 2018 à 13 heures** et devra porter la mention: « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°0005/AONR/MINT/CMPM/2018 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DU MARCHE PASSE PAR PROCEDURE DE GRE A GRE POUR LA FINALISATION DES OPERATIONS D'INSTALLATION DES RADARS FIXES DE SURVEILLANCE DE L'AXE ROUTIER YAOUNDE-DOUALA.

Financement :

- Fonds Routier, Exercice : 2018, pour la partie hors taxes ;
- le BF-MINT, Exercice 2018, pour la partie taxes (TVA)

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de **quinze (15) mois**.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de **835 000 (huit cent trente cinq mille) francs CFA** établie par une banque de premier ordre ou organismes agréés par le Ministère des finances valable pendant cent vingt jours (120) jours au-delà de la date originale de validité des offres. La liste figure dans la pièce 12 du DAO.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces requises du dossier administratif doivent impérativement être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres se fera à la salle de conférence en deux temps, l'ouverture des Offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise de 80 points sur 100.

L'ouverture des pièces administratives et des Offres techniques aura lieu **le 26 JUIN 2018. à 14 heures** par la Commission de Passation des Marchés du MINT dans la salle de conférences.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.

L'ouverture des Offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 80% des points.

13. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces administratives ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique ou administrative.

2- Critères essentiels

La notation des critères essentiels ci-après se fera par points.

N°	Critères	Notation
1	Présentation de l'offre	05 points;
2	Expérience du Soumissionnaire	15 points
3	Compréhension des Termes de Référence	15 points;
4	Méthodologie et plan de travail	30 points;
5	Compétence du personnel clé pour la mission	35 points.
	Total	100 points

L'Offres n'ayant pas obtenu au moins une note de 80 points sur 100 des critères essentiels, sera jugée techniquement non qualifiée et ne pourra accéder à l'analyse financière.

Evaluation de la proposition financière

Elle consistera à vérifier :

- la compatibilité des sous détails de prix avec l'offre technique ;
- les montants en chiffres et en lettres et à apporter les corrections nécessaires.

$Nf = 100 \times Fm/F$, Nf étant la note financière, Fm la proposition la moins disante et F le montant de la proposition considérée.

- **Détermination de la note finale**

Les taux respectifs attribués aux propositions technique et financière sont :

T = 0,8

P = 0,2

- La note globale Ng étant la suivante : $Ng = 0,8 \times NT + 0,2 \times Nf$.

Méthode de sélection du consultant

Le consultant sera choisi par la méthode de pondération suivante : note technique sur 80 points et note financière sur 20 points conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

14. Attribution

La Commission Ministérielle de Passation de Marché du MINT proposera l'attribution du Marché au soumissionnaire ayant présenté l'offre la mieux disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la direction des Affaires Générales, au service des marchés, porte C120, téléphone 222 23 31 73.

YAOUNDE le 22 Mai 2018

Le MINISTRE

NGALLE BIBEHE Jean Ernest Massena

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MAYO DANAY

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUV ERTN° 032/2018/AONO/PR/MINMAP/DREN/DDMD/CPMMD/T-BEC DU
24/05/2018 ENPROCEDURE D'URGENCE POUR LES TIU'AUX DE CONSTRUCTION DE LADELEGATION
DEP.ARTEMENTALE DE LA JEUNLSSE ET DE L'EDUCATIONCN IQUE DE MAYO-DANAY, DANS
L'ARRONDISSEMENT DE YAGOUA.FINANCEMENT : BNDGEL D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINJEC,
EXERCICE 2018.MONTANT PREVISIONEL : 47 000 000 FCFA**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
52 26 348 05 531135 2220 541

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du renforcement des structures d'encadrement des Jeunes, Le Délégué Départemental des Marchés Publics de Mayo-Danay, Région de l'Extrême Nord, lance pour le compte du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique, Maître d'Ouvrage, un Avis Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des travaux de construction de la Délégation Départementale de la jeunesse et de l'Education Civique de Mayo-Danay, Région de l'Extrême-Nord, en procédure d'urgence

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment:

Le programme architectural de la Délégation Départementale de laJeunesse et de l'Education Civique de Mayo-Danay (Phase I), objetdu présent Appel d'Offres, comprend une (1) salle de réunion,quatorze (14) bureaux, un (1) hall, Une (1) terrasse, des toilettes et des zones de circulation sur une emprise globale de 429,03 m2.

Les travaux comprennent notamment :

- 2- Lot N° 100: Travaux Préparatoires-Etudes
- 3- Lot N° 200: Fondations
- 4- Lot N° 300; Maçonnerie en Elévation
- 5- Lot N° 400: Charpente-Couverture
- 6- Lot N° 500: Electricité
- 7- Lot N° 600; Plomberie

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est de **Quarante Sept Millions (47 000 000) FCFA.**

4. Allotissement

Sans objet.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d offres est ouverte àégalité de conditions àtoutes les Entreprises de droit Camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINJEC, Exercice 2018 sur la ligne d'imputation :
Ligne n° n° 52 26 348 05 531135 2220 541

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Danay à Yagoua dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Danay à Yagoua dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **65 000 (Soixante-cinq mille) francs CFA**, payable à la Recette de finance de YAGOUA.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme telles, devra être déposée au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Danay à Yagoua contre récépissé, au plus tard le **13/06/2018 à 14 Heures** et devra porter la mention : **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 032 /2018/AONO/PR/M1NIVIAP/DREN/J)DMO/CDPMM1)/T-BEC DU 24/05//2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE DE MAVO-DANAY, DANS L'ARRONDISSEMENT DE YAGOUA "A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de **quatre (04) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. d'un montant de **940 000 (Neuf cent quarante mille) FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le sendce émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet....), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **13/06/2018 à 15 heures** par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Mayo-Danay dans la salle de réunions de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Danay à Yagoua.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

Pièces Administratives

- Dossier incomplet.
- Absence de la caution de soumission ou caution non conforme.
- Pièce falsifiée ou non authentique,
- Absence de la quittance d'achat du DAO

Offre Technique :

- Dossier incomplet.
- Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés.
- Non-conformité aux spécifications techniques majeures.

- d). Non satisfaction au moins, à vingt (20) sous critères essentiels sur les vingt-six (26)
 e. Absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un chantier durant les trois dernières années.

Offre financière :

- a. Offre financière incomplète.
 b. Pièce non conformes.
 c. Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié,
 d. Absence d'un sous-détail de prix.
 e. Sous-détail de prix irréaliste ou erroné.

Critères essentiels

1	Un Tableau comportant le bilan des travaux sur deux années supérieur ou égal au montant prévisionnel par année du marché ;	oui/non
2	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale au coût prévisionnel du marché ;	oui/non
3	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
4	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier):	oui/non
5	Les matériels essentiels (Camion benne. Petit outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
6	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène)	oui/non
7	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant de la visite du site	oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 20 sur 26 de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Danaya Yagoua, dès publication du présent avis.

YAGOUA le 24 Mai 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

SALEH

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 004/AONR/MINT/CMPM/2018 DU 22/05/2018
MAITRISE D'ŒUVRE DU MARCHÉ PASSE PAR PROCÉDURE DE GRE A GRE POUR L'EXTENSION ET LA
REHABILITATION DES PANNEAUX LUMINEUX DE DIFFUSION DES MESSAGES DE PREVENTION
ROUTIERE. FINANCEMENT : - FONDS ROUTIER, EXERCICE : 2018, POUR LA PARTIE HORS TAXES ; - LE
BF-MINT, EXERCICE 2018, POUR LA PARTIE TAXES (TVA)**

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR)
IMPUTATION
52 46 602 02 730000 6191

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Pour lutter contre le phénomène d'excès de vitesse qui est à l'origine de nombreux accidents sur l'axe routier Yaoundé – Douala avec de graves conséquences sur les plans matériel et humain, le Ministre des Transports lance cet appel d'offres afin d'assurer la défense des intérêts du MINT par le contrôle et le suivi-évaluation de l'exécution des prestations.

2. Consistance des prestations

La mission du consultant consistera :

- à la vérification de la conformité des caractéristiques de la fourniture à l'offre et aux dispositions du contrat ;
- au suivi et au contrôle de la pose desdits panneaux sur leurs différents sites ;
- au suivi et au contrôle en liaison avec la Direction des Transports Routiers de la production des messages illustrés à monter sur les panneaux ;
- à l'évaluation du fonctionnement des panneaux avant leur réception provisoire.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **vingt huit millions six cent vingt mille (28 620 000) francs CFA.**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est Restreinte aux sociétés de droit Camerounais pré qualifié ci après :

N°	Noms des candidats pré-qualifiés	Adresses
1.	BEP INFO	BP : 4 355 Yaoundé, 697 82 09 99
2.	TFM INTERNATIONAL	BP : 7248 Yaoundé, 677 547 744/699 993 723
3.	CRESI SARL	BP : 5 440 Yaoundé, 677 619 754

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le

- Fonds Routier, Exercice : 2018, pour la partie hors taxes ;
- le BF-MINT, Exercice 2018, pour la partie taxes (TVA)

Imputation : 52 46 602 02 730000 6191

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales/Service des Marchés du MINT, Porte C120, TEL : 22 22 312 73, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service des Marchés, Porte C120, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **40.000 (quarante mille) Francs CFA**, payable au trésor public.

8. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telle, devra parvenir au service des Marchés du MINT porte N° C120, téléphone 222 23 31 73, au plus tard **le 27 JUIN 2018 à 13 heures** et devra porter la mention: « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°004/AONR/MINT/CMPM/2018 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DU MARCHE PASSE PAR PROCEDURE DE GRE A GRE POUR L'EXTENSION ET LA REHABILITATION DES PANNEAUX LUMINEUX DE DIFFUSION DES MESSAGES DE PREVENTION ROUTIERE.

Financement :

- Fonds Routier, Exercice : 2018, pour la partie hors taxes ;
- le BF-MINT, Exercice 2018, pour la partie taxes (TVA)

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois**.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de **572 400 (cinq cent soixante douze mille quatre cents) francs CFA** établie par une banque de premier ordre ou les organismes agréés par le Ministère des finances valable pendant cent vingt jours (120) jours au-delà de la date originale de validité des offres. La liste figure dans la pièce 12 du DAO

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces requises du dossier administratif doivent impérativement être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres se fera à la salle de conférence en deux temps, l'ouverture des Offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise de 80 % des points.

L'ouverture des pièces administratives et des Offres techniques aura lieu **le 27 JUIN 2018 à 14 heures** par la Commission de Passation des Marchés du MINT dans la salle de conférences.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.

L'ouverture des Offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de **80%** des points.

13. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces administratives ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique ou administrative.

2- Critères essentiels

La notation des critères essentiels ci-après se fera par points.

N°	Critères	Notation
1	Présentation de l'offre	05 points;
2	Expérience du Soumissionnaire	15 points
3	Compréhension des Termes de Référence	15 points;
4	Méthodologie et plan de travail	30 points;
5	Compétence du personnel clé pour la mission	35 points.
	Total	100 points

L'Offres n'ayant pas obtenu au moins la note de 80 points sur 100 des critères essentiels, sera jugée techniquement non qualifiée et ne pourra accéder à l'analyse financière.

Evaluation de la proposition financière

Elle consistera à vérifier :

- la compatibilité des sous détails de prix avec l'offre technique ;
- les montants en chiffres et en lettres et à apporter les corrections nécessaires.

Nf = 100 x Fm/F, Nf étant la note financière, Fm la proposition la moins disante et F le montant de la proposition considérée.

● Détermination de la note finale

Les taux respectifs attribués aux propositions technique et financière sont :

T = 0,8

P = 0,2

- La note globale Ng étant la suivante : **Ng = 0,8 x NT + 0,2 x Nf.**

Méthode de sélection du consultant

Le consultant sera choisi par la méthode de pondération suivante : note technique sur 80 points et note financière sur 20 points conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

14. Attribution

La Commission Ministérielle de Passation de Marché du MINT proposera l'attribution du Marché au soumissionnaire ayant présenté l'offre la mieux disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la direction des Affaires Générales, au service des marchés, porte C120, téléphone 222 23 31 73.

YAOUNDE le 22 Mai 2018

Le MINISTRE

NGALLE BIBEHE Jean Ernest Massena

MINISTÈRE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°027/AONO/MINSEP/CMPM/2018 DU 22 MAI 2018 POUR LA SELECTION D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA REALISATION DE L'ETUDE COMPLEMENTAIRE POUR LA CONSTRUCTION DES PLATE-FORMES SPORTIVES D'EBOLOWA ; BERTOUA ; NGAOUNDERE ET MAROUA (EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres lancé en procédure d'urgence a pour objet le recrutement des Consultants en vue de la réalisation des études complémentaires pour la construction des plateformes sportives d'Ebolowa, Bertoua, Ngaoundéré et Maroua.

2. Consistance des prestations

Les prestations consisteront en la réalisation des études complémentaires pour la construction des plateformes sportives d'Ebolowa; Bertoua ; Ngaoundéré et Maroua. Il s'agira spécifiquement des prestations contenues dans les TDR PIECE N°5 du présent DAO.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la prestation est de quarante millions **(40.000.000) FCFA TTC** soit dix millions (10 000 000) F CFA TTC pour chaque lot.

4. Allotissement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont subdivisées en quatre (04) lots ci-après définis :

- Lot N° 1 : plateformes sportives d'Ebolowa
- Lot N° 2 : plateformes sportives de Bertoua
- Lot N° 3 : plateformes sportives de Ngaoundéré
- Lot N° 4 : plateformes sportives de Maroua.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes entreprises exerçant dans ce domaine d'activité et remplissant les conditions d'accès à la commande publique conformément à la réglementation en vigueur. Les entreprises peuvent soumissionner seules ou en groupement.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres restreint sont financées par BIP 2018 du MINSEP sur les lignes d'imputations budgétaires suivantes :

Ligne N° (52) 16 212 03 4418180 2030 pour le Lot N° 1 ;
Ligne N° (52) 16 212 03 4412120 2025 pour le Lot N° 2 ;
Ligne N° (52) 16 212 03 4410100 2039 pour le Lot N° 3 ;
Ligne N° (52) 16 212 03 4413130 2025 pour le Lot N° 4 ;

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès des services du Maître d'Ouvrage, à la Direction des Affaires Générales du Ministère des Sports et de L'Education Physique, Service des Marchés dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres établi en langue française ou anglaise peut être obtenu auprès des services du Maître d'Ouvrage, à la Direction des Affaires Générales du Ministère des Sports et de L'Education Physique, Service des Marchés contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) Francs CFA**, payable au Trésor Public.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Ministère des Sports et de l'Education Physique (Direction des Affaires Générales, Service des Marchés), au plus tard **le 15 JUIN 2018 à 14 heures**, heure locale sous pli fermé. Au-delà de cette heure, aucune offre ne sera acceptée. Aucune offre régulièrement déposée ne peut être ni modifiée, ni retirée et devra porter la mention :

*« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°027/AONR/MINSEP/CMPM/2018 DU 22 MAI 2018 POUR LA SELECTION D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA REALISATION DE L'ETUDE COMPLEMENTAIRE POUR LA CONSTRUCTION DE LA PLATE-FORME SPORTIVE DE
LOT N°....
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations prévu par le Maître d'Ouvrage est de **un (01) mois** pour chaque plateforme.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra, pour chaque lot, joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N°11 du DAO d'un montant de deux cent mille francs CFA (200.000) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux (02) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques se fera dans un premier temps et aura lieu **le 15 JUIN 2018 à 15 heures** par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés auprès du MINSEP dans la salle de Conférences dudit Ministère.

L'ouverture des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note minimale requise se fera dans un second temps.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou pièce non authentique;
- Offre financière incomplète ;
- Existence d'un antécédent dans l'exécution des marchés publics au cours des trois dernières années conformément à la Circulaire N° 004/C/MINMAP/CAB du 25 janvier 2017
- Note technique inférieure à 75/100 points.

2. Critères Essentiel

1. Compréhension du mandat de la mission **15 points**
2. Méthodologie et planning **10 points**
3. Références dans les prestations similaires **25 points**
4. Qualification et expérience du personnel clé **35 points**
5. Matériel **10 points**
6. Présentation de l'offre **5 points**

15. Attribution

L'Administration attribuera la lettre commande au soumissionnaire dont l'offre sera déclarée la mieux-disante au terme de l'évaluation technique et financière. Chaque soumissionnaire peut être attributaire d'au plus deux (02) lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère des Sports et de l'Education Physique (Direction des Affaires Générales – Service des Marchés –Tél : 222 22 92 94).

Lutte contre la Corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 22 Mai 2018

Le *MINISTRE*

BIDOUNG MKPATT Pierre Ismaël

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000667/AONO/MINEPAT/CMSPM/2018 DU 08 MAI 2018, EN VUE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE USINE D'EXTRACTION D'HUILE D'AVOCAT DANS LA COMMUNE DE MBOUDA (DANS LA LOCALITE DE BAFOUNDA), DÉPARTEMENT DES BAMBOUTOS, RÉGION DE L'OUEST.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire porte publication d'un Appel d'offres national ouvert, en vue de l'exécution des travaux de construction d'une usine d'extraction d'huile d'avocat dans la commune de Mbouda (BAFOUNDA), Département des Bamboutos, Région de l'ouest.

2. Consistance des prestations

Lots 1, 2, 3 et 4

Les travaux objet du présent Appel d'Offres portent sur :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries et élévations ;
- La charpente –couverture ;
- La menuiserie métallique ;
- Plomberie sanitaire ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- La climatisation ;
- Les VRD ;
- Construction d'un forage avec château d'eau.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Trois cent trente trois millions (333 000 000) Francs CFA répartis ainsi qu'il suit :

Lot	Montant prévisionnel FCFA
Lot 1	93 329 685
Lot 2	99 756 062
Lot 3	58 676 084
Lot 4	80 783 376

4. Allotissement

Les présents travaux sont en allotissement. On dénombre au total quatre (04) lots répartis comme suit :

Lot 1 : Bloc administratif ;

Lot 2 : Unité de traitement ;

Lot 3: Cantine, local technique, guérite et fosse+ puisard;

Lot 4 : Magasin des produits finis ; unité de traitement des déchets et forage.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offre est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BUDGET DU SOUS-PROGRAMME DE REDUCTION DE LA PAUVRETE A LA BASE-PHASE II.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent Avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au MINEPAT à la Direction des Affaires Générales Service des Marches, Porte 05 sis à l'Immeuble Rose.

8. Acquisition du Dossier

Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres se fera à l'adresse sus indiquée contre présentation de l'original de la quittance de versement au trésor public d'une somme non remboursable de **Cent Mille (100 000) Francs CFA.**

9. Remises des offres

Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, devra être déposée à la porte 05, Immeuble Rose, au Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, sis à l'adresse susmentionnée, au plus tard **le 31 MAI 2018 à 13 heures**, heure locale revêtue de la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000667/AONO/MINEPAT/CMSPM/2018 DU 08/05/2018, EN VUE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE USINE D'EXTRACTION D'HUILE D'AVOCAT DANS LA COMMUNE DE MBOUDA (DANS LA LOCALITE DE BAFOUNDA), DÉPARTEMENT DES BAMBOUTOS, RÉGION DE L'OUEST.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Toute Offre non produite en sept (07) exemplaires ou non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum des travaux par lot est de **SIX (06) mois.**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque ou un établissement financier de premier ordre agréé par le ministère chargé des finances, d'une durée de validité de **cent vingt(120) jours** à compter de la date limite de dépôt des Offres et d'un montant de :

Lot 1 : un million huit cent mille (1 800 000) Francs CFA ;

Lot 2 : un million neuf cent quatre-vingt quinze mille (1 995 000) Francs CFA ;

Lot 3 : un million cent soixante dix mille (1 170 000) Francs CFA ;

Lot 4 : un million six cent mille (1 600 000) Francs CFA.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du RPAO. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (3) mois précédant la date de dépôt des Offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'Offres.

Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère des finances ou le non-respect des pièces du dossier d'appel d'Offres entraînent le rejet de l'Offre.

A défaut de cette caution de soumission, et conformément à l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres se fera en une phase **le 31 MAI 2018 à 14 heures**, heure locale, par la Commission Ministérielle Supplémentaire de Passation des Marchés auprès du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, dans la salle de réunion de l'annexe 1, Bâtiment de la Coopération avec le Monde Islamique, en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Tous les soumissionnaires peuvent s'y faire représenter à cette séance par une personne de leur choix dûment mandatée (même en cas de groupement) ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

A- Principaux Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié ;
- Note Technique inférieure à 70%,

B- Critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques sera faite suivant la notation binaire (oui/non) sur la base des points essentiels ci-dessous et conformément au RPAO:

- Références de l'entreprise **oui/non;**
- Matériel de chantier à mobiliser **oui/non;**
- Personnel d'encadrement de l'entreprise **oui/non;**
- Proposition technique **oui/non;**
- Présentation de l'offre **oui/non;**

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'Offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'Offre a été évaluée la moins disante.

NB : Une entreprise ne peut être attributaire de plus de deux lots

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pendant **quatre-vingt-dix (90)** jours à partir de la date limite de remise des Offres.

17. Renseignements Complémentaires

Pour toute information complémentaire relative au présent Appel d'Offres, les entreprises intéressées peuvent s'adresser à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'aménagement du Territoire, porte 05.

YAOUNDE le 8 Mai 2018

Le **MINISTRE**

TASONG PAUL

COMMUNE D'ESEKA

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 004 /AONO/DNK/C.EKA/CIPM/18 DU 29 MAI 2018 POUR LA REHABILITATION DE LA ROUTE CARREFOUR NYONG CAM TOUR PREFECTURE D'ESEKA ET CARREFOUR NYONG CAM TOUR HOPITAL DE DISTRICT D'ESEKA, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet l'exécution les travaux de réhabilitation de la route CARREFOUR NYONG CAM TOUR PREFECTURE D'ESEKA ET CARREFOUR NYONG CAM TOUR HOPITAL DE DISTRICT D'ESEKA dans le Département du Nyong et Kellé: **en un lot unique** comme suit :

Lot	ITINERAIRE	Linéaire	Commune
01	Travaux de réhabilitation de la route CARREFOUR NYONG CAM TOUR PREFECTURE D'ESEKA ET CARREFOUR NYONG CAM TOUR HOPITAL DE DISTRICT D'ESEKA	2,00 km	Eséka

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux comprend :

- L'installation de chantier y compris l'amenée et le repli du matériel ;
- Les travaux préparatoires ;
- Les emprises ;
- Les terrassements/chaussée ;
- L'assainissement/drainage ;
- Le revêtement en enduit superficiel bicouche.

3. Cout Prévisionnel

96 600 000

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de Génie Civil et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP (Budget d'Investissement Public) du Ministère des Travaux Publics, exercice 2018 et suivants (projets pluriannuels) à hauteur de :

Lot	ITINERAIRE	Linéaire	Montant Prévisionnel en FCFA
Unique	Travaux de réhabilitation de la route CARREFOUR NYONG CAM TOUR PREFECTURE D'ESEKA ET CARREFOUR NYONG CAM TOUR HOPITAL DE DISTRICT D'ESEKA	2,00 km	96 600 000

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de la commune d'Eséka (Secrétariat Général) arbitrant ses services dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu au Secrétariat Général de la Mairie de la Commune d'Eséka, Téléphone : **699 969 399/699 65 31 42**, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, sur présentation d'une quittance de paiement du **Receveur Municipal de la Commune d'Eséka** d'un montant non remboursable de **Cent mille (100 000) Francs CFA**. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront, **obligatoirement**, se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : **Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail**.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont l'original et **six (06)** copies marqués comme telles, devront être déposées à la Mairie de la Commune d'Eséka contre récépissé, au plus tard le **19 Juin 2018 à 13 heures** précises, heure locale et devront porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES

N° 004 /AONO/DNK/C.EKA/CIPM/18 DU 29 MAI 2018

POUR LA REHABILITATION DE DE LA ROUTE CARREFOUR NYONG CAM TOUR PREFECTURE D'ESEKA ET CARREFOUR NYONG CAM TOUR HOPITAL DE DISTRICT D'ESEKA DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE EN PROCEDURE D'URGENCE

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est de **cinq (05) mois calendaires**, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant suivant le tableau ci-dessous :

Lot	ITINERAIRE	Linéaire	Montant Prévisionnel en FCFA
01	Travaux de réhabilitation de la route CARREFOUR NYONG CAM TOUR PREFECTURE D'ESEKA ET CARREFOUR NYONG CAM TOUR HOPITAL DE DISTRICT D'ESEKA	2,00 km	1 932 000

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant suivant le tableau ci-dessous :

Lot	ITINERAIRE	Linéaire	Montant Prévisionnel en FCFA
01	Travaux de réhabilitation de la route CARREFOUR NYONG CAM TOUR PREFECTURE D'ESEKA ET CARREFOUR NYONG CAM TOUR HOPITAL DE DISTRICT D'ESEKA	2,00 km	1 932 000

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis qui se fera en un temps aura lieu le **19 Juin 2018 à 14heures** par la Commission Compétente (CIPM-EKA) dans la salle de réunions de la Mairie. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires sont :

- i) dossier administratif incomplet ou non conforme (**Sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics**) ;
- ii) fausses déclarations ou pièces falsifiées (**la CIPM-EKA et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**) ;
- iii) non inscription à l'ONIGC du Conducteur des Travaux ;
- iv) non satisfaction d'au moins **90 %** des critères essentiels ;
- v) omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- vi) Absence d'une capacité financière au moins égale au tiers du coût global du projet ;
- vii) Absence d'une déclaration sur l'honneur de non abandon de chantier et de non défaillance ;
- viii) offre financière incomplète.

Les principaux critères de qualification (critères essentiels) :

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (oui ou non) ; ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

- i) expérience du personnel d'encadrement ;
- ii) références de l'entreprise ;
- iii) disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iv) délai d'exécution.

Le non-respect de **90%** des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.

15. Attribution

Le Maire de la Commune d'Eséka, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disant** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

Toutefois, l'Autorité Contractante se réserve le droit de ne pas attribuer le marché aux entreprises ayant abandonné des marchés au cours des trois (03) dernières années et figurant sur la liste des entreprises défailtantes établie par le MINMAP.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie de la Commune d'Eséka, Téléphone : **699 969 399/699 65 31 42**.

YAOUNDE le 23 Mai 2018

Le MAIRE

LIBOG LILIM BAYIHA JEAN RÉNÉ

COMMUNE D'ESEKA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/DNK/C.EKA/CIPM/18 DU 31 MAI 2018 POUR LA FOURNITURE DE L'EQUIPEMENT DE L'HOTEL DE VILLE D'ESEKA, ARRONDISSEMENT D'ESEKA, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Eséka, Autorité Contractante lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture de l'équipement de l'hôtel de ville d'Eséka.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché consistent en la fourniture de :

- Equipement de bureau en mobilier ;
- Consommables divers ;
- Climatisation des bâtiments et autres.

3. Cout Prévisionnel

109 666 375

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais ayant de bonnes prestations en fourniture et installation des équipements de bureau, consommables divers et climatisation des bâtiments installés au Cameroun.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le budget du FEICOM Exercice 2017 en convention avec la Commune d'Eséka.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de la Commune d'Eséka, secrétariat général.
Tel : 699 969 399/699 65 31 42.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la **Mairie de la Commune d'Eséka, secrétariat général**, tél : **699 969 399/699 65 31 42**; dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) FCFA**, payable à la **caisse du Receveur Municipal de la commune d'Eséka**, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire de **deux millions cent quatre-vingt-treize mille trois cent vingt-huit francs (2 193 328) FCFA** représentant la garantie bancaire de soumission établie, selon le modèle indiqué dans le Dossier d' Appel d' Offres, par un établissement bancaire agréé par le Ministère des Finances. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir dans les Services de l'Autorité Contractante (Maire de la Commune d'Eséka, secrétariat général) à Eséka au plus tard le 21 Juin 2018 à 13 heures précises et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT »

N° 005/AONO/DNK/C.EKA/CIPM/18 DU 31 MAI 2018

POUR LA FOURNITURE DE L'EQUIPEMENT DE L'HOTEL DE VILLE D'ESEKA, ARRONDISSEMENT D'ESEKA, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT : FEICOM EXERCICE 2017

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison est de **Soixante (60) jours** calendaires, à compter de la date de notification de l'ordre de service.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de deux millions cent quatre-vingt-treize mille trois cent vingt-huit francs (2 193 328) FCFA établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce n°12 du DAO. La caution est valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de deux millions cent quatre-vingt-treize mille trois cent vingt-huit francs (2 193 328) FCFA établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce n°12 du DAO. La caution est valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Sous réserve des dispositions de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 JANVIER 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics,

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'appel d'offres sera irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **21 Juin 2018 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Eséka dans la salle de réunion de l'hôtel de ville d'eséka.

14. Critères d'évaluation

Après ouverture des Offres par la commission de passation des marchés, les plis déclarés acceptables sont confiés à une sous-commission d'analyse pour évaluation. L'évaluation permettra de déterminer le coût de chaque offre et de comparer les offres entre elles.

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires ont pour objet d'identifier et d'éliminer les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le dossier d'appel d'offres.

Les critères éliminatoires sont :

Absence de pièces administratives sous réserve des dispositions du point 1.1 de la Circulaire N°002/CB/PM du 31/01/2014, relative à l'amélioration de la performance des systèmes de Passation de Marchés Publics;

fausses déclarations ou pièces falsifiées, (l'Autorité Contractante ou la CPM se réserve le droit de procéder à l'authentification de toute pièce jugée douteuse);

Absence de prospectus et de photographie en couleur ;

Non-conformité d'une caractéristique technique ;

Absence du sous-détail des prix ;

Absence d'un prix unitaire quantifié ;

non satisfaction d'au moins 80 % des critères essentiels.

Principaux critères essentiels

Les critères d'évaluation technique des candidats se feront selon le système binaire

(oui/non) des critères de qualification portant sur :

- références de l'entreprise dans les prestations similaires ;
- service après-vente ;
- délai de garantie ;
- délai de livraison ;
- disponibilité des pièces de rechange.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la **Mairie de la Commune d'Eséka, secrétariat général**, tél. : **699 969 399/699 65 31 42**

Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au **Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics** avec copies au **Président de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC)** aux numéros suivants : **673 20 57 25** et **699 37 04 48**.

YAOUNDE le 25 Mai 2018

Le MAIRE

LIBOG LILIM BAYIHA JEAN RÉNÉ

COMMUNE D'ESEKA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N0003/AONO/ DNK/C.EKA/CIPM/18 DU 29 MAI 2018 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE CARREFOUR NYONG CAMTOUR-PREFECTURE D'ESEKA ET CARREFOUR NYONG CAMTOUR- HOPITAL DE DISTRICT D'ESEKA DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet le contrôle technique et la surveillance des travaux d'aménagement de la route carrefour Nyong camtour-prefecture d'eseka et carrefour Nyong camtour- hôpital de district d'eseka dans le département du Nyong et kelle, région du centre

Les prestations comprennent le contrôle technique, géotechnique, topographique et environnemental des travaux de bitumage et d'aménagement de certaines routes en terre à trafic modéré, objet des contrats avec les entreprises.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent le contrôle technique et la surveillance des travaux, comportant les missions de :

- Direction de l'Exécution des Travaux (DET) ;
- Ordonnancement et Pilotage des Chantiers (OPC) ;
- Assistance aux Opérations de Réception (AOR).

Les prestations du titulaire sont définies de manière plus détaillée dans les termes de référence.

3. Cout Prévisionnel

8 400 000F (huit millions quatre cent mille francs) CFA.

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions aux BET Camerounaises ayant des capacités techniques et financières pour les prestations susvisées :

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère des Travaux Publics, Exercice 2018.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté au Secrétariat Général de la Mairie de la commune d'Eséka.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu au Secrétariat Général de la Mairie de la Commune d'Eséka, Téléphone : **699 969 399/699 65 31 42**, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, sur présentation d'une quittance de paiement du **Receveur Municipal de la Commune d'Eséka** d'un montant non remboursable de **quinze mille (15 000) Francs CFA**. Cette quittance devra identifier le BET comme représentant du BET désireux de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermé, au Secrétariat Général de la Mairie d'Eséka, bâtiment abritant ses services au plus tard le 19 Juin 2018 à 13 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°003/AONO/ DNK/C.EKA/CIPM/18 DU 29 MAI 2018 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE CARREFOUR NYONG CAMTOUR-PREFECTURE D'ESEKA ET CARREFOUR NYONG CAMTOUR- HOPITAL DE DISTRICT D'ESEKA DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE

FINANCEMENT BIP-MINTP EXERCICE 2018

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

La durée des prestations est de **cent trente-cinq (135) jours soit 4,5 mois**, la mobilisation étant fonction de la durée effective des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables.

- Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant **trente (30) jours** au delà du délai de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables.

- Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant **trente (30) jours** au delà du délai de validité des offres.
- Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
- Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

- L'ouverture des offres se fera en deux temps. L'ouverture des offres administrative et technique aura lieu le **19 Juin 2018 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Eséka, siégeant dans la salle de réunion de l'hôtel de ville d'Eséka.
- Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.
- A l'issue de l'examen des pièces administratives et de l'évaluation des offres techniques, l'ouverture des offres financières sera effectuée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires dont le dossier administratif est conforme et ayant obtenu une note technique égale ou supérieure à **70 points sur 100**.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

Pièces administratives :

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes,
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

Offre technique:

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés en lieu et place des copies certifiées ou originaux;
- c) Note technique **inférieure à 70/100** ;
- d) Ingénieur de Génie Civil d'ancienneté supérieure ou égale à cinq (05) non-inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie civil (ONIGC) ;
- e) Absence d'une note méthodologique d'exécution des prestations.

Offre financière :

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié.

Critères essentiels

Les offres techniques

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après :

- a) Qualification des experts et leur expérience dans le domaine du projet sur **45 points** ;
- b) Moyens techniques et matériels à mettre en place par lot postulé sur **20 points** ;
- c) Références du BET sur **30 points** ;
- d) Présentation de l'offre sur **5 points**.

Les offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura été déclarée recevable à l'issue de l'examen de la conformité des pièces administratives (1^{ère} étape) et de l'évaluation technique (2^{ème} étape) seront évaluées et notées pour chaque lot postulé, en fonction des critères ci-après :

$$NM = MMd \times 100 / MS$$

NM = Note relative au montant de l'offre financière du soumissionnaire pour le lot concerné **MMd** = Montant évalué de l'offre la moins-disante du lot concerné ;

MS = Montant évalué du soumissionnaire pour le lot concerné.

Une pondération sera faite entre la note technique et la note financière pour obtenir la note finale N (note technico-financière) suivant la formule ci-après :

$$N = [(70 \times \text{Note Technique}) + (30 \times \text{Note Financière})] / 100$$

- L'Autorité Cocontractante se réserve le droit de ne pas attribuer le marché dans le cadre du présent appel d'offres à un soumissionnaire qui, titulaire d'un contrat au sein du MINTP, a des performances peu satisfaisantes (mise en demeure ou constat de carence notifiée dans les **six (06) mois** précédant la date d'attribution, contrat en cours de clôture ou de résiliation pour faute imputable au cocontractant, note d'évaluation attribuée par une commission de **15** Attribution technique **inférieur ou égale à 12/20** au cours des deux dernières années).

Pour chaque lot, l'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été **évaluée la plus élevée**, et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (**90**) **jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Délégation Départementale des Travaux Publics du Nyong et Kellé (Service Technique) ou auprès de la mairie d'Eséka (service technique).

Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) et au Maire de la Commune d'Eséka aux numéros suivants : 673 20 57 25 et 699 37 04 48.

YAOUNDE le 25 Mai 2018

Le MAIRE

LIBOG LILIM BAYIHA JEAN RÉNÉ

COMMUNE DE KOUSSERI

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION 002/DDC/C/KRI/SG/CIPM-AI/2018 DU 11/05/2018
CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOERICITEHUMAINE AU CES D'ADJAIN ET
D'UNE MINI AFP PASTORAL EQUIPEDE DEUX ABRELLVOIRS. IVUNE POMPE IMMERCLEI: A
ENERGIEPHOTOVOLTAÏQUE A LACTA I, ET A MASSAKI COMMUNE DEKOUSSERI, DEPARTEMENE DU
LOGONE FV CELARL. REGION DFL'EXTREME NORD**

FINANCEMENT
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)
IMPUTATION
220 100

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

N/D

2. Consistance des prestations

N/D

3. Cout Prévisionnel

N/D

4. Allotissement

LOT 1
CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE POMPE AMO I RICI 1E
HUMAINE AU CES D'ADJAIN, D'UNE MINI AEP PASTORAL
EQUIPE DE DEUX ABREUVOIRS. D'UNE POMPE IMMERGEE A
ENERGIE PHOTOVOLTAÏQUE A LACTA 1 (lot 01)

LOT 2
D'UNE MINI AEP PASTORAL EQUIPE DE DEUX ABREUVOIRS,
D'UNE POMPE IMMERGEE A ENERGIE PHOTOVOLTAÏQUE A
MASSAKI (lot 02)

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention suivant ; HYDRAULIQUE.

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotations.

6. Financement

Financement PNDP 111 (IDA)

7. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux ci les conditions contractuelles en visages est mis à votre disposition par le Maire de la Commune de KOUSSERI, Autorité Contractante, pour le compte de la Commune KOUSSERI, Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée inscrite à exécuter lesdits travaux.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotations peut être retiré gratuitement auprès du secrétariat de la commune de KOUSSERI ou au PNDP/EN à partir du 12/05/2018, pendant les jours ouvrables, entre 8 heures 00 et 15 heures 30, dès publication du présent Avis.

Les travaux sont répartis en deux (02) lots de la manière suivante ;

9. Remises des offres

Le soumissionnaire placera l'original et six copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de KOUSSERI, Autorité Contractante,

4.2. L'enveloppe cachetée portera la mention :

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS

N° 002/DDC/ C/KRI/SG/CIPM/AI/2018 DU 11/05/2018

RELATIF A LA CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE

HUMAINE AU CES D'ADJAIN ET ITUNE MINI AEP PASTORAL. EQUIPE DE DEUX ABREUVOIRS, D'UNE POMPE IMMERGEE A ENERGIE PHOTOVOLTAÏQUE A LACTA 1, ET A MASSAKI COMMUNE DE KOUSSERI, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME - NORD.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

5. Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixées dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres Le 04/06/2018, à 14 heures

10. Délai de Livraison

Quatre vingt dix (90) jours

11. Cautionnement Provisoire

N/D

12. Recevabilité des Offres

N/D

13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de KOUSSERI, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux dates, heures et adresses précisées dans la lettre de Demande de Cotation,

Date et heure d'ouverture des plis

Lieu d'ouverture des plis

Le 04/06/2018, à 15 heures

Salle des actes de la Commune de KOUSSERI

14. Critères d'évaluation

N/D

15. Attribution

N/D

16. Durée Validité des Offres

N/D

17. Renseignements Complémentaires

N/D

KOUSSERI le 11 Mai 2018

Le MAIRE

ISSEINI DARKADRE

COMMUNE DE KOUSSERI

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONN' 003/DDC/C/KRI/SG/CIPM-AI/2018 DU 11/05/2018
CONSTRUCTION D'UN BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSEEQUIPEES ET UN BLOC DE LATRINE AU
C.E.S D'ADIAINE DANS LA COMMUNE DE KOUSSERI DEPARTEMENT DU LOGONE ETCHARI**

FINANCEMENT
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

N/D

2. Consistance des prestations

N/D

3. Cout Prévisionnel

N/D

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention suivant ; BATIMENT.

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de COTATION.

6. Financement

Financement PNDP III (IDA)

7. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles en vigueur, est mis à votre disposition par le Maire de la Commune de KOUSSERI . Autorité Contractante, pour le compte de la Commune KOUSSERI, Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de COTATION peut-être retiré gratuitement auprès du secrétariat Général de la Commune de KOUSSERI ou au PNDP EN à partir du 12/05/2018. pendant les jours ouvrables, entre 8 heures 00 et 15 heures 30mm. dès publication du présent Avis.

9. Remises des offres

Le soumissionnaire placera [original et six copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de KOUSSERI, Autorité Contractante.

Page 5

4.2. L'enveloppe cachetée portera la mention

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION

N°003/DDC/C/KR1/SG/C1PM-AI/2018 DU 11/05/2018

RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN 81.00 DE DEUX SALLES DE CLASSE EQUIPEES ET UN BLOC DE LATRINES A TROIS COMPARTIMENTS AU CE.S D'ADJAINE DANS LA COMMUNE DE KOUSSERL DEPARTEMENT DU EOGONE ET CILARI, REGION DE L'EXTREME NORD

'A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

5. Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres Le 04/06/2018, à 14 heures

10. Délai de Livraison

Quatre vingt dix (90) jours

11. Cautionnement Provisoire

N/D

12. Recevabilité des Offres

N/D

13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de KOUSSERL en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux dates, heures et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis Le 04/06/2018 à 15 heures

Lieu d'ouverture des plis Salle des actes de la Commune de KOUSSERL

6.2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission de Passation des Marchés, dans un procès verbal de la séance d'ouverture des plis.

14. Critères d'évaluation

N/D

15. Attribution

N/D

16. Durée Validité des Offres

N/D

17. Renseignements Complémentaires

N/D

KOUSSERI le 11 Mai 2018

Le MAIRE

ISSEINI DARKADRE

MINISTÈRE DES FORÊTS ET DE LA FAUNE

AVIS DE CONSULTATION N°0066 /DC/MINFOF/CMPM/2018 DU 24 MAI 2018 RELATIVE A L'ACQUISITION DES MACHINES ET PETITS OUTILLAGES AU PROFIT DU CENTRE DES METIERS BOIS DE L'ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE BINGUELA (EPAB)

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
52 33 963 02 621110 6119

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Forêts et de la Faune lance un Avis de Consultation pour une Demande de Cotation en vue de la sélection d'une entreprise de droit Camerounais, relative à l'acquisition des machines et petits outillages, au profit du Centre des Métiers Bois de l'Ecole Pratique d'Agriculture de BINGUELA (EPAB).

2. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte aux entreprises de droit camerounais exerçant dans le domaine.

3. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation seront financées, à hauteur de **sept millions deux cent quarante huit mille (7 248 000) FCFA TTC** par le budget de Fonctionnement du Ministère des Forêts et de la Faune, exercice 2018.

Imputation budgétaire : **52 33 963 02 621110 6119**

4. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré au Service des Marchés du MINFOF sis au 8^{ème} étage de l'immeuble ministériel n° 2, porte 807 contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de **quinze mille (15 000) francs CFA**.

5. Acquisition du Dossier

- (1) Chaque offre devra être constituée des pièces suivantes :

a) une déclaration d'intention de soumissionner datée, timbrée et signée par laquelle le soumissionnaire accepte expressément toutes les conditions du Dossier de Consultation et s'engage à les respecter ;
b) une attestation de non faillite datant de moins de trois mois délivrée par le Tribunal de 1^{ère} Instance du lieu de la résidence du soumissionnaire ;
c) une attestation de non- redevance ;
d) une copie certifiée de la carte du contribuable ;
e) une attestation de domiciliation bancaire délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances ;
f) une quittance d'achat du Dossier de Consultation, tel que précisé dans le présent avis ;
g) une attestation datant de moins de trois mois signée par le Directeur Général de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ou par un Chef de Centre certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse ;
h) une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP).

- (2) Chacune des offres devra être chiffrée hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnée du modèle de soumission signé.
- (3) Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, ci-dessus, devront être impérativement produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de publication.

6. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, doivent être déposées au plus tard **le 26 JUIN 2018 à 11 heures** au Service des Marchés, sis au 8^{ème} étage de l'immeuble ministériel n° 2, porte 807 sous enveloppe cachetée adressée au Maître d'Ouvrage avec la mention :

*« AVIS DE CONSULTATION N°0066 /DC/MINFOF/CMPM/2018 DU 24 MAI 2018 RELATIVE A L'ACQUISITION DES MACHINES ET PETITS OUTILLAGES AU PROFIT DU CENTRE DES METIERS BOIS DE L'ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE BINGUELA (EPAB)
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».*

7. Ouverture des Plis

Les offres relatives à la présente prestation seront dépouillées au plus tard **le 26 JUIN 2018 à 12 heures**, dans la salle de conférences du Ministère des Forêts et de la Faune, sise au sixième étage de l'immeuble ministériel n° 2, porte 635, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

**NB : « pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un sms aux numéros suivants :
673 20 57 25 / 699 37 07 48 »**

YAOUNDE le 24 Mai 2018

Le MINISTRE

NDONGO JULES DORET

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

**AVIS DE CONSULTATION OUVERTE POUR LA DEMANDE DE COTATION N°012/DC/MINADER/CMPM/2018
DU 25 MAI 2018 RELATIVE A L'ACQUISITION DES INSECTICIDES NEMATOCIDES POUR LA PROTECTION
MINIMALE DES BANANERAIES AU MINADER.FINANCEMENT : BUDGET DU MINADER EXERCICE 2018**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
52 30 392 01 330001 2275

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le but d'améliorer la productivité dans les exploitations agricoles de petite et moyenne importance, le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, Maître d'Ouvrage, lance un Avis de Consultation Ouverte par la Demande de Cotation, pour le compte du Programme de Relance de la Filière Plantain, relative à la fourniture des insecticides nématicides pour la protection minimale des bananeraies.

2. Consistance des prestations

La prestation de la présente Lettre Commande, comprend la fourniture de 112 cartons de 18 Kg d'insecticide-nématicide.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **dix millions (10 000 000)** de Francs CFA TTC.

4. Allotissement

Les fournitures ne sont pas loties.

5. Participation et origine

La participation est ouverte aux fournisseurs de droit Camerounais exerçant dans le domaine.

6. Financement

Les prestations objet de la présente consultation seront financées par **le budget du MINADER; exercice 2018, Imputation : 52 30 392 01 330001 2275.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté aux heures ouvrables, à la DRFP/Service des Marchés du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural à Yaoundé, 3^{ème} chalet, Tel : 222 22 16 24, Fax 222 22 50 91.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu au Service des Marchés du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural à Yaoundé, 3^{ème} chalet Tel : 222 22 16 24 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **dix-huit mille (18 000) francs CFA** payable au Trésor Public territorialement compétent.

Par ailleurs les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (boîte postale, Téléphone, Télécopie, e-mail).

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marquées comme telles, devra parvenir au Service des Marchés du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, au plus tard **le 14 juin 2018 à 14 heures** précises, contre récépissé et devra porter la mention :

«AVIS DE CONSULTATION OUVERTE POUR LA DEMANDE DE COTATION N°012/DC/MINADER/CMPM/2018 DU 25 MAI 2018 RELATIVE A L'ACQUISITION DES INSECTICIDES NEMATICIDES POUR LA PROTECTION MINIMALE DES BANANERAIES AU MINADER».
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'acquisition des herbicides est d'un (01) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque agréée par le Ministère des Finances d'un montant de deux cent mille (200 000) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu au Règlement de la Consultation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de consultation pour une demande de cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances dans le dossier de consultation pour une demande de cotation, entraînera le rejet pur et simple de l'Offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu **le 14 juin 2018 à 15 heures** précises à la Salle de Conférences de la DESA/MINADER, par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés dudit Ministère.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

- Absence d'une pièce administrative ;
- Absence ou non-conformité de la caution de soumission délivrée par un établissement financier de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Non-respect des spécifications techniques ;
- Dépassement du délai de livraison ;
- Absence de la lettre de la société détentrice de la certification autorisant le soumissionnaire à postuler;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et que l'entreprise ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics ;
- Absence de l'Agrément du MINADER en cours de validité.

NB : Toutes les pièces doivent être certifiées conformes par une autorité administrative compétente et daté de moins de 03 mois.

15. Attribution

L'offre reconnue conforme aux spécifications techniques et évaluée la moins disante sera retenue en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90)** jours à partir de la date limite de dépôt des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables au Service des Marchés du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural à Yaoundé, Tel 222 22 16 24.

Dénonciation

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48.

YAOUNDE le 25 Mai 2018

Le *MINISTRE*

EYEBE AYISSI Henri

COMMUNE DE MINDOUROU

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°001/DC/C.MROU/CIPM/C.MROU/2018 DU 14/05/2018 POUR LA FOURNITURE D'UNE SCIE MOBILE DE TYPE «LUCAS MIL» À LA COMMUNE DE MINDOUROU, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST (LOT UNIQUE)

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
222-100

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget de la Commune de MINDOUROU pour l'Exercice 2018, Le Maire de la Commune de MINDOUROU, Autorité Contractante, lance, pour le compte de ladite Commune, la présente consultation pour une Demande de Cotation pour la fourniture d'une scie mobile type LUCAS MIL à la Commune DE MINDOUROU.

2. Consistance des prestations

La prestation objet de la présente consultation est la fourniture d'une scie mobile type LUCAS MIL à la Commune de MINDOUROU.

NB : Joindre photo ou prospectus.

3. Cout Prévisionnel

30 000 000 (Trente millions) F CFA TTC ;

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux sociétés de droit camerounais.

5. Financement

Les prestations, objet du présent Dossier de consultation, seront financées par le Budget de la Commune de MINDOUROU, Exercice 2018,

6. Consultation du Dossier

Le Dossier de consultation peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de MINDOUROU dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré aux heures ouvrables à la Mairie DE MINDOUROU contre présentation d'une quittance de versement, à la Recette Municipale DE MINDOUROU, d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) francs CFA.**

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaire dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels seront remises sous pli fermé au plus tard le **5 juin 2018 à 10 heures** précises à la Mairie de MINDOUROU et devront porter la mention suivante:

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°001/DC/C.MROU/CIPM/C.MROU/2018 Du 14/05/2018 POUR LA FOURNITURE D'UNE SCIE MOBILE DE TYPE «LUCAS MIL» À LA COMMUNE DE MINDOUROU, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST (LOT UNIQUE)

**Financement : Budget Commune DE MINDOUROU. Ex 2018
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

9. Delai de Livraison

Le délai de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de **deux (02) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de d'effectuer la livraison.

10. Cautionnement Provisoire

Trois cent mille (300 000) francs CFA.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'une durée de validité de **Cent vingt (120) jours** à compter de la date d'ouverture des offres, délivrée par un Etablissement Bancaire de premier ordre agréé par le Ministre chargé des Finances, d'un montant de **Trois cent mille (300 000) francs CFA.**

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux datant de moins de **trois (03) mois** ou en copie certifiée conforme par l'autorité émettrice ou une autorité administrative.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de Demande de Cotation, entraînera son rejet pur et simple sans aucun recours.

Par ailleurs, les photocopies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront rejetées.

12. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées le **05 juin 2018 à 10 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de MINDOUROU siégeant, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier, à la Salie de réunion de la Mairie de MINDOUROU.

13. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

11.1. Critères éliminatoires:

- L'absence d'une pièce administrative ;
- Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;
- La non-conformité des propositions techniques aux spécifications techniques ;
- Absence d'un des éléments constitutifs de l'Offre financière définie dans le Règlement de la Consultation
- Le non-respect d'au moins 75% critère de qualification.

11.2. Critères de qualification:

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatifs sur

1. Chiffre d'affaire du soumissionnaire oui/non
2. La solvabilité bancaire (Attestation de solvabilité financière délivrée par un établissement financier agréé par le MINFI) oui/non
3. La conformité des fournitures proposées aux spécifications techniques oui/non
4. Le service après-vente oui/non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 75%, (soit au moins 3 « oui » sur 4) seront examinées

14. Attribution

La Lettre-Commande sera attribuée au soumissionnaire qui aura proposé l'offre la moins-disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier de Demande de Cotation, ayant satisfait à 100% des critères éliminatoires et au moins 75% des critères essentiels.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront tenus par leurs Offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date d'ouverture des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès soit du Maire de la Commune DE MINDOUROU, soit de la Délégation départementale des Marchés publics du Haut-nyong, Tél: 691610680/ 243 283 662.

MINDOUROU le 14 Mai 2018

Le MAIRE

ZENGLE NTOUH Richard

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION CIVIQUE

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET (EN PROCEDURE D'URGENCE) N°
07/AAMI/MINJEC/SG/DAG/SDBBM/SM/2016 DU 26/08/2016 RELATIF À LA SÉLECTION DES CABINETS
D'ARCHITECTES/BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES POUR L'ÉLABORATION DE DIX (10) PLANS
ARCHITECTURAUX ET TECHNIQUES TYPES DES PROJETS DE CONSTRUCTION ET D'ÉQUIPEMENT DES
FOYERS ET MAISONS DES JEUNES DES VILLAGES ET DES QUARTIERS DES VILLES FINANCEMENT :
BIP MINEPAT, EXERCICE 2016 MAÎTRE D'OUVRAGE : MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION
CIVIQUE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Les Centres Multifonctionnels de Promotion des Jeunes (CMPJ) sont des plates-formes multiservices chargées de stimuler l'ingéniosité et l'émancipation de la jeunesse ainsi que leur contribution à l'œuvre de développement national à travers trois directions essentielles ; l'insertion sociale, la promotion économique, le divertissement sain et éducatif. Les CMPJ sont des structures opérationnelles du Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique conformément à l'article 55 du Décret ? 2005/151 du 04 mai 2005 portant organisation de ce Département Ministériel. Le programme de construction des CMPJ comprend sept (07) composantes correspondant aux différentes catégories de ces centres.

Il s'agit notamment de :

- Centre International de Jeunesse (CIJ) de Kribi ;
- CMPJ de référence (Yaoundé et Douala);
- CMPJ des chefs lieux de Régions ;
- CMPJ des chefs lieux de Départements;
- CMPJ des chefs lieux d'Arrondissements ;
- Foyers des Jeunes ou maisons des Jeunes des villages ou des quartiers des villes.

A ce jour, les études de maturation de cinq (05) des sept (07) composantes de cet important programme de développement des infrastructures sont en cours de réalisation.

A la suite des dispositions préliminaires ci-dessus exposées, le Ministre de la Jeunesse et de l'Éducation Civique (Maitre D'ouvrage) lance un Avis à Manifestation d'Intérêt en vue du recrutement d'un Cabinet/BET pour l'élaboration de dix (10) plans architecturaux et techniques types des projets de construction et d'équipement des foyers et maisons des jeunes des villages et des quartiers des villes.

2. Objet

Le présent Avis à Manifestation d'Intérêt a pour objet la présélection des Cabinets d'Architectes ou des Bureaux d'Études Techniques désireux de participer à la pré-qualification en vue de la constitution d'une liste restreinte devant participer à l'Appel d'Offres Restreint relatif à l'élaboration de dix (10) plans architecturaux et techniques types des projets de construction et d'équipement des foyers et maisons des jeunes des villages et des quartiers des villes à raison d'un plan type par Région.

3. Consistance des prestations

La mission du Consultant consiste en l'élaboration de dix (10) plans architecturaux et techniques types des foyers et maisons des jeunes des villages et des quartiers des villes pour les dix Régions du Cameroun.

Il s'agira notamment pour chaque Région de :

- Produire un document d'Avant-Projet Sommaire (APS) des composantes du projet ;

Les plans aux échelles appropriées devront être accompagnés par des rapports descriptifs et quantitatifs expliquant les concepts retenus et justifiant le dimensionnement des infrastructures et services incorporés dans les différentes composantes du projet;

- Produire un document d'Avant-Projet Détaillé (APD), notamment :

les plans architecturaux à l'échelle 1/50e, façades, perspectives, coupes, plans de masse etc...);

les plans techniques des structures (fondations, superstructures, ferraillements, coffrages etc ...);

- évaluer par composante du projet les coûts estimatifs des travaux de construction et d'équipement des différentes structures ;

- confectionner le Dossier d'Appel d'Offres des travaux de construction et d'équipement des différentes composantes du projet ;

- produire la mouture à soumettre à la validation;

- organiser un atelier de validation technique du rapport final;

- produire le rapport final et cinq (05) jeux de Plans à l'échelle 1/50e y compris la version électronique.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel à Manifestation d'Intérêt est ouverte à égalité de conditions aux Cabinets d'Architectes et Bureaux d'Etudes Techniques installés au Cameroun et justifiant des compétences et expériences avérées.

5. Financement

La réalisation des prestations objet du présent AMI sera financé par le Budget d'Investissement Public, exercice 2016, du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire.

6. Remises des offres

Les dossiers de candidature comportant les volumes 1 et 2, rédigés en français ou en anglais, et en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés (porte 404) sis au quatrième étage de son l'immeuble siège au quartier Nlongkak à Yaoundé au plus tard le 27 Septembre 2016 à 12 heures,. Elle devra porter la mention :

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET (EN PROCEDURE D'URGENCE)

N° 07/AAMI/MINJEC/SG/DAG/SDBBM/SM/2016 DU 26/08/2016

Relatif à la sélection des Cabinets d'Architectes/Bureaux d'Etudes Techniques pour l'élaboration de dix (10) plans architecturaux et techniques types des projets de construction et d'équipement des foyers et maisons des jeunes des villages et des quartiers des villes Financement : BUDGET MINEPAT, Exercice 2016 Maître d'Ouvrage : Ministre de la Jeunesse et de l'Education Civique

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

7. Composition du dossier

Au risque de voir son offre disqualifiée, le soumissionnaire doit présenter de la façon la plus claire et détaillée possible, les éléments suivants qui doivent être obligatoirement communiqués, et feront l'objet de vérification.

volume 1 : Dossier administratif

1. Une lettre précisant que le candidat a l'intention de soumissionner à l'Appel d'Offres Restreint s'il est présélectionné ;
2. La copie certifiée de la Patente en cours de validité du candidat ;
3. La copie de la carte du contribuable en cours de validité et certifiée par le service émetteur ;
4. L'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire;
5. Le plan de localisation de la firme ;
6. L'attestation de non redevance délivrée par l'autorité compétente ;
7. Le certificat de non exclusion des marchés publics délivré par l'ARMP ;
8. l'Accord de groupement, le cas échéant ;
9. une attestation de non-faillite délivrée par le Greffe du Tribunal du lieu du siège du candidat.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en



copies certifiées conformes par le service émetteur et, devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des dossiers.

En cas de groupement des candidats, chaque membre du groupement produira chacune des pièces administratives énumérées ci-dessus à l'exception des pièces 1 et 4.

N.B : L'absence ou la non validité des pièces ci-dessus citées entraînera le rejet pur et simple de la candidature

volume 2 : Dossier technique

Le dossier technique devra comprendre :

- 1- l'organigramme complet et le personnel composant le Cabinet.
- 2- la liste du personnel d'encadrement.

Le Cabinet /BET fournira la liste définissant le personnel d'encadrement comprenant notamment :

- Un Chef de mission Architecte senior inscrit à l'ONAC, ayant une expérience minimale de quinze (15) ans et justifiant des références avérées dans le domaine des études architecturales et techniques et de contrôle de normalisation, des travaux de bâtiments et autres constructions civiles;
- Un Architecte junior inscrit à l'ONAC, ayant une expérience minimale de dix (10) ans et justifiant des références avérées dans le domaine des études architecturales et techniques et de contrôle de normalisation, des travaux de bâtiments et autres constructions civiles;
- Un Ingénieur de Génie civil : inscrit à l'ONIGC, ingénieur du Génie civil (Bac +5) option « structure » ayant au moins quinze (15) ans d'expérience dans les projets similaires et justifiant des références avérées dans le domaine des études techniques et de suivi et contrôle des travaux de bâtiments et autres constructions civiles.
- Un Ingénieur de Génie industriel ou électromécanique : être un ingénieur de Génie industriel ou électromécanique (Bac +5) ayant au moins dix (10) ans d'expérience dans les projets similaires et inscrit à l'ONIGE. Il devra avoir suivi au moins quatre (04) projets dans les projets similaires de BTP.
- Un Ingénieur Informaticien option « Réseaux » : être un ingénieur informaticien option « réseaux » (Bac +5) ayant au moins dix (10) ans d'expérience dans les projets similaires. Il devra avoir suivi au moins quatre (04) projets dans les projets similaires de BTP.
- Un expert en Jeunesse et Animation : être diplômé Bac+5 au moins, avoir une formation en jeunesse et animation et justifier d'au moins dix (10) ans d'expérience dans le management des projets de BTP. L'expert doit avoir assuré avec succès les études et/ou le contrôle sur site d'au moins deux (02) projets de BTP.
- Un Expert en Urbanisme : être un ingénieur du Génie civil spécialisé en aménagement urbain ou équivalent (Bac +5) ayant au moins dix (10) ans d'expérience dans les projets similaires. Il devra avoir suivi au moins quatre (04) projets dans les projets similaires de BTP.
- Un Environnementaliste : être diplômé Bac+3 au moins, avoir une formation en études environnementales et justifier d'au moins dix (10) ans d'expérience dans le management environnemental des projets de BTP. L'expert doit avoir assuré avec succès comme Environnementaliste, les études et/ou le contrôle sur site d'au moins deux (02) projets de BTP.
- Un Technicien de Génie Civil : avoir un diplôme de technicien de génie civil (de formation minimale BAC+2 ayant au moins dix (10) ans d'expérience;
- Un Projecteur (dessinateur-mètreur) : Un Technicien Supérieur de génie civil (de formation minimale BAC+2) ayant au moins dix (10) ans d'expérience et spécialisé en logiciels CAO/DAO;
- Un Topographe : (de formation minimale BAC+2) ayant au moins dix (10) ans d'expérience ;
- Un Secrétaire comptable : de formation minimale BAC G+2 ayant au moins dix (10) ans d'expérience;

3) La liste du personnel fixe d'encadrement

Le candidat fournira la liste du personnel fixe d'encadrement et employé sans interruption depuis au moins cinq ans au siège et figurant sur la liste ci-dessus. (fournir les CV signés par les intéressés).

4) Les références du Cabinet pour les prestations similaires

Les références présentées par le Cabinet et/ou groupement d'entreprises seront validées sur la base des pièces justificatives signées par les bénéficiaires des prestations.

Le candidat présentera ses références tout en précisant :

- Le nombre d'années d'expérience pour les prestations études architecturales et techniques ainsi que le suivi/contrôle dans le domaine des BTP ;
- Le nombre et l'importance des références du Cabinet/BET en ce qui concerne les prestations d'études techniques et de contrôle des travaux relevant du domaine du bâtiment, des constructions civiles d'envergure pour les dix (10) dernières années.

5) L'autorisation de vérification des déclarations:

Cette autorisation dûment signée du Directeur Général du Cabinet ou du mandataire du groupement devra permettre au Maître d'Ouvrage de procéder à toutes les vérifications jugées nécessaires pour s'assurer de l'existence du matériel annoncé dans le dossier de candidature et de l'exactitude des informations relatives aux références présentées auprès des Maîtres d'Ouvrages concernés.

8. Critères d'évaluation

Critères essentiels

N°	Critères	Sous-critères	Points
----	----------	---------------	--------

1	Références du Candidat acquises dans la réalisation	Trois références dans le domaine des études des travaux du Génie Civil en général (15 pts dont 05 par projet)	30 points
	des projets similaires au cours des dix (10) dernières années	Trois références dans le domaine des études des travaux de bâtiments et constructions civiles 15 pts dont 05 par projet)	
2	Moyens humains (Qualification des experts et leur expérience dans le domaine des bâtiments et constructions civiles)	Architecte senior chef de Mission (05 pts)	40 points
		Architecte junior (03 pts)	
		Ingénieur du Génie Civil option « structure » (04 pts)	
		Ingénieur en Génie Industriel ou électro-mécanique (04 pts)	
		Ingénieur Informaticien option « Réseaux » (04 pts)	
		Expert en Jeunesse et Animation (04 pts)	
		Expert en Urbaniste (03 pts)	
		Environnementaliste (04 pts)	
		Technicien de Génie Civil (03 pts)	
		Projecteur (02 pts)	
Topographe (02 pts)			
Secrétaire comptable (02 pts)			
3	Moyens matériels et logistiques	Matériels informatiques (ordinateurs, logiciels : autocad, archicad etc..) (05 pts)	15 points
		Matériels de reprographie (imprimantes, table traçante, scanner, photocopieuses...) (05 pts)	
		Logistique (véhicules, GPS, téléphones fax....) (05 pts)	
4	Compréhension de la Mission	Compréhension de la mission (05 pts)	10 points
		Commentaires et suggestions pertinents à apporter à la mission (05 pts)	
5	Présentation	Clarté des documents (2 pts)	05 point
		Intercalaires de couleur (1 pts)	
		Respect de l'ordre de présentation des documents (2 pts)	

- Dossier incomplet ou non-conforme aux prescriptions du présent avis ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Dossier administratif et technique non conforme aux spécifications du 6.1 et 6.2.

Seuls les candidats ayant obtenu, à l'issue de cette évaluation, une note supérieure ou égale à 80 points sur 100, seront pré-qualifiés pour l'appel d'offres restreint.

9. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés (porte 404) sis au quatrième étage de son immeuble siège au quartier Nlongkak à Yaoundé.

10. Evaluation et publication des resultats

Après analyse des dossiers, les résultats seront portés à la connaissance de tous les soumissionnaires par voie de presse.

Les soumissionnaires retenus seront consultés dans le cadre d'un Appel d'Offres National Restreint qui leur sera adressé conformément aux dispositions de l'article 12 alinéa 6 du Décret n°2004/275 portant code des marchés publics au Cameroun.

YAOUNDE le 26 Aout 2016

Le MINISTRE

ZANGA NDJOCK Eric Claver

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

DÉCISION N° 0329/DIPL/D12/SDBMM/SM DU 22 MAI 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE N° 003/LC/MINREX/CMPM/2018 PASSÉE APRÈS DEMANDE DE COTATION N°002/DC/MINREX/CMPM/2018 DU 06 AVRIL 2018, POUR L'ACHAT DU MOBILIER DE BUREAU AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le ministre des relations extérieures,

- Vu la Constitution ;
- Vu le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu le Décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu le Décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;
- Vu le Décret n°2013/112 du 22 avril 2013 portant organisation du Ministère des Relations Extérieures ;
- Vu le Décret n°2012/076 du 08/03/2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le Décret N°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;
- Vu la Circulaire n°004/CAB/PM du 30décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- Vu la Circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Considérant l'avis de demande de cotation N°002/DC/MINREX/CMPM/2018 du 06 avril 2018.

DECIDE

Article 1^{er} : L'entreprise dont le nom suit est adjudicataire de la Lettre Commande relative à l'achat du mobilier de bureau au Ministère des Relations Extérieures, pour les montant et délai ci-après :

Adjudicataire	Délai de livraison	Montant TTC EN FCFA
CONFORT HOUSE Sarl B.P.13 959 Yaoundé	02 MOIS	24 410 475

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 22 Mai 2018

Le MINISTRE

MBELLA MBELLA Lejeune

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MFOUNDI

NO 014/D/MINMAP/SG/DR-CE/DDMAP/SPM/BAM/MVE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 014/AONO/PR/MINMAP/DR-CE/DD-MFDI/CDPM/2018 DU 09 AVRIL 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION EN PANNEAUX SOLAIRES DU CSI D'AFANOYOA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III MATRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE YAOUNDE III FINANCEMENT : BIP MINEE EXERCICE 2018

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DU MFOUNDI,

(AUTORITE CONTRACTANTE)

- Vu** La constitution ;
- Vu** Le décret n°2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des Marchés Publics ;
- Vu** Le décret n°2011/408/ du 09 Décembre 2011 portant organisation du gouvernement ;
- Vu** Le décret n°2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du gouvernement ;
- Vu** Le décret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commission de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par Le décret n°2013/271 du 05 Août 2013 portant ;
- Vu** Le décret n°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu** Le décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines disposition du décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création et, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** Le décret n°2013/271 du 05 Août 2013 modifiant et complétant certaines disposition du décret N°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commission de Passation des Marchés Public;
- Vu** L'Arrêté n°033/CAB/PM du 13 Février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics;
- Vu** L'Arrêté n°0747/CAB/PR du 27 Novembre 2017 portant nomination de Monsieur **ZOMEKA BEYE Fabrice Anselme** au poste de Délégué Départemental Marchés Publics du Mfoundi;
- Vu** La Décision n°00000114/D/MINMAP/SG/DAJ du 13 Février 2018 portant composition des commissions Départementales de Passation des Marchés Publics;
- Vu** La circulaire n° OO4/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- Vu** La circulaire n°002 et n° 003/CAB/PM du 31 Janvier 2011 qui précise les modalités de mutation économique des Marchés Publics
- ~~**Vu** La circulaire n° 0001/C/MINFI du 02 Janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au~~



contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des établissements publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2018 ;

Vu le Dossier d'Appel d'offres N° 014/AONO/PR/MINMAP/DR-CE/DD-MFDI/CDPM/2018 du 09 avril 2018 en procédure d'urgence pour les travaux d'électrification en panneaux solaires du CSI d'AFANOYOA dans la commune d'arrondissement de YAOUNDE III DEPARTEMENT DU MFOUNDI

Financement : BIP MINESEC 2018

Vu Le procès-verbal de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Mfoundi en date du 11 Mai 2018, complété par la lettre N°043/L/CDPM/MFDI/2018 en date du 16 MAI 2018

DECIDE

Article 1: L'appel d'offres suscité est déclaré **infructueux**, le soumissionnaire ayant été éliminé pour Absence de la copie certifiée du Registre de Commerce et de la fiche de présentation du soumissionnaire sur papier entêté dans son Dossier Administratif

YAOUNDE le 17 Mai 2018
Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

Article 2: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. **ZOMEKA BEYE FABRICE ANSELME**

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE MOMO

POSTPONEMENT OF OPENING DATE (2ND POSTPONEMENT) MINFUL OF THE FIRST POSTPONEMENT OF BID OPENNING DATE OF 09/05/2019 , GIVEN THEFACT THAT THE CONTRACTOR GLOBAL LINKS INGENEERING COMPANYLTD ONLYGOT THE MODIFIED BILL OF QUANTITIES ON THE 23/05/2018 AND NEEDS TIME TO PROPERLY PREPARE HIS BID, THE DIVISIONAL DELEGATE OF PUBLIC CONTRACTS FOR MOMO DELEGATED CONTRACTING AUTHORITY POSTPONDS THE OPENING DATE OF THE BIDS OF THE TENDER MENTIONED BELOW AS FOLLOWS:

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>The opening of the bids in one phase shall be done on 11/05/2018 at 11a.m in the Conference Hall of the DDMINEPAT MOMO by the competent tender board. Only bidders may attend or be duly represented by a person of their choice, who has full knowledge of the file and mandated in that capacity.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>The opening of the bids in one phase shall be done on 06/06/2018 at 11a.m in the Conference Hall of the DDMINEPAT MOMO by the competent tender board. Only bidders may attend or be duly represented by a person of their choice, who has full knowledge of the file and mandated in that capacity.</p>

MBENGWI le 23 Mai 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

NDANGANG DAVID NUMFOR

COMMUNE D'ELAK OKU

SUBJECT: ADDENDUM FOR CONTRACTS LAUNCHED.WITHIN THE FRAMEWORK OF THE CONVENTION FOR CO-FINANCING OF MICRO PROJECTS IN ELAK OKU COUNCIL AREA BY PNDP AND ELAK OKU COUNCIL, 02 PROJECTS WERE LAUNCHED THROUGH REQUEST FOR QUOTATION IN ELAKCOUNCIL BY THE INTERNAL TENDERS BOARD. FOLLOWING THE INDICATION FROM SOME CONTRACTORS SHORTLISTED, OF THEIR UNWILLINGNESS TO TENDER FOR THE PROJECTS DUE TO THEIR FINANCIAL SITUATION AND REQUEST FROM ALL THEBIDDERS FOR ADDITIONAL TIME DUE TO THE NUMEROUS GHOST TOWNS DEPRIVING THEM FROM THE NECESSARY FACILITIES, MAKE IT IMPOSSIBLE TO HAVE THE REQUIRED NUMBER OF BIDDERS (3 PER LOT) AS THE PER PRESCRIPTIONS BEFORE OPENING CAN BE PROCEEDED. I HEREBY THIS ADDENDUM RESCHEDULE THE DATE FOR BID OPENING SESSION BY THE INTERNAL TENDERS BOARD AS FOLLOWS:1) THE CONSTRUCTION OF A 5M SPAN BRIDGE LINKING MBOCKENGHAS AND SIMONKOH AND INSTALLATION OF A (())1000 RING CULVERT AT SIMONKOH IN ELAK MUNICIPALITY, THAT WAS SUPPOSED TO BE OPENED ON THE 23RD OF MAY 2018 AT 10:30 AM, SHALL NOW BE OPENED ON WEDNESDAY THE 30TH OF MAY 2018 AT 10:30 PROMPT, EVERYTHING BEING EQUAL;2) CONSTRUCTION AND EXTENSION OF THE TANKIY GRAVITY WATER SUPPLY SCHEME WITH 12 STAND TAPS IN ELAK OKU MUNICIPALITY, THAT WAS SUPPOSED TO BE OPENED ON THE 23RD OF MAY 2018, SHALL NOW BE OPENED ON WEDNESDAY THE 30TH OF MAY 2018 AT 10:30 PROMPT, EVERYTHING BEING EQUAL.ALL THE POTENTIAL BIDDERS SHOULD TREAT THIS AS A MATTER OF URGENCY.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... Bids opening date 23rd May. 2018, At 10:30pm
	Lire plutot Wednesday the 30th of May 201 8 at 10:30 prompt,

ELAK-OKU le 18 Mai 2018

Le MAYOR

NGUM JEROME Njioh

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU NORD OUEST

SUBJECT: POSTPONMENT OF THE LATEST DATE OF SUBMISSION AND OPENING OF BID RELATIVE TO TENDER FILE N° 08C/ONIT/RDMINMAP/NWRTB/2018 OF 30/4/ 2018 FOR THE RURALELECTRIFICATION OF NGVUINKEI • LUM - NTOWEL VILLAGES IN OKU SUBDIVISION, BUI DIVISION (STEP 1): NGVUINKEI RE-LAUNCH. IN CONSIDERATION TO THE CELEBRATION OF THE 46th NATIONAL DAY SLATED FOR THE 20TH MAY 2017 WHICH FALLS ON A SUNDAY CONSEQUENTLY MAKING MONDAY THE 21ST PUBLIC HOLIDAY IN RESPECT OF REGULATIONS IN FORCE, THE REGIONAL DELEGATE OF PUBLIC CONTRACTS FOR THE NORTH WEST (CONTRACTING AUTHORITY), HEREBY FORWARDS THE LATEST DATE OF SUBMISSION AND OPENING OF BIDS FOR THE ABOVE TENDER INITIALLY SCHEDULED FOR THE 21/05/2018 TO THE 23/05/2018 AT 12: NOON.MEANWHILE, THE BIDDERS ARE REQUESTED TO COLLECT THE POSTPONEMENT DECISION AT THE REGIONAL DELEGATION OF PUBLIC CONTRACTS FOR THE NORTH WEST.THE REGIONAL DELEGATE FURTHER REGRETS ANY INCONVENIENCES CAUSED BYTHIS.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

BAMENDA le 17 Mai 2018

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

BANG JOSEPH EWUNSOH

MINISTÈRE DES DOMAINES DU CADASTRE ET DES AFFAIRES FONCIÈRES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
N°000009/AOIO/MINDCAF/CMPM/2018 DU 18 AVRIL 2018 POUR LES TRAVAUX DE DENSIFICATION DU
RÉSEAU GÉODÉSIQUE NATIONAL DANS LES RÉGIONS DU LITTORAL, DU NORD, DE L'EXTRÊME-NORD
ET DU SUD-OUEST DU CAMEROUN FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU
MINDCAFIMPUTATIONS: 52 37 481 01 441410 2031, 52 37 481 01 441510 2031 ET 52 37 481 01 441910 2031**

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés Publics du Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières, à la porte N°102 sise au 1^{er} étage de l'Immeuble Ministériel N°2 à Yaoundé, au plus tard le 17 Mai 2018, à 14 heures précises et devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;"><i>« AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°00009/AOIO/MINDCAF/CMPM/2018 DU 18 AVRIL 2018 POUR LES TRAVAUX DE DENSIFICATION DU RESEAU GEODESIQUE NATIONAL DANS LES REGIONS DU LITTORAL, DU NORD, DE L'EXTREME-NORD ET DU SUD-OUEST DU CAMEROUN A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</i></p>
	<p>Lire plutôt</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés Publics du Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières, à la porte N°102 sise au 1^{er} étage de l'Immeuble Ministériel N°2 à Yaoundé, au plus tard le 30 mai 2018, à 14 heures précises et devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;"><i>« AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°000009/AOIO/MINDCAF/CMPM/2018 DU 18 AVRIL 2018 POUR LES TRAVAUX DE DENSIFICATION DU RESEAU GEODESIQUE NATIONAL DANS LES REGIONS DU LITTORAL, DU NORD, DE L'EXTREME-NORD ET DU SUD-OUEST DU CAMEROUN A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</i></p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres technique et financière aura lieu le 17 Mai 2018 à 15 heures précises par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés auprès du Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières, dans la salle des conférences du MINDCAF, à la porte N°235 sise au 2^{ème} étage de l'Immeuble Ministériel N°2 à Yaoundé. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.</p>

2 Ouverture des Plis

Lire plutot

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres technique et financière aura lieu le **30 mai 2018 à 15 heures précises** par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés auprès du Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières, dans la salle des conférences du MINDCAF, à la porte N°235 sise au 2^{ème} étage de l'Immeuble Ministériel N°2 à Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

YAOUNDE le 25 Mai 2018

Le *MINISTRE*

KOUNG A BESSIKE JACQUELINE

CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

ADDITIFS N°01 À L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N° 0074/AOIO/CCAA/PDST/CIPM/2018 DU 10 AVRIL PORTANT SUR LA PROROGATION DE LA DATE DE DÉPÔT DES OFFRES, MODIFICATION DU LIEU DE DÉPÔT DES OFFRES ET ORGANISATION D'UNE VISITE DES SITES D'INSTALLATION DES ÉQUIPEMENTS À ACQUÉRIR ET D'AUTRE OBSERVATIONS FAITES DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONALES POUR LA FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS DE SURETÉ DANS LES QUATRE AÉROPORTS INTERNATIONAUX DU CAMEROUN (YAOUNDÉ, DOUALA, GAROUA ET MAROUA).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Les offres, rédigées en français, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **04 Juin 2018 à 14 heures** (heures locales). **La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.** Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

L'ADRESSE DE SOUMISSION EST LA SUIVANTE :

Direction Générale de l'Autorité Aéronautique ; Projet de Développement du Secteur des Transports / Volet Aérien ; Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés ; Situé à l'ancien Aéroport de Yaoundé-Cameroun, quartier Mvan.

- Les enveloppes fermées devront comprendre la mention suivante :

(AAOI) N° 0074/ AAOI/CCAA/PDST/CIPM/2018 DU 10 Avril 2018, POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS DE SURETE DANS LES QUATRE AEROPORTS INTERNATIONAUX DU CAMEROUN (YAOUNDE, DOUALA, GAROUA ET MAROUA).

« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

- Le soumissionnaire **n'aura pas** l'option de soumettre son offre par voie électronique.

Lire plutôt

La nouvelle date limite de dépôt des offres est :

- Vendredi 22 Juin 2018 à 14 heures (heures locales), au lieu de Lundi 04 juin 2018.

2 Autres

Au lieu de ...

Sur le lieu de dépôt des offres

Sur la visite des sites d'installations des équipements

- Sur le Choix des normes et des standards :
- Sur la Taxe Spéciale sur le Revenu (TSR)
 - Sur le nombre total des équipements commandés et leur répartition



2 Autres

Lire plutot

La nouvelle adresse pour le dépôt des offres est :

- **Immeuble CAA sis au boulevard du 20 Mai, 1er étage, Salle de réunion.**

Pour permettre aux prestataires de finaliser leur offre, une visite des sites d'installation des équipements sera organisée comme il suit :

- **Aéroport Internationale de Yaoundé- Nsimalen : Lundi 04 Juin 2018 de 11heures à 13 heures ;**

- **Aéroport International de Douala : Mardi 05 Juin 2018 de 10 heures à 12 heures ;**

- **Aéroport internationale de Garoua : Jeudi 07 Juin 2018 de 10 heures à 12 heures ;**

- **Aéroport International de Maroua-Salak : Vendredi 08 Juin 2018 de 13 heures à 15 heures.**

Nous confirmons le choix fait dans les spécifications techniques à la section VII du Dossier d'Appel d'Offres. Les fournitures devront être équivalentes ou supérieur aux exigences décrites dans cette section.

la TSR est une taxe qui impacte le revenu des entreprises étrangères. Les entreprises soumises à cette taxe la paieront aux autorités compétentes.

Nous confirmons le nombre de quarante-deux (42) machines et la répartition ci-dessous, visible à la page 80 du Dossier d'Appel d'Offres International.

SITES D'INSTALLATION	RX FRET	RX SOUTE	RX CABINE	ETD
YAOUNDE	2	3	8	2
DOUALA	2	3	8	2
GAROUA	0	2	3	1
MAROUA	0	2	3	1

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 25 Mai 2018

Le DIRECTEUR GENERAL PAR INTERIM

MAMADOU ALLABIRA

COMMUNE DE NDOP

TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 10/ONIT/MINATD/NC/NCITB/2018 OF 17/05/2018 FOR THE CONSTRUCTION OF A FLOATING LANDING STAGE AT LAKE BAMBALANG IN NGOKETUNJIA DIVISION OF THE NORTH WEST REGION. FINANCING: MINTOUL PUBLIC INVESTMENT BUDGET OF 2018

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
52 23 64 16 38 281 1

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the framework of 2018 Investment Budget, the Lord Mayor of Ndop Council, Contracting Authority, hereby launches by the emergency procedure an Open National Invitation to Tender for the Construction of a floating landing stage at Lake Bambalang in Ngoketunjia Division in the North West Region.

2. Consistance des prestations

Work to be done consists of
^ Preparatory works
> Earth works
^ Construction of frame structure
^ Boardwalk platform
^ Floating wharf

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies is **25 000 000** (twenty five million).

4. Allotissement

The works is In one (1) lot as follow:
Construction of a floating landing stage at Lake Bambalang

5. Participation et origine

Participation to this invitation to tender is open to Cameroonian enterprises that are in compliance with the fiscal laws.

6. Financement

Les travaux objet du present appel d'offres sont finonces par le Budget d'Investissement Publics du Cameroun de l'exercice 2018 sur les ligne d'imputation budgetaires N° 52 23 64 16 38 281 1

7. Consultation du Dossier

The file may be consulted during working hours at the Ndop Council, Mayor Private Secretariat Telephone N° 237 677185523, as soon as this notice is published.

8. Acquisition du Dossier

The file may be obtained from the Ndop Council Mayor Private Secretariat Telephone N°237 677185523 as soon as this notice is published against payment of the sum of **42 000 CFA francs (forty two thousand Francs CFA)**, payable at the Ndop Council Treasury, representing the cost of purchasing the tender file.

9. Remises des offres

Each offer drafted in English or French in 07 (seven) copies including 01 (one) original and 06 (six) copies marked as such, should reach the Ndop council service of award not later than **05/06/2018 at 10:00 AM** local time and should carry the inscription:

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 10/ONIT/MINATD/NC/NCITB/2018 OF 17/05/2018 FOR THE CONSTRUCTION OF A FLOATING LANDING STAGE AT LAKE BAMBALANG IN NGOKETUNJIA DIVISION OF THE NORTH WEST REGION.

"To be opened only during the bid-opening session"

10. Delai de Livraison

The maximum deadline provided by the Delegated Contracting Authority for the execution of the works forming the subject of this Invitation to tender is 3 (three) Months.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre a ses pieces administratives, une caution de soumission etablie par une banque de premier ordre agreee par le Ministere charge des finance set dont la liste figure dans la piece 3 du DAO, d'un montant de **Cinque cent mille (500 000 FCFA)** et valable pendant trente (30) jour sau-de 16 de la date originale de validite des offres.

12. Recevabilité des Offres

Under penalty of being rejected, only originals or true copies certified by the Issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officer, Divisional Officers) must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the invitation to tender.

They must obligatorily be not older than three (3) months preceding the date of submission of bids or may be established after the signature of the tender notice Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender Pile shall be declared inadmissible. This refers especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance.

13. Ouverture des Plis

The bids shall be opened in a single phase. The opening of the administrative documents, the Technical and Financial offers will take place on the **05/06/2018 at 11:00 AM local time**, in the Ndop Council Hall, by the Ndop Council internal Tenders Board. Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice.

14. Critères d'évaluation

The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows:

A. Eliminatorv criteria

1. - Absence or non-conformity of a document in the administrative file;
2. -False declaration or falsified documents;
3. -Absence or insufficient bid bond;;
4. -Incomplete financial file;
5. -Omission of a unit price in the financial bid;
6. -Score less than 20/25.

B. Essential criteria

- 1- General presentation of the tender files;
- 2- Financial capacity;
- 3- References of the company in similar achievements;
- 4- Quality of the personnel;
- 5- Technical organization of the works;
- 6- Logistics;
- 7- Attestation and report of site visit;
- 8- Special Technical Clauses initialed in all the pages

9- Special Administrative Clauses completed and initialed in all the pages.

15. Attribution

This evaluation will be done In a purely positive way (yes) or negative (no) with an acceptable minimum of 20/25 of the essential criteria taken In account.

The contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest amount. In conformity with the regulations of the Tender Documents and having satisfied to 100% of the eilminatory criteria and at least 20/25 of the essential criteria.

16. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their offers for sixty (60) days from the deadline set for the submission of tenders.

17. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours from the Ndop Council, Service of Award of Public Contracts Telephone N°237 677185523

BAMENDA le 17 Mai 2018

Le MAYOR

MBOMBO ABEL CHENYI

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°104/CUD/SG/DIVMAP/2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°11/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 19 MARS 2018 POUR L'AMENAGEMENT DES BLOCS TECHNIQUES COMPLEMENTAIRES DE LA ROUTE DE MABANDA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2018

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N° _____/D/CUD/SG/DIVMAP/2018 du _____, déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et le délai ci-après :

Lot	Adjudicataire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
Unique	C.A.F.T SARL	38 586 319	04 mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Le soumissionnaire ci-après, n'ayant pas été retenu dans le cadre du présent appel d'offres pour les motifs ci-après :

Soumissionnaires	Motifs d'élimination
Groupement BOVE TECHNOLOGIES/ROC CONSTRUCTION SARL	Offre financière plus disante.

est prié de passer retirer sa soumission sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, son offre sera détruite.

Par ailleurs, le présent Communiqué tient lieu de « main – levée » des cautions de soumissions pour les offres non-retenues.

DOUALA le 24 Mai 2018

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MFOUNDI

COMMUNIQUE NO 014/C/MINMAP/SG/DR-CE/DDMAP/SPM/BAM/MVE DU 17 MAI 2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 014/AONO/PR/MINMAP/DR-CE/DD-MFDI/CDPM/2018 DU 09 AVRIL 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION EN PANNEAUX SOLAIRES DU CSI D'AFANOYOA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III MATRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE YAOUNDE III FINANCEMENT : BIP MINEE EXERCICE 2018

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DU MFOUNDI,

(AUTORITE CONTRACTANTE)

Communique

Par DECISION N° 014/D/MINMAP/SG/DR-CE/DDMAP/SPM/BAM/mve DU 17 MAI 2018

L'appel d'offres suscité est déclaré infructueux, le soumissionnaire ayant été éliminé pour Absence de la copie certifiée du Registre de Commerce et de la fiche de présentation du soumissionnaire sur papier entête dans son Dossier Administratif.

Ils sont par conséquent invités à passer retirer leurs offres sous quinzaine à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mfoundi.

YAOUNDE le 17 Mai 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

ZOMEKA BEYE FABRICE ANSELME

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MFOUNDI

COMMUNIQUE N°013/C/PR/MINMAP/SG/DR-CE/DD-MFDI/SPM/BAM/2018 DU 17 MAI 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 012/AAONO/PR/MINMAP/DR-CE/DD-MFDI/SPM/CDPM/2018 DU 02 AVRIL 2018 , POUR LES TRAVAUX DE BITUMAGE DE L'ENTREE PRINCIPALE DE LA MAIRIE DE YAOUNDE II, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II FINANCEMENT : BUDGET CAY2/ EXERCICE 2018.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué Départemental des Marchés Publics du Mfoundi, Autorité Contractante, communique :

Par DECISION N°010/D/PR/MINMAP/SG/DR-CE/DD-MFDI/SPM/BAM/2018 DU 17 MAI 2018

La Lettre commande objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Lot de soumission	Attributaire	Montant lu de l'offre TTC en FCFA	Montant corrigé de l'offre TTC en FCFA	Délai	Observations
LOT UNIQUE	Sté ISIR SARL BP : 25514 Yaoundé Tel : 672748550	24 999 808,5	24 999 808,5	45 Jours	

Ledit attributaire est invité à se présenter, **au plus tard dans les sept (07) jours** suivant la publication du présent communiqué, à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mfoundi, pour l'établissement de la lettre-commande y relative.

Il est par conséquent invité à passer retirer son offre sous quinzaine à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mfoundi, sous peine de destruction.

YAOUNDE le 17 Mai 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

ZOMEKA BEYE FABRICE ANSELME

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

COMMUNIQUÉ DE REPORT N° 000229DIPL/D12/SDBMM/SM DU 15 MAI 2018

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Relations Extérieures porte à la connaissance des soumissionnaires que l'ouverture des plis relatifs à l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 002/AAONO/MINREX/CMPM/2018 du 19 avril 2018, en procédure d'urgence, pour l'achat de six (6) véhicules 4x4 (11CV) au Ministère des Relations Extérieures, initialement prévue le **lundi 14 mai 2018 à 16 h 00** est reportée au **jeudi 31 mai 2018 à la même heure**.

YAOUNDE le 15 Mai 2018

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

MBAYU FELIX

MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE N° 015/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM DU 24 MAI 2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT CONCERNANT LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°007/AONO/MINTOUL/CMPM/2018 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE AVEC RÉSERVOIR AU CENTRE TOURISTIQUE DE KAELE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre d'Etat, Ministre du Tourisme et des Loisirs communique :

Conformément aux dispositions du dossier d'Appel d'Offres susvisé, financé dans le cadre du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2018, et sur proposition d'attribution de la Commission de Passation des Marchés placée auprès du Ministère du Tourisme et des Loisirs, le résultat se présente ainsi qu'il suit :

N°	Lot	Lieu d'exécution	Entreprise	Montant Corrigé TTC en FCFA	Délai d'exécution
1	Lot Unique : Construction d'une adduction d'eau potable avec réservoir au Centre Touristique de Kaelé	Kaelé	Société SAHEL GROUP Sarl, BP : 78 Maroua	24 914 903	04 mois

Le Directeur de cette entreprise est prié de se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance), porte 205, pour la suite de la procédure.

Ce communiqué tient lieu de main-levée de caution pour toutes les entreprises ayant participé à cette consultation.

Par ailleurs, les Sociétés qui n'ont pas été retenues peuvent passer retirer leurs soumissions sous-quinzaine. Faute de quoi, elles seront détruites.

YAOUNDE le 24 Mai 2018

Le MINISTRE

MAIGARI BELLO BOUBA

MINISTÈRE DES PETITES MOYENNES ENTREPRISES DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

COMMUNIQUÉ N° 009/C/MINPMEESA/CAB/2018 DU 24 MAI 2018 PORTANT PUBLICATION DÉFINITIVE DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 009/AONR/MINPMEESA/CMPM/2018 DU 21 MARS 2018 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ÉTUDES CHARGÉ DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE DU VILLAGE ARTISANAL SPÉCIAL DE FOUMBAN (PROCÉDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2018 IMPUTATION BUDGÉTAIRE : 52 39 513 05 441717 2021 911

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat, Maître d'Ouvrage, communique :

Par **Décision N° 009/D/MINPMEESA/CAB/2018 du 24 Mai 2018**, le soumissionnaire dont le nom suit est déclaré adjudicataire de la prestation susvisée :

Désignation	Adjudicataire	Délai d'exécution	Montant (TTC)	Lieu d'exécution
Recrutement d'un bureau d'études chargé de la maîtrise d'œuvre des travaux de construction de la clôture du Village Artisanal Spécial de Fouban	NEO SOLUTION	05 mois	treize millions deux cent trente six mille sept cent cinquante (13 236 750) francs CFA.	Fouban

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès diffusion du présent communiqué au Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat, Direction des Affaires Générales (Service des Marchés, Porte 15T02), pour les formalités de signature des lettres Commandes.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 24 Mai 2018

Le **MINISTRE**

ETOUNDI NGOA Laurent Serge

MINISTÈRE DES PETITES MOYENNES ENTREPRISES DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

COMMUNIQUÉ N° 012/C/MINPMEESA/CAB/2018 DU 24 MAI 2018 PORTANT PUBLICATION DÉFINITIVE DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 012/AONR/MINPMEESA/CMPM/2018 DU 27 MARS 2018 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA MISE EN PLACE DE L'INTRANET AU MINPMEESA (PROCÉDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2018 IMPUTATION BUDGÉTAIRE : 52 39 514 08 320016 2249 911

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat, Maître d'Ouvrage, communique :

Par **Décision N° 012/D/MINPMEESA/CAB/2018 du 24 Mai 2018**, le soumissionnaire dont le nom suit est déclaré adjudicataire de la prestation susvisée :

Désignation	Adjudicataire	Délai d'exécution	Montant (TTC)	Lieu d'exécution
Recrutement d'un consultant en vue de la mise en place de l'intranet au MINPMEESA	ETS ANNORA	03 mois	Trente neuf millions neuf cent quatre vingt dix neuf mille sept cent quatre vingt neuf (39 999 789) francs CFA.	YAOUNDE

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès diffusion du présent communiqué au Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat, Direction des Affaires Générales (Service des Marchés, Porte 15T02), pour les formalités de signature des lettres Commandes.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 24 Mai 2018

Le MINISTRE

ETOUNDI NGOA Laurent Serge

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

COMMUNIQUE N° 1944 -18/ADC/DG/DA/DA.A/DA.AM/TA PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/ADC/CIPM/2018 DU 28/02/2018

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Par **Décision N° 0413 -18 /ADC/DG/DA/DA.A/DA.AM/ta** du 11 Mai 2018 le marché relatif à la fourniture et l'installation d'infrastructures d'onduleurs à la société Aéroports Du Cameroun S.A, est attribué à la société **INTEK SARL**, BP : 12 841 Yaoundé, Tél : 222 22 22 10/233 43 41 67, pour un montant toutes taxes comprises de **Cent quinze millions neuf cent cinquante mille trois cent cinquante-trois (115 950 353) F CFA** et un délai d'exécution de **quatre (04) mois**.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leur offre sous quinzaine à la Sous-Direction des Approvisionnements et des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ; passé ce délai, celles-ci seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 11 Mai 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU Thomas

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

COMMUNIQUÉ DE REPORT N° 0044/DIPL/D12/SDBMM/SM DU 22 MAI 2018

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Relations Extérieures porte à la connaissance des soumissionnaires que l'ouverture des plis relatifs à l'Avis d'Appel d'Offres N° 001/AAONO/MINREX/CMPM/2018 du 06 avril 2018, en procédure d'urgence, pour l'achat d'un mini bus de 30 places au Ministère des Relations Extérieures, initialement prévue le **mardi 22 mai 2018 à 16 h 00** est reportée au **lundi 04 juin 2018 à la même heure**.

YAOUNDE le 15 Mai 2018

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

MBAYU FELIX

MINISTÈRE DES PETITES MOYENNES ENTREPRISES DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

ADDITIF N° 004/A/MINPMEESA/CAB/2018 DU 24 MAI 2018 PORTANT REPORT DES DATES DE DÉPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES DE L'APPEL D'OFFRES N° 014/AONO/MINPMEESA/CMPM/2018 DU 25 AVRIL 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES VRD, DES PARKINGS ET AMÉNAGEMENT DES ESPACES VERTS DE LA PÉPINIÈRE NATIONALE PILOTE D'EDÉA (PROCÉDURE D'URGENCE).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Économie Sociale et de l'Artisanat, Maître d'Ouvrage, communique :

Les dispositions de l'Appel d'Offres sus cité sont modifiées ainsi qu'il suit:

1- Date et heures de dépôt et d'ouverture des offres

Au lieu de : Le 25 mai 2018

Lire : Le 30 mai 2018 aux mêmes heures.

Les dispositions de l'Avis d'Appel d'Offres non modifiées par le présent additif restent valables.

YAOUNDE le 24 Mai 2018

Le **MINISTRE**

ETOUNDI NGOA Laurent Serge

MINISTÈRE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE

**COMMUNIQUE N°026/C/MINSEP/CMPM/2016 DU 22 MAI 2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS
L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°018/AONR/MINSEP/CMPM/2018 DU 03 AVRIL 2018 POUR
LA SELECTION D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA REALISATION DE L'ETUDE COMPLEMENTAIRE
POUR LA CONSTRUCTION DES PLATE-FORMES SPORTIVES D'EBOWA ; BERTOUA ; NGAOUNDERE
ET MAROUA, INFRUCTUEUSE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Sports et de l'Education Physique, Maître d'Ouvrage, communique, la consultation relative à l'Appel d'Offres National Restreintsusvisé, est déclarée infructueuse.

Le Ministre des Sports et de l'Education Physique invite par conséquent, les soumissionnaires à passer retirer leurs offres au secrétariat de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés du MINSEP sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 22 Mai 2018

Le *MINISTRE*

BIDOUNG MKPATT Pierre Ismaël

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MFOUNDI

COMMUNIQUE NO 012 /C/MINMAP/SG/DR-CE/DDMAP/SPM/BAM/MVE DU 17 MAI 2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 013/AONO/MINMAP/DRMAP-CE/DDMAP-MFDI/CDPM/2018 DU 10 AVRIL 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE (01) MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE (AEP) AU QUARTIER ETOA (LIEU-DIT ANCIENNE CHEFFERIE) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III DEPARTEMENT DU MFOUNDI « PHASE 1

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DU MFOUNDI,

(AUTORITE CONTRACTANTE)

Communique

Par décision N°012 /D/PR/MINMAP/SG/DR-CE/DDMAP/SPM/BAM/mve du 17 MAI 2018

La lettre Commande objet de l'Avis d'Appel d'Offres susvisé est attribuée au soumissionnaire

Ci-après :

N° Lot	SOUSSIONNAIRE	MONTANT TTC (en F CFA)	DELAI D'EXECUTION	MOTIFS
Lot unique	ETS PASSO BUSINESS EX CHANGER B.P : 2406 YDE Tel : 677 598 048	39 703 691	120 jours	Qualifié techniquement et moins disant

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mfoundi, pour l'établissement de la lettre commande y relative.

YAOUNDE le 17 Mai 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

ZOMEKA BEYE FABRICE ANSELME

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°102/CUD/SG/DIVMAP/2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°14/AONO/CUD/CIPM/2018 DU 29 MARS 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET D'EQUIPEMENT DES BUREAUX DES AGENTS CUD POSTES AU NIVEAU DU LIT FILTRANT DU BOIS DE SINGES ET AU NIVEAU DU QUAI DE PK14 FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2018

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N° _____/D/CUD/SG/DIVMAP/2018 du _____, déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et le délai ci-après :

Lot	Adjudicataire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
1	HINTERLAND LOGISTICS & SERVICES	10 391 959	03 mois
2		10 184 120	03 mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Le soumissionnaire ci-après, n'ayant pas été retenu dans le cadre du présent appel d'offres pour les motifs ci-après :

Soumissionnaires	Motifs d'élimination
ETS DJIOKENG AZANGUE	- Absence d'un prix unitaire quantifié (prix 709).

est prié de passer retirer la soumission sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ses offres seront détruites.

Par ailleurs, le présent Communiqué tient lieu de « main – levée » des cautions de soumissions pour les offres non-retenues.

DOUALA le 24 Mai 2018

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

COMMUNIQUÉ N° 40/18MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP. /- PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08/AONO/MINESEC/CMPPM/2018 DU 29 MARS 2018

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Madame le Ministre des Enseignements Secondaires

communiqué :

L'entreprise ci-après désignée a été déclarée attributaire du contrat objet de l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné, pour les travaux de construction de **l'ENIET de JIKEJEM clé en main-Phase 1**, de la manière suivante:

N° AO	Objet	Attributaire	Imputation	Montant TTC FCFA	Délai (jours)
01	Travaux de construction de l'ENIET de JIKEJEM clé en main-Phase 1	Ets ANUTEMEH JOHNSON FRU	52 25 331 01 340020 2222	399 998 638	180

Le responsable de ladite entreprise est invité à prendre attache, dès publication du présent Communiqué, avec le **Service des Marchés Publics**, bâtiment "C" **porte 813**, pour l'établissement du projet de marché correspondant.

Les autres soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de les retirer sous quinzaine, au **Secrétariat de la Commission Ministérielle** de Passation des Marchés, faute de quoi elles seront purement et simplement détruites.

Le présent communiqué tient lieu de **mainlevée de caution de soumission**. /-

YAOUNDE le 23 Mai 2018

Le **MINISTRE**

NALOVA LYONGA

FOND DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

**COMMUNIQUE N° 007/FODECC/ADM/DAF/SAJRH/2018 DU 28 MAI 2018 AUX SOUMISSIONNAIRES DE
L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°001/AONR/FODECC/CIPM-FODECC/2018 DU 23 AVRIL 2018 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET
COMPTABLE POUR L'ASSISTANCE COMPTABLE ET LA PRODUCTION DES ETATS FINANCIERS DES
EXERCICES 2017, 2018 ET 2019 AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'Administrateur du Fonds de Développement des filières Cacao et Café, informe tous les Soumissionnaires de l'Appel d'Offres National Restreint en vue du recrutement d'un cabinet comptable pour l'assistance comptable et la production des états financiers des exercices 2017, 2018 et 2019 au Fonds de Développement des filières Cacao et Café, que la date de remise et d'ouverture des plis préalablement prévue le 28 mai 2018, a été reportée au 05 juin 2018.

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 28 Mai 2018

Le *MINISTRE*

NENGUE SAMUEL DONATIEN

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°103/CUD/SG/DIVMAP/2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°13/AONO/CUD/CIPM/2018 DU 26 MARS 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES POSTES DE POLICE A TRAVERS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2018

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N° _____/D/CUD/SG/DIVMAP/2018 du _____, déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et le délai ci-après :

Lot	Adjudicataire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
1	HINTERLAND LOGISTICS & SERVICES	10 594 684	03 mois
2		10 594 684	03 mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Les soumissionnaires ci-après, n'ayant pas été retenus dans le cadre du présent appel d'offres pour les motifs ci-après :

Soumissionnaires	Motifs d'élimination
ETS DJIOKENG AZANGUE	- Chiffre d'affaires non justifié sur deux ans conformément aux exigences du DAO. - Références du soumissionnaire non justifiées conformément aux exigences du DAO.
GROUPEMENT BOVE TECHNOLOGIES	-Chiffre d'affaires non justifié sur deux ans conformément aux exigences du DAO. -Références du soumissionnaire non conformes aux exigences du DAO : projets réalisés inférieurs, chacun, au montant requis. -Absence de facture justificative du poste à soudeuse autonome conformément aux exigences du DAO.

sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, leurs offres seront détruites.

Par ailleurs, le présent Communiqué tient lieu de « main – levée » des cautions de soumissions pour les offres non-retenues.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

**COMMUNIQUÉ N° 020/MINADER/SG/DRFP/SM/BS DU 08 MAI 2018 PORTANT PUBLICATION DU
RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N° 008/DC/MINADER/CMPM/2018.FINANCEMENT : BIP
(PDHUPU), EXERCICE 2018.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural communique :

La Société AFRIQUE MODERNE SARL, BP : 25119 Yaoundé, est déclarée adjudicataire de la Demande de Cotation **N°008/DC/MINADER/CMPM/2018 du 28 mars 2018**, relative à l'acquisition et la distribution du matériel agricole pour le compte du Projet de Développement de l'Horticulture Urbaine et Péri-Urbaine (PDHUPU).

Montant de la Lettre Commande : Cinq millions trois cent quatre mille huit cent dix (**5 304 810**) F CFA TTC.

Délai de livraison : Vingt et un (21) Jours.

L'intéressé est invité à se présenter, dès diffusion du présent communiqué, au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés pour la suite de la procédure.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de retirer leurs offres sous quinzaine à la Commission Ministérielle de Passation des Marchés du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural. Passé ce délai, ces offres seront détruites, conformément à la réglementation en vigueur.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour les prestataires non retenus./-

YAOUNDE le 8 Mai 2018

Le MINISTRE

EYEBE AYISSI Henri

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

COMMUNIQUÉ N° 0041/DIPL/ D12/SDBMM/SM DU 22 MAI 2018 DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 003/ADC/MINREX/CMPM/2018 DU 05 AVRIL 2018, POUR L'ACHAT DES LICENCES INFORMATIQUES AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Relations Extérieures porte à la connaissance des soumissionnaires que l'Avis de demande de cotation N° 003/ADC/MINREX/CMPM/2018 du 05 avril 2018, pour l'achat des licences informatiques au Ministère des Relations Extérieures est déclaré infructueux.

Par conséquent, les soumissionnaires ayant déposé leurs offres sont priés de passer les retirer sous quinzaine, à la Direction des Affaires Générales du Ministère des Relations Extérieures, Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés du MINREX, porte 508.

YAOUNDE le 22 Mai 2018

Le MINISTRE

MBELLA MBELLA Lejeune

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

**COMMUNIQUÉ N° 021/MINADER/SG/DRFP/SM/BS DU 08 MAI 2018 PORTANT PUBLICATION DU
RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°009/DC/MINADER/CMPM/2018FINANCEMENT : BIP
(PDHUPU), EXERCICE 2018**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural communique :

La Société AFRIQUE MODERNE SARL, BP : 25119 Yaoundé, est déclarée adjudicataire de la Demande de Cotation N°009/DC/MINADER/CMPM/2018 du 28 mars 2018, relative à l'acquisition et distribution du petit outillage agricole pour le compte du Projet de Développement de l'Horticulture Urbaine et Péri-Urbaine (PDHUPU).

Montant de la Lettre Commande : Quatre millions huit cent soixante-huit mille cinq cent cinquante (4 868 550) F CFA TTC.

Délai de livraison : Vingt et un (21) Jours.

L'intéressé est invité à se présenter, dès diffusion du présent communiqué, au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés pour la suite de la procédure.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de retirer leurs offres sous quinzaine à la Commission Ministérielle de Passation des Marchés du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural. Passé ce délai, ces offres seront détruites, conformément à la réglementation en vigueur.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour les prestataires non retenus./-

YAOUNDE le 8 Mai 2018

Le MINISTRE

EYEBE AYISSI Henri

FOND DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

**COMMUNIQUE N° 007/FODECC/ADM/DAF/SAJRH/2018 DU 28 MAI 2018 AUX SOUMISSIONNAIRES DE
L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°001/AONR/FODECC/CIPM-FODECC/2018 DU 23 AVRIL 2018 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET
COMPTABLE POUR L'ASSISTANCE COMPTABLE ET LA PRODUCTION DES ETATS FINANCIERS DES
EXERCICES 2017, 2018 ET 2019 AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'Administrateur du Fonds de Développement des filières Cacao et Café, informe tous les Soumissionnaires de l'Appel d'Offres National Restreint en vue du recrutement d'un cabinet comptable pour l'assistance comptable et la production des états financiers des exercices 2017, 2018 et 2019 au Fonds de Développement des filières Cacao et Café, que la date de remise et d'ouverture des plis préalablement prévue le 28 mai 2018, a été reportée au 05 juin 2018.

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 28 Mai 2018

Le *MINISTRE*

NENGUE SAMUEL DONATIEN

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°102/CUD/SG/DIVMAP/2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°14/AONO/CUD/CIPM/2018 DU 29 MARS 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET D'EQUIPEMENT DES BUREAUX DES AGENTS CUD POSTES AU NIVEAU DU LIT FILTRANT DU BOIS DE SINGES ET AU NIVEAU DU QUAI DE PK14 FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2018

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N° _____/D/CUD/SG/DIVMAP/2018 du _____, déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et le délai ci-après :

Lot	Adjudicataire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
1	HINTERLAND LOGISTICS & SERVICES	10 391 959	03 mois
2		10 184 120	03 mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Le soumissionnaire ci-après, n'ayant pas été retenu dans le cadre du présent appel d'offres pour les motifs ci-après :

Soumissionnaires	Motifs d'élimination
ETS DJIOKENG AZANGUE	- Absence d'un prix unitaire quantifié (prix 709).

est prié de passer retirer la soumission sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ses offres seront détruites.

Par ailleurs, le présent Communiqué tient lieu de « main – levée » des cautions de soumissions pour les offres non-retenues.

DOUALA le 24 Mai 2018

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°103/CUD/SG/DIVMAP/2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°13/AONO/CUD/CIPM/2018 DU 26 MARS 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES POSTES DE POLICE A TRAVERS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2018

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N° _____/D/CUD/SG/DIVMAP/2018 du _____, déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et le délai ci-après :

Lot	Adjudicataire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
1	HINTERLAND LOGISTICS & SERVICES	10 594 684	03 mois
2		10 594 684	03 mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Les soumissionnaires ci-après, n'ayant pas été retenus dans le cadre du présent appel d'offres pour les motifs ci-après :

Soumissionnaires	Motifs d'élimination
ETS DJIOKENG AZANGUE	- Chiffre d'affaires non justifié sur deux ans conformément aux exigences du DAO. - Références du soumissionnaire non justifiées conformément aux exigences du DAO.
GROUPEMENT BOVE TECHNOLOGIES	-Chiffre d'affaires non justifié sur deux ans conformément aux exigences du DAO. -Références du soumissionnaire non conformes aux exigences du DAO : projets réalisés inférieurs, chacun, au montant requis. -Absence de facture justificative du poste à soudeuse autonome conformément aux exigences du DAO.

sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, leurs offres seront détruites.

Par ailleurs, le présent Communiqué tient lieu de « main – levée » des cautions de soumissions pour les offres non-retenues.

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

COMMUNIQUÉ N° 0043/DIPL/D12/SDBMM/SM DU 22 MAI 2018 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°002 /DC/MINREX/CMPM/2018 DU 06 AVRIL 2018, POUR L'ACHAT DU MOBILIER DE BUREAU AU MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Relations Extérieures, communique :

Par Décision N°0329/DIPL/D12/SDBMM/SM

L'entreprise **CONFORT HOUSE Sarl B.P.13959 Yaoundé**, est déclarée adjudicataire de la lettre commande relative à l'achat du mobilier de bureau au Ministère des Relations Extérieures, pour un montant TTC de **vingt quatre millions quatre cent dix mille quatre cent soixante quinze francs (24 410 475) FCFA** et un délai de **deux (02) mois**.

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales, Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés/porte 508, du Ministère des Relations Extérieures pour l'établissement de sa lettre commande.

YAOUNDE le 22 Mai 2018

Le *MINISTRE*

MBELLA MBELLA Lejeune

MINISTÈRE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE

COMMUNIQUE N°026/C/MINSEP/CMPM/2016 DU 22 MAI 2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°018/AONR/MINSEP/CMPM/2018 DU 03 AVRIL 2018 POUR LA SELECTION D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA REALISATION DE L'ETUDE COMPLEMENTAIRE POUR LA CONSTRUCTION DES PLATE-FORMES SPORTIVES D'EBOLWA ; BERTOUA ; NGAOUNDERE ET MAROUA, INFRUCTUEUSE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Sports et de l'Education Physique, Maître d'Ouvrage, communique, la consultation relative à l'Appel d'Offres National Restreintsusvisé, est déclarée infructueuse.

Le Ministre des Sports et de l'Education Physique invite par conséquent, les soumissionnaires à passer retirer leurs offres au secrétariat de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés du MINSEP sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 22 Mai 2018

Le *MINISTRE*

BIDOUNG MKPATT Pierre Ismaël

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°104/CUD/SG/DIVMAP/2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°11/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 19 MARS 2018 POUR L'AMENAGEMENT DES BLOCS TECHNIQUES COMPLEMENTAIRES DE LA ROUTE DE MABANDA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2018

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N° _____/D/CUD/SG/DIVMAP/2018 du _____, déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et le délai ci-après :

Lot	Adjudicataire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
Unique	C.A.F.T SARL	38 586 319	04 mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Le soumissionnaire ci-après, n'ayant pas été retenu dans le cadre du présent appel d'offres pour les motifs ci-après :

Soumissionnaires	Motifs d'élimination
Groupement BOVE TECHNOLOGIES/ROC CONSTRUCTION SARL	Offre financière plus disante.

est prié de passer retirer sa soumission sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, son offre sera détruite.

Par ailleurs, le présent Communiqué tient lieu de « main – levée » des cautions de soumissions pour les offres non-retenues.

DOUALA le 24 Mai 2018

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

COMMUNIQUE N° 1944 -18/ADC/DG/DA/DA.A/DA.AM/TA PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/ADC/CIPM/2018 DU 28/02/2018

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Par **Décision N° 0413 -18 /ADC/DG/DA/DA.A/DA.AM/ta** du 11 Mai 2018 le marché relatif à la fourniture et l'installation d'infrastructures d'onduleurs à la société Aéroports Du Cameroun S.A, est attribué à la société **INTEK SARL**, BP : 12 841 Yaoundé, Tél : 222 22 22 10/233 43 41 67, pour un montant toutes taxes comprises de **Cent quinze millions neuf cent cinquante mille trois cent cinquante-trois (115 950 353) F CFA** et un délai d'exécution de **quatre (04) mois**.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leur offre sous quinzaine à la Sous-Direction des Approvisionnements et des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ; passé ce délai, celles-ci seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 11 Mai 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU Thomas

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MAYO DANAY

COMMUNIQUE N° 047/C/PR/MINMAP/DREN/DDMD/SPM/2018 DU 18 MAI 2018 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/BIS/AONO/PR/MINMAP/DREN/DDMD/CDPMMD/T-BEC DU 17/04/2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ECOLES PUBLIQUES DE WARSAYE DANS L'ARRONDISSEMENT DE DATCHEKA, DEPARTEMENT DUMAYO-DANAY, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

COMMUNIQUE N° 047/C/PR/MINMAP/DREN/DDMD/SPM/2018 DU 18 MAI 2018 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/BIS/AONO/PR/MINMAP/DREN/DDMD/CDPMMD/T-BEC DU 17/04/2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ECOLES PUBLIQUES DE WARSAYE DANS L'ARRONDISSEMENT DE DATCHEKA, DEPARTEMENT DUMAYO-DANAY, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINEDUB - EXERCICE 2018
 Le Délégué Départemental des Marchés Publics de Mayo Danay, Autorité Contractante, informe le public que ;
 Par Décision N° 047 /D/PR/MINMAP/DREN/DDMD/2018 du 18 MAI 2018 ,
 L'Entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire de la Lettre-Commande relative à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et le délai suivant :

Lot	Soumissionnaire	Montant TTC (FCFA) lu lors du dépouillement	Montant TTC (FCFA) corrigé	Délai (mois)
UNIQUE	Ets GROUPEMENT MBERE BP : Maroua	5 041 782	5 041 782	Deux (02)

Ladite Entreprise est invitée à se présenter à la Délégation Départementale des Marchés Publics de Mayo Danay à Yagoua, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de Lettre Commande.

Passé ce délai, r attribution sera purement et simplement annulée.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution pour le soumissionnaire non retenu.

YAGOUA le 18 Mai 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

SALEH

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MAYO DANAY

COMMUNIQUE N° 048/C/PR/MINMAP/DREN/DDMD/SPM/2018 DU 18 MAI 2018 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°030/AONO/PR/MINMAP/DREN/DDW1D/CDPMMD/T-ROUTE DU 17/04/2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UNE PISTE AGRICOLE 5 KW DAMA-TARSIA DANS L'ARRONDISSEMENT DE KAI-KAI, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

COMMUNIQUE N° 048/C/PR/MINMAP/DREN/DDMD/SPM/2018 DU 18 MAI 2018 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°030/AONO/PR/MINMAP/DREN/DDW1D/CDPMMD/T-ROUTE DU 17/04/2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UNE PISTE AGRICOLE 5 KW DAMA-TARSIA DANS L'ARRONDISSEMENT DE KAI-KAI, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINADER - EXERCICE 2018

Le Délégué Départemental des Marchés Publics de Mayo Danay, Autorité Contractante, informe le public que : Par Décision N° 048/D/PR/MINIVIAP/DREN/DDIVID/2018 du 11 MAI 2018

L'Entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire de la Lettre-Commande relative à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et le délai suivant ;

Lot	Soumissionnaire	Montant TTC (FCFA)lu lors du dépouillement	Montant TTC (FCFA)corrige	Delai (mois)
UNIQUE	Ets SEHO BP : 86 Yagoua	14 950 000	14 950 000	TROIS (03)

Ladite Entreprise est invitée à se présenter à la Délégation Départementale des Marchés Publics de Mayo Danay à Yagoua, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de Lettre Commande.

Passé ce délai, rattribution sera purement et simplement annulée.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution pour le soumissionnaire non retenu.

YAGOUA le 18 Mai 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

SALEH

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MAYO DANAY

COMMUNIQUE N°049/C/PR/MINMAP/DREN/DDMD/SPM/2018 DU 18 MAI 2018 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°018/BIS/2018/AONO/PR/MINMAP/DREN/DDMD/CDPMMD/T-BEC DU 17/04/2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE PRESCOLAIRE COMMUNAUTAIRE A MADALAM DANS L'ARRONDISSEMENT DE KAIKAI, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTRÊME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINEDUB - EXERCICE 2018

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

COMMUNIQUE N°049/C/PR/MINMAP/DREN/DDMD/SPM/2018 DU 18 MAI 2018 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°018/BIS/2018/AONO/PR/MINMAP/DREN/DDMD/CDPMMD/T-BEC DU 17/04/2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE PRESCOLAIRE COMMUNAUTAIRE A MADALAM DANS L'ARRONDISSEMENT DE KAIKAI, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTRÊME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINEDUB - EXERCICE 2018

Le Délégué Départemental des Marchés Publics de Mayo Danay, Autorité Contractante, informe le public que ;
Par Décision N° 049/ D/PR/MINMAP/DREN/DDMD/2018 du 23 MAI 2018

L'Entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire de la Lettre-Commande relative à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et le délai suivant

Lot	Soumissionnaire	Montant TTC (FCFA) lu lors du dépouillement	Montant TTC (FCFA) corrigé	Délai (mois)
UNIQUE	Ets INAYA BP : Yagoua	7 851 307	7 851 307	Trois (03)

Ladite Entreprise est invitée à se présenter à la Délégation Départementale des Marchés Publics de Mayo Danay à Yagoua, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de Lettre Commande.

Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution pour le soumissionnaire non retenu.

YAGOUA le 23 Mai 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

SALEH

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**DECISION N° 160/D/CUD/SG/DIVMAP/2018 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT N° 11/AONO/CUD/CIPM/2018 DU 19 MARS 2018 POUR L'AMENAGEMENT DES BLOCS
TECHNIQUES COMPLEMENTAIRES DE LA ROUTE DE MABANDA**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala,
Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2009/ 055 du 06 février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz , Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu l'Arrêté n° 005/A/MINMAP/SG/DAJ du 20 mars 2012 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines collectivités territoriales décentralisées ;

Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres n° 11/AONO/CUD/CIPM/2018 du 19 mars 2018 relatif pour l'aménagement des blocs techniques complémentaires de la route de Mabanda;

Vu le rapport d'analyse y relatif du 27 avril 2018 de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Vu le procès-verbal de la séance du 09 mai 2018 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala;

Vu la proposition d'attribution N°021/NEM/KNSE/CIPM/CUD/2018 du 11 mai 2018;

Vu le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE:

Article 1^{er}: L'entreprise dont le nom suit, est déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lot	Noms et Adresse de l'attributaire	Prix final TTC (en FCFA)	Délai
Unique	C.A.F.T SARL BP : 1219 Douala Tél. : (237) 677 92 61 07	Trente huit millions cinq cent quatre vingt six mille trois cent dix neuf (38 586 319) Francs CFA	Quatre (04) Mois

Article 4 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 24 Mai 2018

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MAYO DANAY

COMMUNIQUE N° 050/C/PR/MINMAP/DREN/DDMD/SPM/2018 DU 23 MAI 2018 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°027/2018/AONO/PR/IVIINMAP/DREN/DDMD/CDPIVIMD/T-BEC DU 09/04/2018 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉFÉCTION DES ÉCOLES PUBLIQUES EPB KARTOUA DANS L'ARRONDISSEMENT DE VELE, DÉPARTEMENT DU MAYO-DANAY, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD. FINANCEMENT ; BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINEDUB - EXERCICE 2018

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

COMMUNIQUE N° 050/C/PR/MINMAP/DREN/DDMD/SPM/2018 DU 23 MAI 2018 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°027/2018/AONO/PR/IVIINMAP/DREN/DDMD/CDPIVIMD/T-BEC DU 09/04/2018 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉFÉCTION DES ÉCOLES PUBLIQUES EPB KARTOUA DANS L'ARRONDISSEMENT DE VELE, DÉPARTEMENT DU MAYO-DANAY, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD. FINANCEMENT ; BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINEDUB - EXERCICE 2018

Le Délégué Départemental des Marchés Publics de Mayo Danay, Autorité Contractante, informe le public que ;
Par Décision N° 050/D/PR/IVHNMAP/DREN/DDIVID/2018 du 23 MAI 2018
L'Entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire de la Lettre-Commande relative à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et le délai suivant :

Lot	Soumissionnaire	Montant TTC (FCFA) lu lors du dépouillement	Montant TTC (FCFA) corrigé	Délai (mois)
UNIQUE	Ets BAINANDI	17 193 329	17 193 329	Trois (03)

Ladite Entreprise est invitée à se présenter à la Délégation Départementale des Marchés Publics de Mayo Danay à Yagoua, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de Lettre Commande.

Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution pour le soumissionnaire non retenu.

YAGOUA le 23 Mai 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

SALEH

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MFOUNDI

DECISION N°013/D/PR/MINMAP/SG/DR-CE/DD-MFDI/SPM/BAM/2018 DU 17 MAI 2018 PORTANT ATTRIBUTION DU LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 012/AAONO/PR/MINMAP/DR-CE/DD-MFDI/SPM/CDPM/2018 DU 02 AVRIL 2018 , POUR LES TRAVAUX DE BITUMAGE DE L'ENTREE PRINCIPALE DE LA MAIRIE DE YAOUNDE II, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE EN PROCEDURE D'URGENCE MAITRE D'OUVRAGE : LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II FINANCEMENT : BUDGET CAYII / EXERCICE 2018

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE DEPARTEMENTALDES MARCHES PUBLICS DU MFOUNDI,

(AUTORITE CONTRACTANTE)

- Vu** la constitution ;
- Vu** le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n° 2002/003 du 19avril 2002 portant Code Général des Impôts ;
- Vu** le décret n° 2003/651/PM du 16avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;
- Vu** le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des Marchés Publics et ses textes d'applications subséquents ;
- Vu** le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n° 2012/076 du 08mars 2012modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** la circulaire n°004/CAB/PM du 30^e décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- Vu** l'arrêté présidentiel N° 0747/CAB/PR du 27 novembre 2017portant nomination de Monsieur **ZOMEKA BEYE Fabrice Anselme** au poste de Délégué Départemental des Marchés Publics du Mfoundi ;
- Vu** La Décision n° 00000114/D/MINMAP/SG/DAJ du 13 Février 2018 portant composition des commissions Départementales de passation des Marchés Publics ;
- Vu** La Circulaire n° 004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

- Vu** la circulaire n° 002 et n° 003/CAB/PMR du 31 janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économique des marchés publics;
- Vu** la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;
- Vu** La circulaire N°001/C/MINFI du 02 Janvier 2018, portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des entreprises et Etablissements Publics, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des Autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2018 ;
- Vu** Le Dossier d'Appels d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence

N° 012/AAONO/PR/MINMAP/DR-CE/DD-MFDI/SPM/CDPM/2018 DU 02 AVRIL 2018 , pour les travaux de bitumage de l'entrée principale de la Mairie de Yaoundé II, Département du Mfoundi, Région du Centre ;

le rapport d'analyse des offres ;

Vu

- Vu** La proposition d'attribution de la Commission Départementale de Passation des marchés Publics du Mfoundi formulée par la lettre n° 043/L/CDPM/MFDI/2018 du 16 mai 2018.

DECIDE :

Article 1^{er}: L'entreprise ci-après est retenue comme adjudicataire de la Lettre Commande relative à l'Appels d'Offres susmentionné :

N° Lot	Attributaire	Montant (TTC)	Délai d'exécution	Lieu d'exécution
1	Sté ISIR SARL BP : 25514 Yaoundé Tel : 672748550	24 999 808,5	45 Jours	Mairie Yaoundé II YAOUNDE le 17 Mai 2018 Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

Article 2: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera **ZOMEKA BEYE FABRICE ANSELME**

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

DECISION N° 159/D/CUD/SG/DIVMAP/2018 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 14/AONO/CUD/CIPM/2018 DU 26 MARS 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET D'EQUIPEMENT DES BUREAUX DES AGENTS CUD POSTES AU NIVEAU DU LIT FILTRANT DU BOIS DES SINGES ET AU NIVEAU DU QUAI PK 14.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala,

Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2009/ 055 du 06 février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz , Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu l'Arrêté n° 005/A/MINMAP/SG/DAJ du 20 mars 2012 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines collectivités territoriales décentralisées ;

Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres n° 14/AONO/CUD/CIPM/2018 du 29 mars 2018 relatif pour les travaux de construction et d'équipement des Bureaux des Agents CUD postés au niveau du Lit Filtrant du Bois des Singes et au niveau du Quai de PK 14;

Vu le rapport d'analyse y relatif du 08 mai 2018 de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Vu le procès-verbal de la séance du 11 mai 2018 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala;

Vu la proposition d'attribution N°022/NEM/KNSE/CIPM/CUD/2018 du 14 mai 2018;

Vu le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE:

Article 1^{er}: L'entreprise dont le nom suit, est déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lot	Noms et Adresse de l'attributaire	Prix final TTC (en FCFA)	Délai
1	HINTERLAND LOGISTICS & SERVICES BP : 9901 Douala	Dix millions trois cent quatre vingt onze mille neuf cent cinquante neuf (10 391 959) Francs CFA	Trois (03) Mois
2	Tél. : (237) 677 26 43 43	Dix millions cent quatre vingt quatre mille cent vingt (10 184 120) Francs CFA	Trois (03) Mois

Article 4 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

DÉCISION N° 235/18/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP DU 23 MAI 2018 PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ AU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Madame le Ministre des Enseignements Secondaires

- Vu la loi n°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat du Cameroun ;
- Vu loi n°2016/018 du 14 décembre 2016 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2017;
- Vu le décret n°2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des marchés publics ;
- Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu le décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;
- Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du code des marchés publics ;
- Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;
- La circulaire n°002/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant amélioration de la performance du système des marchés publics ;
- Vu la circulaire n°003/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant sur les modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ;
- Vu la circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
- Vu le décret n°2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- Vu La circulaire n°001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Établissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'exercice 2018;
- Vu la proposition d'attribution n°49/CMPM/MINESEC/2018 du 18 Mai 2018 de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés placée auprès du Ministère des Enseignements Secondaires.

DECIDE

Article 1^{er} : l'entreprise ci-après désignée a été déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert N°08/18/AONO/MINESEC/CMPM/2018 DU 29 MARS 2018 pour l'exécution de travaux de construction de l'ENIET de JIKEJEM clé en main-Phase 1, de la manière suivante :

N° AO	Objet	Attributaire	Imputation	Montant TTC FCFA	Délai (jours)
01	Travaux de construction de l'ENIET de JIKEJEM clé en main-Phase 1	Ets ANUTEMEH JOHNSON FRU	52 25 331 01 340020 2222	399 998 638	180

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 23 Mai 2018

Le MINISTRE

NALOVA LYONGA

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE MBÉRÉ

DECISION N°024/D/PR/MINMP/SG/DR-AD/DD MB/SPM/2018 DU 18 MAI 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS N°015/AONO/R-AD/D-MB/DDMP/CDPM/C-DIR/2018 DU 13 AVRIL 2018 POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CENTRE DE SANTE INTEGRE(CSI) DE BAGODO, COMMUNE DE DIR, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué Départemental des Marchés Publics du Mbéré (Autorité Contractante),

- Vu la Constitution ;
- Vu le Décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu le Décret N° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement;
- Vu le Décret N° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics;
- Vu le Décret N° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des marchés Publics;
- Vu le Décret N° 2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics;
- Vu la circulaire N°001/CAB/PR du 23 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics;
- Vu l'Arrêté N°0747/CAB/PR du 27 novembre 2017 portant nomination de M. TUE ANDRE, Délégué Départemental des Marchés Publics du MBERE;
- Vu la Circulaire N°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics,
- Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant instruction relative à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2018;
- Considérant l'Avis d'Offres National Ouvert N°015/AONO/R-AD/D-MB/DDMP/CDPM/C-DIR/2018 du 13 AVRIL 2018 pour l'achèvement des travaux de construction de centre de Santé Intégré (CSI) de BAGODO, Commune de DIR, Département du MBERE, Région de l'Adamaoua;
- Considérant le proc-verbal de dépouillement des offres;
- Considérant le rapport d'analyse des offres et la proposition d'attribution contenue dans la lettre N°147/L/CDPM-MB de Monsieur le Président de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du MBERE en date du 16 mai 2018;

Décide:

Article 1er : Le Marché, objet du Dossier d'appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence susvisé est pour compter de la date de signature de la présente Décision, attribué, à l'entreprise ci-dessous :

Maître d'ouvrage	Lieu d'Exécution	Entreprise	Montant TTC du dépouillement	Montant TTC corrigé	Délai d'exécution	Observations
MAIRE DIR	Centre de Santé Intégré de BAGODO	Ets SAWA MBENGUE, BP 78 NGAOUNDAL,	34 953 534	34 953 534	04 Mois	Attributaire

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

MEIGANGA le 18 Mai 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

TUE ANDRÉ

MINISTÈRE DES PETITES MOYENNES ENTREPRISES DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

DÉCISION N° 009/D/MINPMEESA/CAB/2018 DU 24 MAI 2018 PORTANT PUBLICATION DÉFINITIVE DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 009/AONR/MINPMEESA/CMPM/2018 DU 21 MARS 2018 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ÉTUDES CHARGÉ DE LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE DU VILLAGE ARTISANAL SPÉCIAL DE FOUMBAN (PROCÉDURE D'URGENCE)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le ministre des petites et moyennes entreprises, de l'économie sociale et de l'artisanat
 Vu la Constitution ;
 Vu la Loi n°2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime financier de l'Etat;
 Vu la Loi 2017/021 du 20 décembre 2017 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2018 ;
 Vu le Décret n°97/41 du 03 février 1997 fixant les attributions et l'organisation du Contrôle Financier ;
 Vu le Décret n°2001/048 du 23 février 2001, portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012;
 Vu le Décret n°2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;
 Vu le Décret n°2010/062 du 05 mars 2010 portant Organisation du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat ;
 Vu le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
 Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 janvier 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
 Vu le Décret n°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
 Vu le Décret n°2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;
 Vu la Décision n°00000627/CAB/MINMAP/ du 18 août 2017 portant nomination des Présidents des Commissions Ministérielles de Passation des Marchés ;
 Vu la Décision n°00000006/D/CAB/MINMAP/SG/DAJ du 04 Janvier 2018 constatant la composition de Commissions Ministérielles de Passation des Marchés ;
 Vu la Circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des marchés ;
 Vu la Circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
 Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes subventionnés pour l'exercice 2018;
 Vu l'Appel d'Offres National Restreint n°009/AONR/MINPMEESA/CMPM/2018 du 21 mars 2018 pour le recrutement d'un bureau d'études chargé de la maîtrise d'œuvre des travaux de construction de la clôture du Village Artisanal Spécial de Foumban (procédure d'urgence).

DECIDE :

Article 1 : Le soumissionnaire dont le nom suit est définitivement déclaré adjudicataire de l'Appel d'Offres susvisé :

Désignation	Adjudicataire	Délai d'exécution	Montant (TTC)	Lieu d'exécution
Recrutement d'un bureau d'études chargé de la maîtrise d'œuvre des travaux de construction de la clôture du Village Artisanal Spécial de Foumban	NEO SOLUTION	05 mois	treize millions deux cent trente six mille sept cent cinquante (13 236 750) francs CFA.	Foumban

Article 2 : Le financement de dépense y afférente sera imputé au millésime 52, Chapitre 39, logé dans la rubrique suivante:

* Programme : **513** * Action : **05** * Article : **441717** * Paragraphe : **2021** * Section : **911**

Article 3 : Ladite entreprise est invitée à se présenter au Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Économie Sociale et de l'Artisanat, Direction des Affaires Générales (Service des Marchés, Porte 15T02), dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication de la présente Décision, en vue de la souscription des projets de Lettres Commandes.

Article 4 : La présente Décision sera enregistrée, puis publiée et communiquée partout où besoin sera. /

YAOUNDE le 24 Mai 2018

Le MINISTRE

ETOUNDI NGOA Laurent Serge

MINISTÈRE DES PETITES MOYENNES ENTREPRISES DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

**DÉCISION N° 012/D/MINPMEESA/CAB/2018 DU 24 MAI 2018 PORTANT PUBLICATION DÉFINITIVE DU
RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 012/AONR/MINPMEESA/CMPM/2018 DU 27
MARS 2018 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA MISE EN PLACE DE
L'INTRANET AU MINPMEESA (PROCÉDURE D'URGENCE)**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le ministre des petites et moyennes entreprises, de l'économie sociale et de l'artisanat
 Vu la Constitution ;
 Vu la Loi n°2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime financier de l'Etat;
 Vu la Loi 2017/021 du 20 décembre 2017 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2018 ;
 Vu le Décret n°97/41 du 03 février 1997 fixant les attributions et l'organisation du Contrôle Financier ;
 Vu le Décret n°2001/048 du 23 février 2001, portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012;
 Vu le Décret n°2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;
 Vu le Décret n°2010/062 du 05 mars 2010 portant Organisation du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat ;
 Vu le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
 Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 janvier 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
 Vu le Décret n°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
 Vu le Décret n°2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;
 Vu la Décision n°00000627/CAB/MINMAP/ du 18 août 2017 portant nomination des Présidents des Commissions Ministérielles de Passation des Marchés ;
 Vu la Décision n°00000006/D/CAB/MINMAP/SG/DAJ du 04 Janvier 2018 constatant la composition de Commissions Ministérielles de Passation des Marchés ;
 Vu la Circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des marchés ;
 Vu la Circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
 Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes subventionnés pour l'exercice 2018;
 Vu l'Appel d'Offres National Restreint n°012/AONR/MINPMEESA/CMPM/2018 du 27 mars 2018 pour le recrutement d'un consultant en vue de la mise en place de l'intranet au MINPMEESA (procédure d'urgence).

DECIDE :

Article 1 : Le soumissionnaire dont le nom suit est définitivement déclaré adjudicataire de l'Appel d'Offres susvisé :

Désignation	Adjudicataire	Délai d'exécution	Montant (TTC)	Lieu d'exécution
Recrutement d'un consultant en vue de la mise en place de l'intranet au MINPMEESA	ETS ANNORA	03 mois	Trente neuf millions neuf cent quatre vingt dix neuf mille sept cent quatre vingt neuf (39 999 789) francs CFA.	YAOUNDE

Article 2 : Le financement de dépense y afférente sera imputé au millésime 52, Chapitre 39, logé dans la rubrique suivante:

* Programme : **514** * Action : **08** * Article : **320016** * Paragraphe : **2249** * Section : **911**

Article 3 : Ladite entreprise est invitée à se présenter au Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Économie Sociale et de l'Artisanat, Direction des Affaires Générales (Service des Marchés, Porte 15T02), dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication de la présente Décision, en vue de la souscription des projets de Lettres Commandes.

Article 4 : La présente Décision sera enregistrée, puis publiée et communiquée partout où besoin sera. /

YAOUNDE le 24 Mai 2018

Le MINISTRE

ETOUNDI NGOA Laurent Serge

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

DECISION N° 0413-18/ADC/DG/DA/DA.A/DA.AM/TA PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'INFRASTRUCTURES D'ONDULEURS À LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Résolution N° 12-58^{ème} Session du Conseil d'Administration du 23 Juillet 2009 portant délégation permanente des pouvoirs au Directeur Général ;

Vu Le Décret N° 2013/271 du 05 Août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2012/ 074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions Interne de passation des marchés Publics ;

Vu Le Décret N° 2004/27 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu La Circulaire N° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;

Vu L'Appel d'Offres National Ouvert **N° 04/AONO/ADC/CIPM/2018 du 28/02/2018** ;

Vu Le Rapport d'analyse des offres administratives, techniques et financières ;

Considérant la proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés dans sa correspondance n° 045-18/ADC/CIPM du 03 Mai 2018.

DECIDE :

ARTICLE 1- Le marché relatif à la fourniture et l'installation d'infrastructures d'onduleurs à la société Aéroports Du Cameroun S.A., est attribué à la société **INTEK SARL**, BP : 12 841 Yaoundé, Tél : 222 22 22 10/ 233 43 41 67, pour un montant toutes taxes comprises de **Cent quinze millions neuf cent cinquante mille trois cent cinquante-trois (115 950 353) F CFA** et un délai d'exécution de **quatre (04) mois**;

ARTICLE 2- Le Gérant de la société **INTEK SARL**, est invité à se présenter à la Direction des Affaires Générales (Sous –Direction des Approvisionnements et des Marchés) de la société Aéroports Du Cameroun S.A., pour l'établissement dudit marché;

ARTICLE 3 - La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

DECISION N° 158/D/CUD/SG/DIVMAP/2018 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 13/AONO/CUD/CIPM/2018 DU 26 MARS 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES POSTES DE POLICE A TRAVERS LA VILLE DE DOUALA.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala,

Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2009/ 055 du 06 février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz , Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu l'Arrêté n° 005/A/MINMAP/SG/DAJ du 20 mars 2012 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines collectivités territoriales décentralisées ;

Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres n° 13/AONO/CUD/CIPM/2018 du 26 mars 2018 relatif pour les travaux de construction des postes de police à travers la ville de Douala;

Vu le rapport d'analyse y relatif du 07 mai 2018 de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Vu le procès-verbal de la séance du 08 mai 2018 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala;

Vu la proposition d'attribution N°020/NEM/KNSE/CIPM/CUD/2018 du 11 mai 2018;

Vu le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE:

Article 1^{er}: L'entreprise dont le nom suit, est déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lot	Noms et Adresse de l'attributaire	Prix final TTC (en FCFA)	Délai
1	HINTERLAND LOGISTICS & SERVICES BP : 9901 Douala Tél. : (237) 677 26 43 43	Dix millions cinq cent quatre vingt quatorze mille six cent quatre vingt quatre (10 594 684) Francs CFA	Trois (03) Mois
2		Dix millions cinq cent quatre vingt quatorze mille six cent quatre vingt quatre (10 594 684) Francs CFA	Trois (03) Mois

Article 4 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MFOUNDI

DECISION NO 012/D/MINMAP/SG/DR-CE/DDMAP/SPM/BAM/MVE DU 17 MAI 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES N° 013/AONO/MINMAP/DRMAP-CE/DDMAP-MFDI/CDPM/2018 DU 10 AVRIL 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE (01) MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE (AEP) AU QUARTIER ETOA (LIEU-DIT ANCIENNE CHEFFERIE) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III DEPARTEMENT DU MFOUNDI « PHASE 1 MATRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE YAOUNDE III FINANCEMENT : BIP MINEE EXERCICE 2018

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DU MFOUNDI,

(AUTORITE CONTRACTANTE)

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DU MFOUNDI,

(AUTORITE CONTRACTANTE)

Vu La constitution ;

Vu Le décret n°2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des Marchés Publics ;

Vu Le décret n°2011/408/ du 09 Décembre 2011 portant organisation du gouvernement ;

Vu Le décret n°2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du gouvernement ;

Vu Le décret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commission de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par Le décret n°2013/271 du 05 Août 2013 portant ;

Vu Le décret n°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu Le décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines disposition du décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création et, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu Le décret n°2013/271 du 05 Août 2013 modifiant et complétant certaines disposition du décret N°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commission de Passation des Marchés Public;

Vu L'Arrêté n°033/CAB/PM du 13 Février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics;

Vu L'Arrêté n°0747/CAB/PR du 27 Novembre 2017 portant nomination de Monsieur **ZOMEKA BEYE Fabrice Anselme** au poste de Délégué Départemental Marchés Publics du Mfoundi;

~~**Vu** La Décision n°00000114/D/MINMAP/SG/DAJ du 13 Février 2018 portant composition des commissions~~



Départementales de Passation des Marchés Publics;

Vu La circulaire n° 004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu La circulaire n°002 et n° 003/CAB/PM du 31 Janvier 2011 qui précise les modalités de mutation économique des Marchés Publics

Vu La circulaire n° 0001/C/MINFI du 02 Janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des établissements publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2018 ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres N° 013/AONO/MINMAP/DRMAP-CE/DDMAP-MFDI/CDPM/2018 DU 10 AVRIL 2018 en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'une (01) mini adduction d'eau potable (AEP) au quartier ETOA (lieu-dit ancienne chefferie) dans la commune d'arrondissement de Yaoundé III Département du MFOUNDI « PHASE 1 »
Financement : BIP MINESEC 2018

Vu Le procès-verbal de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Mfoundi en date du 11 Mai 2018, complété par la proposition d'attribution de ladite Commission en date du 16 Mai 2018. DECIDE

Article 1: l'entreprise ci-après citée est retenue comme adjudicataire de la Lettre Commande relative à l'Appel d'Offres susmentionné

N° Lot	SOUSSIONNAIRE	MONTANT TTC (en F CFA)	DELAI D'EXECUTION	LIEU D'EXECUTION
Lot unique	ETS PASSO BUSINESS EX CHANGER B.P : 2406 YDE Tel : 677 598 048	39 703 691	120 jours	QUARTIER ETOA à YAOUNDE III

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout ou besoin sera./-

YAOUNDE le 17 Mai 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

ZOMEKA BEYE FABRICE ANSELME

MINISTÈRE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE

DECISION N° 130/D/MINSEP/2018 DU 22 MAI 2018 PORTANT DECLARATION DE LA CONSULTATION RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°018/AONR/MINSEP/CMPM/2018 DU 03 AVRIL 2018 POUR LA SELECTION D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA REALISATION DE L'ETUDE COMPLEMENTAIRE POUR LA CONSTRUCTION DES PLATE-FORMES SPORTIVES D'EBOLOWA ; BERTOUA ; NGAOUNDERE ET MAROUA, INFRUCTUEUSE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Sports et de l'Education Physique, Maître d'Ouvrage

Vu la Constitution ;

Vu le décret N° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du gouvernement ;

Vu le décret N°2012/346 du 1er octobre 2012 portant organisation du Ministère des Sports et de l'Education Physique ;

Vu le décret 2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le décret N° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu La Circulaire n° 001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2018 ;

Vu les nécessités de service.

Décide :

Article 1er : La consultation relative à l'Appel d'Offres National Restreint susvisé est déclarée infructueuse.

Article 2 : Les bureaux d'études ayant participé à cette consultation sont priés de passer retirer leurs offres au secrétariat de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés du MINSEP sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 22 Mai 2018

Le MINISTRE

BIDOUNG MKPATT Pierre Ismaël

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

**DÉCISION N° 536/D/MINADER/SG/DRFP/SM/BS PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION
N°009/DC/MINADER/CMPM/2018 DU 28 MARS 2018**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le ministre de l'agriculture et du développement rural

Autorité contractante

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics et sa circulaire N°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret N°2013/271 du 05 Août 2013;

Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics;

Vu le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP, modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu la Circulaire n°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 02 Janvier 2018 Portant Instruction relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales décentralisées et des autres Organismes Subventionnés pour l'Exercice 2018;

Vu la Décision N°00000006 du 04 Janvier 2018 constatant la composition des Commissions Ministérielles de Passation des Marchés Publics;

Vu la proposition d'attribution N°000089/MINADER/P/CMPM/2018 du 23 Avril 2018 portant ouverture et attribution de la Demande de Cotation N°009 relative à l'acquisition et distribution du petit outillage agricole pour le compte du Projet de Développement de l'Horticulture Urbaine et Péri-Urbaine (PDHUPU).

-DECIDE-

Article 1^{er} : La **Société AFRIQUE MODERNE SARL, BP : 25119 Yaoundé**, est déclarée adjudicataire de la Demande de Cotation N°009/DC/MINADER/CMPM/2018.

Nature de la Commande : Acquisition et distribution du petit outillage agricole.

Montant de la Lettre Commande : Quatre millions huit cent soixante-huit mille cinq cent cinquante (4 868 550) F CFA TTC.

Délai d'Exécution : Vingt et un (21) Jours.

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 8 Mai 2018

Le MINISTRE

EYEBE AYISSI Henri

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

**DÉCISION N° 535/D/MINADER/SG/DRFP/SM/BS PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION
N°008/DC/MINADER/CMPM/2018 DU 28 MARS 2018.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le ministre de l'agriculture et du développement rural

Autorité contractante

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics et sa circulaire N°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret N°2013/271 du 05 Août 2013;

Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics;

Vu le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP, modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu la Circulaire n°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 02 Janvier 2018 Portant Instruction relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales décentralisées et des autres Organismes Subventionnés pour l'Exercice 2018;

Vu la Décision N°00000006 du 04 Janvier 2018 constatant la composition des Commissions Ministérielles de Passation des Marchés Publics;

Vu la proposition d'attribution N°000088/MINADER/P/CMPM/2018 du 23 Avril 2018 portant ouverture et attribution de la Demande de Cotation N°008 relative à l'acquisition et la distribution du matériel agricole pour le compte du Projet de Développement de l'Horticulture Urbaine et Péri-Urbaine (PDHUPU).

-DECIDE-

Article 1^{er} : La Société **AFRIQUE MODERNE SARL, BP : 25119 Yaoundé**, est déclarée adjudicataire de la Demande de Cotation N°008/DC/MINADER/CMPM/2018.

Nature de la Commande : Acquisition et la distribution du matériel agricole.

Montant de la Lettre Commande : Cinq millions trois cent quatre mille huit cent dix (5 304 810) F CFA TTC.

Délai d'Exécution : Vingt et un (21) Jours.

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 8 Mai 2018

Le MINISTRE

EYEBE AYISSI Henri

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU DJEREM

COMMUNIQUE N° 004/C/PR/MINMAP/DRA/DD/D3/2018 DU 23 MAI 2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°001BISBIS/AONO/AC/CDPM/CETIC-TONGO DU 03/05/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ATELIER DE MAÇONNERIE AU CETIC DE TONGO.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

MAITRE D'OUVRAGE : DIRECTEUR DU CITIC DE TONGO

FINANCEMENT : BIP 2018

Le Délégué Départemental des Marchés Publics du Djerem à Tibati, Communique :

Par décision N° 004 du 23 Mai 2018, le Marché objet de l'Appel d'Offre National susvisé est déclaré inficteux, pour absence de soumissionnaire pour la réalisation dudit marché.

TIBATI le 23 Mai 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

ALIYOU SOULEYMAN

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'ADAMAOUA

COMMUNIQUE N° 024/C/PR/MINMAP/SG/DRAD/SMI/2018 DU 24 MAI 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 022/AONO/PR/MINMAP/DR-AD/CRPM-TBEC/SMI/2018 DU 23 AVRIL 2018 POUR LES TRAVAUX DE FINALISATION DE L'AMENAGEMENT EXTERIEUR DE LA DELEGATION REGIONALE DES MARCHES PUBLICS DE L'ADAMAOUA MAITRE D'OUVIAGE DELEGUE :

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE : Le Délégué Régional des Marchés Publics de l'Adamaoua.

FINANCEMENT : Budget d'Investissement Public du MINMAP, Exercice 2018.

Le Délégué Régional des Marchés Publics de l'Adamaoua à Ngaoundéré, Autorité Contractante communique :

Par DECISION N° 024/D/PR/MINMAP/DR-AD/SMI/2018 La lettre commande objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-apres:

Lot de soumission	Attributaire (s)	Montant HT en FCFA	Montant TTC en FCFA	Délai (s)
LOT unique	ETS BLIS BTP SARL B.P: 373 Ngaoundéré	18 444 444	21 995 000	03 mois

Ledit Etablissement est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent à la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Adamaoua pour l'établissement du Marché y relatif.

NGAOUNDERE le 24 Mai 2018

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

BOUBAKARY SADOU

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'EXTREME NORD

N°014/C/PR/MINMAP/SG/DREN/SMI/BST//2018 DU 03 MAI 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 009/AAONO/PR/MINMAP/DREN/CRPM-EN/SMI/2018 DU 12 MARS 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION DESTRAVAUX DE MISE EN DEPENS SUR CINQ (05) SITES À REBOISER DANS LE CADRE DEL'OPERATION SAHEL VERT, REGION DE L'EXTREME-NORD. EN -QUATRE (04) LOTS. MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE: LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTÉCTION DE LA NATURE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'EXTRÊME-NORD.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Par **DECISION N°014/D/PR/MINMAP/SG/DREN/SMI/BST/2018 Du 03 mai 2018** Les Marchés objet de la consultation susvisée sont attribués aux soumissionnaires ci-après:

Considérant la lettre N°090/L/M1NMAP/SG/DREN/CRPM-EN/S/2018 du 02 Mai-2018 du Président de la Commission Régionale des Passations des Marchés de l'Extrême-Nord.

Lot De Soumission	Attributaire(S)	Montant Propose Ttc En Cfa	Montant corrige ttc en cfa	Delais
Lot 3	ETS ANGE & FILS BP : 344 Maroua	9 000 000	9 000 000	Trois (03) mois

Ledit Etablissement est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent à la Délégation Régionale des Marchés Publics, de l'Extrême-Nord pour l'établissement de la Lettre-commande y relative..

Par ailleurs,

Les soumissionnaires ci-après désignés, n'ont pas été retenus pour les motifs suivants :

N°	Soumissionnaire	Motifs d'élimination
1	Groupement Ets OUMI & SOCOTRAS	Note technique insuffisante
2	ETS SANS FAUTE	Note technique insuffisante
3	ETS EMT EL –HADJI MOHAMADOU TCHIKAMI	Traffic et falsification des offres

Par conséquent ils sont invités à passer retirer leurs offres sous quinzaine à la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Extrême-Nord, sous peine de destruction.

MAROUA le 3 Mai 2018

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

MEVOUNG MEVOUNG OLIVIER JEAN

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'OUEST

**COMMUNIQUE N° 021/C/PR/MINMAP/DR-OU/SMAS/2018 DU 17 MAI 2018
N°12/AONR/MINMAP/DR-OU/SMAS/CRPM-SPI/2018 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DE LA POURSUITE
DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'HABITAT ET DU
DEVELOPPEMENT URBAIN DU NDE PASSE SUIVANT LA LETTRE CIRCULAIRE N°
001754/L/PRC/MINMAP/SG /DGMI/DMTR/EECA DU 16 MARS 2018 DE MONSIEUR LE MINISTRE DELEGUE
A LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE CHARGE DES MARCHES PUBLICS AUTORISANT DE PASSER
LES MARCHES PLURIANNUELS EN PROCEDURE DE GRE A GRE POUR LA POURSUITE DES TRAVAUX.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué Régional des Marchés Publics de l'Ouest. Autorité contractante communique :

Par Décision N° 021/D/PR/MINMAP/DR-OU/SMAS/2018 DU 17 MAI 2018 l'Entreprise telle qu'indiquée dans le tableau ci-dessous a été retenue comme adjudicataire du marché relatif à l'avis de consultation suscité:

N° DE LOT	INTITULE DU PROJET	ENTREPRISE ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC EN FCFA	DELAI D'EXECUTION
LOT1	MAITRISE D'ŒUVRE DE LA POURSUITE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN DU NDE PASSE SUIVANT LA LETRE CIRCULAIRE N° 001754/L/PRC/MINMAP/SG /DGMI/DMTR/EECA DU 16 MARS 2018 DE MONSIEUR LE MINISTRE DELEGUE A LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE CHARGE DES MARCHES PUBLICS AUTORISANT DE PASSER LES MARCHES PLURIANNUELS EN PROCEDURE DE GRE A GRE POUR LA POURSUITE DES TRAVAUX	SOCIETE ETT SARL B.P: 11038 DOUALA Tel : 677 919 004	5 399 990 (cinq millions trois cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix)	04,5 mois

L'entreprise concernée est invitée à se présenter à la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Ouest.(Service des Approvisionnements et des Services) dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué en vue de la souscription du projet de Marché. Passé ce délai, l'autorité contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

BAFOUSSAM le 17 Mai 2018

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

MBOZO'O ANGELINE

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'OUEST

COMMUNIQUE N° 022/C/PR/MINMAP/DR-OU/SMI/2018 DU 24 MAI 2018 PORTANT MODIFICATION DU MONTANT D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/MINMAP/DR-OU/CRPM-AI/2018 DU 15 MARS 2018 POUR LES TRAVAUX DE RENFORCEMENT ET D'ELECTRIFICATION DE CERTAINES LOCALITES (KOMAKO ET LYCEE TECHNIQUE DE TCHADA) DANS LA REGION DE L'OUEST (LOTI, KOMAKO).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Délégué Régional des Marchés Publics de l'Ouest, Autorité Contractante communique :

Par Décision N° 022/D/PR/MINMAP/DR-OU/SMI/2018 du 24 MAI, l'entreprise tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessous a été retenue comme adjudicataire de la du Marché relatif à l'Avis de consultation suscité :

N° DE LOT	DESIGNATION DU PROJET	ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC EN FCFA	DELAI D'EXECUTION
LOT1	TRAVAUX DE RENFORCEMENT ET D'ELECTRIFICATION DU VILLAGE KOMAKO DANS LA REGION DE L'OUEST	INDUSTRIAL BUSINESS CONNECTION (IBC) Tel : 699 55 31 35	107 941 974 (cent sept million neuf cent quarante un mille neuf cent soixante-quatorze) FCFA	Trois mois et demi(3,5)

L'entreprise concernée est invitée à se présenter à la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Ouest, (Service des Marchés des Infrastructures) dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription du projet de Marché. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

BAFOUSSAM le 24 Mai 2018

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

MBOZO'O ANGELINE

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'OUEST

DECISION N° 021/D/PR/MINMAP/DR-OU/SMAS/CRPM-SPI /2018 DU 17 MAI 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE N° 009 /LC/MINMAP/DR-OU/SMAS/CRPM-SPI/2018 PASSE APRES LE DOSSIER DE CONSULTATION N°12/AONR/MINMAP/DR-OU/SMAS/CRPM-SPI/2018 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DE LA POURSUITE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN DU NDE PASSE SUIVANT LA LETTRE CIRCULAIRE N° 001754/L/PRC/MINMAP/SG /DGMI/DMTR/EECA DU 16 MARS 2018 DE MONSIEUR LE MINISTRE DELEGUE A LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE CHARGE DES MARCHES PUBLICS AUTORISANT DE PASSER LES MARCHES PLURIANNUELS EN PROCEDURE DE GRE A GRE POUR LA POURSUITE DES TRAVAUX

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE REGIONAL DES MARCHES PUBLICS DE L'OUEST

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu Le Décret n° 2012/075 du OS mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation

des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N° 0175/CAB/PR du 02 Avril 2015 portant nomination de Madame MBOZO'O née NTAMELAL Angeline,

Délégué Régional des Marchés Publics de l'Ouest ;

Vu la Décision N° 0015/D/MINMAP/SG/SAJ du 25 février 2013 constatant la composition des Commissions Régionales de Passation

des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics:

Vu la Circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics :

Vu la Circulaire n°001/C/MINFI du 02 /01/ 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle

~~de l'exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales~~



DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'OUEST

DECISION N° 022/D/PR/MINMAP/DR-OU/SMI/2018 DU 24 MAI 2018 PORTANT MODIFICATION DU MONTANT D'ADJUDICATION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/MINMAP/DR-OU/CRPM-AI/2018 DU 15 MARS 2018 POUR LES TRAVAUX DE RENFORCEMENT ET D'ELECTRIFICATION DE CERTAINES LOCALITES (KOMAKO ET LYCEE TECHNIQUE DE TCHADA) DANS U REGION DE L'OUEST (LOT 1, KOMAKO).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE REGIONAL DES MARCHES PUBLICS DE L'OUEST

- Vu la Constitution ;
- Vu le Décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu le Décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu Le Décret n° 2012/075 du OS mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu le Décret 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le Décret N° 2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation
- des Marchés Publics ;
- Vu l'Arrêté N° 0175/CAB/PR du 02 Avril 2015 portant nomination de Madame MBOZO'O née NTAMELAL Angeline,
- Délégué Régional des Marchés Publics de l'Ouest ;
- Vu la Décision N° 0015/D/MINMAP/SG/SAJ du 25 février 2013 constatant la composition des Commissions Régionales de Passation
- des Marchés Publics ;
- Vu la Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics:
- Vu la Circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics :
- Vu la Circulaire n°001/C/MINFI du 28 /12/ 2016 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle
- de l'exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées

~~et autres organismes subventionnés pour l'Exercice 2017;~~



Vu Le procès-verbal de la session du 20 Decembre 2017 de la Commission Régionale de Passation des Marchés Publics de l'Ouest :

Considérant Le dossier d'Appel d'Offres Ouvert N° 008/AONO/MINMAP/DR-OU/CRPM-AI/2018 DU 15 MARS 2018 POUR LES TRAVAUX DE RENFORCEMENT ET D'ELECTRIFICATION DE CERTAINES LOCALITES (KOMAKO ET LYCEE TECHNIQUE DE TCHADA) DANS LA REGION DE L'OUEST.

Considérant La décision N°015/D/PR/MINMAP/DR-OU/SMI/2018 DU 20 AVRIL 2018 portant attribution des Marchés relatifs au Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°008/AONO/MINMAP/DR-OU/CRPM-AI/2018 DU 15 MARS 2018

DECIDE:

Article 1er : Le marché, objet du Dossier d'Appel d'Offres lot1 susvisé est, pour compter de la date de signature de la présente Décision, attribué à l'entreprise suivante tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessous :

N° DE LOT	DESIGNATION DU PROJET	ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC EN FCFA	DELAI D'EXECUTION
LOT1	TRAVAUX DE RENFORCEMENT ET D'ELECTRIFICATION DU VILLAGE KOMAKO DANS LA REGION DE L'OUEST	INDUSTRIAL BUSINESS CONNECTION (IBC) Tel : 699 55 31 35	107 941 974 (cent sept million neuf cent quarante un mille neuf cent soixante-quatorze) FCFA	Trois mois et demi(3,5) <i>BAFOUSSAM le 24 Mai 2018</i> <i>Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL</i> MBOZO'O ANGELINE

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'OUEST

COMMUNIQUE N° 022/C/PR/MINMAP/DR-OU/SMI/2018 DU 24 MAI 2018 PORTANT MODIFICATION DU MONTANT D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/MINMAP/DR-OU/CRPM-AI/2018 DU 15 MARS 2018 POUR LES TRAVAUX DE RENFORCEMENT ET D'ELECTRIFICATION DE CERTAINES LOCALITES (KOMAKO ET LYCEE TECHNIQUE DE TCHADA) DANS LA REGION DE L'OUEST (LOTI, KOMAKO).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Délégué Régional des Marchés Publics de l'Ouest, Autorité Contractante communique :

Par Décision N° 022/D/PR/MINMAP/DR-OU/SMI/2018 du 24 MAI, l'entreprise tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessous a été retenue comme adjudicataire de la du Marché relatif à l'Avis de consultation suscité :

N° DE LOT	DESIGNATION DU PROJET	ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC EN FCFA	DELAI D'EXECUTION
LOT1	TRAVAUX DE RENFORCEMENT ET D'ELECTRIFICATION DU VILLAGE KOMAKO DANS LA REGION DE L'OUEST	INDUSTRIAL BUSINESS CONNECTION (IBC) Tel : 699 55 31 35	107 941 974 (cent sept million neuf cent quarante un mille neuf cent soixante-quatorze) FCFA	Trois mois et demi(3,5)

L'entreprise concernée est invitée à se présenter à la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Ouest, (Service des Marchés des Infrastructures) dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription du projet de Marché. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

BAFOUSSAM le 24 Mai 2018

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

MBOZO'O ANGELINE

PUBLICITÉ

Service e-JDM
JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE
CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant
ou
Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.arpmp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
🖨 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@arpmp.cm 🌐 www.arpmp.cm

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.arpmp.cm
✉ Email : pridesoft@arpmp.cm